

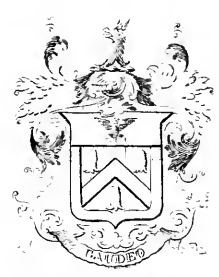
CH. CHADENAT,
Librairie Americaine et Coloniale,
17 Quai des Grands-Augustins,
PARIS.

A 21c

Rare

48405

60



John Carter Brown
Library
Brown University

3218

...lo 5^e...

...cap François

17⁸⁴

...

...

RECHERCHES,
MÉMOIRES ET OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES ÉPIZOOTIQUES
DE SAINT-DOMINGUE,
Recueillis & publiés par le Cercle des Philadelphes
du Cap-François.

... ..

... ..

1848

... ..

REJOB

RECHERCHES,
MÉMOIRES ET OBSERVATIONS
S U R
LES MALADIES ÉPIZOOTIQUES
DE SAINT-DOMINGUE,

*Recueillis & publiés par le Cercle des Philadelphes
du Cap-François.*

Nous serions trop heureux, si nous
avons rempli dignement les vues du
Gouvernement : nous le serions encore
plus, si cet Ouvrage peut contribuer à
l'utilité publique pour laquelle il a été
uniquement fait.

*Rech. hist. phis. sur les Mal. épizoot.
par M. Paulet, D. M. P. M. T. II,
page 477.*



AU CAP-FRANÇOIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

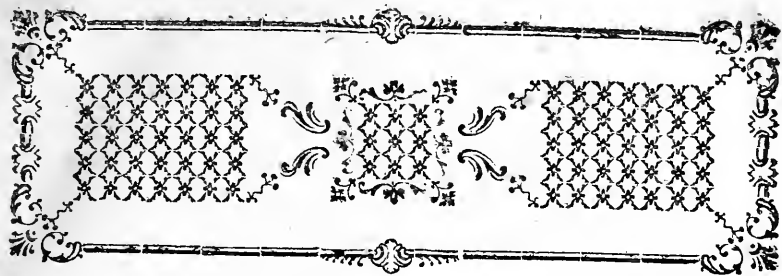
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT
5720 S. UNIVERSITY AVE.
CHICAGO, ILL. 60637

RFJCB

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT



RECHERCHES,
MÉMOIRES ET OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES ÉPIZOOTIQUES
DE SAINT-DOMINGUE,

Publiés par le Cercle des Philadelphes du
Cap - François.

L'ÉTONNEMENT que les Naturels du pays témoignèrent lorsqu'ils virent les Espagnols montés sur des Chevaux (1), annonce qu'ils n'avoient jamais vu de grands quadrupèdes.

Cependant le pays pouvoit en nourrir. Les Espagnols, qui avoient apporté avec eux plusieurs espèces de quadrupèdes, furent très-heureux, dans un moment de disette, de trouver un troupeau de cochons qui avoient multiplié dans les bois (2) & bientôt les chiens devinrent si nombreux que l'on crut qu'ils ne laisseroient pas un seul cochon dans l'île (3).

(1). Hist. de St-Doming. par Charles Voix. Liv. II, p. 119.

(2). L. c. L. IV, p. 297.

(3). L. c. L. V. p. 351.

Sur les Maladies

L'on ne tarda pas à avoir, dans les forêts, des chevaux & des bœufs sauvages, qui ont exercé long-temps l'ardeur barbare & guerrière des Boucaniers. Tous ces animaux, qui n'étoient plus soumis au joug de l'homme, avoient reçu, de la nature & de l'indépendance, des caractères particuliers; & s'ils paroissent plus petits que les fouches d'où ils provenoient, ils étoient plus agiles, mieux constitués pour le pays, plus propres à résister au climat, & la chair de quelques-uns avoit acquis une faveur qui la faisoit préférer à celle des animaux de la même espèce que l'on apportoit d'Europe.

L'Auteur des Recherches philosophiques sur les Américains nous dit que les animaux d'origine européens ou asiatiques, qu'on a transportés en Amérique immédiatement après la découverte, se sont rabougris, que leur taille s'est dégradée, & qu'ils ont perdu une partie de leur instinct ou de leur génie; que les cartilages & les fibres de leur chair sont devenus plus rigides, plus coriaces, & si pleins de filassés qu'on a peine à les mâcher (4).

Cet Auteur, dont le stile séduit quelquefois, n'est pas toujours exact, & il a mérité, à bien des égards, les reproches qui lui ont été faits; il s'est trompé en disant que les chevaux & les bœufs se sont rabougris, qu'ils ont perdu une partie de leur instinct & de leur génie. La viande de bœuf n'a pas la même faveur, ni le même suc qu'en Europe, mais celle des bœufs gras qui ont été bien saignés, & qui n'ont pas été tués après de longues marches, n'est pas mauvaise, & on la mâche sans peine.

(4). Recherches ph. sur les Américains. Tome I, page 9.

Épizootiques.

3

M. Decout, maître en chirurgie, associé du Cercle à Acquin, nous dit que l'on pourroit manger ici de très-bonne viande de boucherie ; qu'il a vu plusieurs fois des bœufs qui ne le cédoient en rien aux plus beaux du Limousin. Qu'on visite, dit-il encore, les savannes du quartier de l'Azile, on y verra fréquemment des bœufs de cinq à six cents pesants, qui gémissent sous le lourd fardeau de leur graisse. M. Decout a vu deux bœufs chez Madame Maupin, qui par leur grande beauté ont été vendus 400 livres pièce ; mais un Boucher, au lieu de tuer de pareils animaux, n'achète le plus souvent que ceux qui sont près de succomber sous le poids des années & des infirmités ; & l'on ne doit pas être étonné de voir fréquemment sur nos tables des viandes dont la qualité molasse & baveuse atteste que la police des boucheries est encore défectueuse (5).

Ce que le même Auteur dit, en parlant des cochons, n'est pas plus exact pour Saint-Dominique ; ceux qui sont errants dans les bois, & que l'on appelle marrons, ont réellement pris des caractères sauvages ; leur taille est plus petite, plus ramassée que celle des cochons d'Europe ; mais ils ont un caractère de force qui n'appartient pas à des animaux rabougris ; ils n'ont presque pas de couenne, & leur chair a un goût particulier qui la fait rechercher. Ces animaux habitent ordinairement les montagnes, où ils vivent de fruits, de graines & de racines : il n'en reste guère à présent dans la partie françoise, si ce

(5). Cette police vient d'être réformée par MM. de la Luzerne & de Marbois ; & le Public ne peut que se louer de l'ordonnance sage qu'ils ont rendue à ce sujet, en 1787.

Sur les Maladies

n'est à la Gonave, à la Tortue, parce que les chiens & les Chasseurs les ont presque tous détruits.

La chair de cochon de parc & de corail est savoureuse & délicate, mais elle ne convient pas à tous les sujets, & les Médecins ne l'ordonnent sûrement pas aux malades préférablement à tout autre (6).

On ne fait pas si les animaux sauvages des forêts de Saint-Domingue ont jamais éprouvé des maladies épizootiques ; ils se portoient avec agilité dans les lieux qui pouvoient les abreuver, ou leur fournir une nourriture convenable : mais ceux qui sont assujettis sous la main de l'homme, & qui servent à sa nourriture & partagent ses travaux, contractent des habitudes qui les affermissent, & qui altèrent & dégradent leur constitution. Ne pouvant franchir les barrières qui les captivent, ils reçoivent dans le même lieu toutes les impressions que les variations des saisons portent non seulement sur eux, mais sur les eaux qui les désaltèrent, sur les substances qui les nourrissent : ils éprouvent de grands changements ; souvent excédés par des travaux forcés, ils sont frappés & saisis par une température contraire, & ils ne trouvent, pour réparer leurs pertes, qu'une eau corrompue & une nourriture insuffisante, altérée ou mal saine.

Il semble que l'homme gâte tout ce qu'il touche : on croit qu'il perfectionne les animaux qu'il soumet au régime de la domesticité, parce qu'il leur fait contracter des habitudes convenables aux usages auxquels il les destine : mais, dans le fait, il les dégrade, & les qualités qu'il leur donne sont des défauts qui augmentent leurs dispositions aux maladies.

(6). Recherches sur les Américains. L. c.

Épizootiques.

Le médecin Desportes est le premier qui ait fait mention des maladies épizootiques de Saint-Domingue. Il paroît que ces maladies ont exercé leurs ravages principalement dans les plaines. Les sécheresses, la température, ne sont jamais au même degré dans les mornes que dans les plaines; & les eaux, les aliments n'y éprouvent pas des altérations aussi sensibles.

On fait que l'excès de travail, les marches longues, les courses forcées, disposent les humeurs à une septicité caustique, capable de produire des maladies charbonneuses (7). Si l'on examine les animaux qui sont dans cet état, si l'on considère quelle est la nature du principe caustique qui se développe dans leurs humeurs, on verra que les impressions qu'ils reçoivent dans une saison ardente par l'altération de l'air, des eaux, des pâturages, doivent favoriser le développement du même principe, & fixer une analogie dans les phénomènes qui doivent en résulter: mais on doit aussi sentir que ce principe doit avoir plus d'activité, lorsque toutes les causes capables de le produire se trouvent réunies pour augmenter leur énergie.

La réunion de toutes ces causes se trouve encore plus souvent dans les plaines que dans les montagnes. Les travaux sont presque toujours forcés dans les sucreries. On ne soigne pas les animaux comme ils devroient l'être, & rarement ils ont la nourriture qui leur convient; ils sortent suants des cabrouets des moulins; ils se vautrent pendant le jour, comme dans la nuit, sur l'herbe humide ou dans la poussière embrasée par le feu du Soleil; ils courent se défaltérer dans des mares.

(7). V. Mal. épiz. par Paulet. T. II, p. 228 & 440.

chaudes & fangeuses ; ils ne trouvent souvent qu'une herbe rare & brûlée : souvent même ils cherchent dans le sein de la terre, en fouillant les racines avec le pied, une nourriture qu'ils ne trouvent pas à sa surface : on leur donne cependant quelques têtes de cannes, ou de la canne passée au moulin & réduite en bagasse, que l'on mêle avec l'écume des chaudières : mais cette nourriture fermentescible ne doit pas convenir à des animaux échauffés par le travail.

Il suffit que la sécheresse, la mauvaise qualité des eaux, des paturages, les travaux forcés déterminent une disposition caustique & carbonneuse dans les humeurs, pour que l'on conçoive que cette altération humorale parvenue au plus haut degré d'intensité & d'activité, puisse se communiquer à des animaux qui sont d'autant plus susceptibles de ses impressions, qu'ils se trouvent dans des dispositions favorables : nous ne croyons donc pas que l'air soit le véhicule propre à transmettre les principes des maladies contagieuses ; nous pensons que ces principes ne se communiquent que par une voie immédiate, mais nous sommes persuadés, avec Sidenham, que si la constitution de l'air ne contribuoit pas à faire naître la disposition qui produit le germe de la contagion, les maladies épidémiques ne paroîtroient pas suivre le cours des saisons, & leurs ravages ne cesseroient jamais dès qu'ils auroient commencé (8).

La constitution de l'été de 1739 fut sèche, & la mortalité des bestiaux a été grande : voilà ce que dit M. Desportes (9) ; mais comme il ne parle pas du caractère de cette épizootie, on ne

(8). V. Sydenh. oper. T. I.

(9). V. Hist. des mal. de Saint-Domingue. T. I, p. 92.

Épizootiques.

7

peut tirer d'autre induction de la mention qu'il en fait, si ce n'est que la sécheresse de cette constitution en étoit la cause déterminante : cela est encore confirmé par le même Auteur, qui dit que la sécheresse de 1742 fut si considérable qu'on conserva peu de bestiaux dans la Colonie (1), & qu'il y eut disette dans les Boucherries (2) : il paroît que la mortalité continua en 1743 par la même cause (3).

L'humidité excessive qui domine quelquefois à Saint-Domingue, les alternatives du chaud & du froid occasionnent aussi des maladies sur les bestiaux. Dans la constitution humide de l'été de 1745, M. Desportes a observé que les bestiaux furent attaqués d'une contagion particulière qu'on n'avoit pas encore vue : on leur trouvoit des vers en quantité au fondement ou dans les narines, mais sur-tout dans les plaies qui pouvoient leur arriver par accident ; il s'en formoit promptement au nombril des veaux & des poulains, & à la nature des mères (4). Cette maladie, suivant M. Desportes, ne provenoit que de l'abondance des mouches produites par la chaleur qui a suivi l'humidité ; elles trouvoient dans les blessures des animaux, dont les chairs étoient plus molasses que de coutume, par rapport à l'effet des pluies & à la quantité des pâturages trop aqueux, une matière propre à recevoir les vermineux qu'elles ont coutume de déposer sur toutes les matières corrompues ou

(1). L. c. p. 121.

(2). L. c. p. 116.

(3). L. c. p. 130.

(4). L. c. p. 141.

§ *Sur les Maladies*

susceptibles de corruptions (5). Cette maladie continua pendant l'hiver (6), & elle existoit encore en 1746, dont la constitution fut très-pluvieuse (7).

L'époque des pluies, après les sécheresses, est celle des maladies vermineuses. La végétation est active, & les insectes paroissent saisir ce moment où ils trouvent une nourriture abondante, pour reproduire & perpétuer leurs espèces.

Il paroît aussi que l'humidité & la chaleur favorisent le développement de quelques autres maladies des animaux, comme le froid & l'humidité en procurent qui sont particulières.

Cela fait encore que les maladies qui règnent dans les mornes sont rarement les mêmes que celles qui attaquent les animaux dans les plaines.

Les maladies malignes épizootiques, qui ont régné dans la plaine depuis 1773, n'ont pas passé dans les mornes, & la morve qui a déjà occasionné des pertes considérables dans la dépendance du Cap, paroît jusqu'à présent s'être fixée à la plaine.

La grande quantité de vers que l'on a trouvée à l'ouverture des animaux en 1773, & dans les années suivantes, a fait penser que la maladie qui les faisoit périr étoit vermineuse. L'École vétérinaire de Paris, qui a été consultée sur cette maladie, a cru, ainsi que M. Regnaudot qui l'a observée & décrite, que ce n'étoit qu'une fièvre maligne pestilentielle, & que les vers n'étoient qu'une complication.

Nous croyons que la maladie qui s'est mani-

(5). Hist. des mal. de Saint-Domingue. L. I, p. 147.

(6). L. c. p. 193.

(7). L. c. p. 179.

Épizootiques. 9

festée en 1773 n'étoit pas essentiellement vermineuse, mais nous sommes bien éloignés de penser que les vers que l'on a trouvés dans les animaux n'aient jamais occasionné leur mort.

On fait que les vers font périr quelquefois les hommes à Saint-Domingue, mais plus souvent les enfants. Il est également vrai que les vers qui corrodent l'estomac, les intestins, ceux qui forment des tumeurs & qui pénètrent dans les voies circulaires peuvent occasionner des maladies putrides, des enflures, des écoulements par les nazeaux, &c. enfin toutes les maladies d'irritation que l'on observe même chez les hommes.

Étant occupé en 1770 de recherches sur l'action des artères, nous avons ouvert à Nancy, en présence de M. Jadelot, professeur en médecine, un cheval très-maigre, chez lequel nous avons trouvé dans les intestins grêles une quantité prodigieuse de vers strongles qui y étoient amassés en pelotons (8) : nous avons ouvert en 1774, 1776 & 1777 plusieurs animaux qui étoient morts subitement dans des convulsions, & chez lesquels nous n'avons trouvé dans l'estomac & dans les intestins que de érosions ou des tubercules produits par les vers : M^{rs} Joubert & Sire, qui ont publié en 1776, au Port au Prince, un Avis sur la cause de l'épizootie qui régnoit au Cul de Sac dans la partie de l'ouest, disent avoir trouvé des crinons qui avoient percé les intestins & qui étoient répandus dans le ventre & sur le mésentère (9).

En 1761, dans le Boulonnois, dans une épizootie sur les brebis, à la suite des pluies & de la

(8). V. Méd. vétér. par M. Vitet, sect. I, mal. superf. esp. II, p. 41 & 42.

(9). V. Mém. vétér. par M. Vitet, sect. IV, mal. spasim. pag. 667.

sécheresse, on a trouvé des dogues dans le foie de ces animaux. *Pleneix* attribue la maladie de 1761 à un principe vermineux. En Suède, en 1764, le sang des bœufs contenoit fréquemment des insectes particuliers qu'on nomme *Plie*. Les intestins, l'estomac contenoient aussi beaucoup de vers. En 1745, M. de Sauvage a observé des vers entre les paupières & les yeux. *Lancisi* avoit fait la même observation en 1711.

Ces faits & beaucoup d'autres que l'on pourroit rapporter, prouvent qu'il y a dans les animaux, comme chez l'homme, des maladies vermineuses essentielles qui peuvent les faire périr; mais ils ne détruisent pas l'opinion de ceux qui pensent que l'on trouve souvent une quantité prodigieuse de vers dans la masse alimentaire des animaux qui sont nourris avec l'herbe verte, sans qu'il en résulte d'accidents, & que les vers compliquent souvent les maladies malignes & putrides, dans lesquelles ils occasionnent des symptômes particuliers.

Tandis que M^{rs} Worloch & Regnaudot écrivoient avec sagesse des observations instructives, que le défaut de circonstances favorables devoit malheureusement rendre inutiles, pour le moment, la crédulité & l'ignorance soutenoient les opinions les plus absurdes & les plus dangereuses sur les causes de la maladie, & l'on employoit dans quelques endroits, pour en arrêter le cours, des expédients qui augmentoient encore les pertes des Colons, où l'on suivoit des traitements aussi meurtriers que la maladie même.

Mais dans le même temps que la Colonie gémissoit sur ses pertes & sur la diminution de son revenu, tandis qu'elle se plaignoit, avec raison, de n'avoir reçu aucun secours de la Méde-

cine ni de l'Art vétérinaire, on donnoit à M. Vicq-d'Azir, sur cette maladie, quelques détails qu'il auroit été bien plus intéressant de publier sur les lieux.

Épizootie de Saint-Domingue en 1774 & 1775 (1).

Vers la fin de l'année 1774, & pendant toute l'année 1775, on a éprouvé à Saint-Domingue, près du Cap, dans les habitations appartenantes à M. le Normand de Mezi, & dans plusieurs autres situées aux environs, une épizootie qui a régné sur les bœufs, sur les mulets, sur les chèvres, sur les moutons, sur les cochons, sur les chiens, sur les chats & sur les poules. La perte des mulets a sur-tout été considérable, parce que ce sont ces animaux qui abondent le plus dans ce pays, & dont les services sont les plus importants. M. B. médecin très-instruit, demeurant au Cap, a observé cette maladie, & nous a envoyé les détails suivans dans une lettre dont j'ai cru que l'on verroit avec plaisir les principaux articles.

« J'ai été assez heureux, Monsieur, pour me rencontrer avec vous, tant dans les précautions préliminaires que vous indiquez, que pour la méthode curative en général; & les changements qu'il y a eus dans ma méthode n'ont été déterminés que par les circonstances & la nature du sol. Le seul point dans lequel nous ayons différé, c'est sur l'usage des saignées comme pré-

(1). Exposé des moyens curatifs & préservatifs qui peuvent être employés contre les mal. pest. des bêtes à cornes, pag. 173 & suiv. édit. de 1776.

servatif ; car , au reste , nous ordonnons à peu près les mêmes remèdes. J'ai été déterminé à l'usage des saignées par la nature de la maladie que je regardois comme inflammatoire ; j'ai même fait répéter plusieurs fois cette opération , suivant le degré d'inflammation que je decouvris dans le sang de chaque animal , que je conservois dans des vases séparés ; j'ai été étonné , dans le principe , que cette précaution fût inutile à plusieurs animaux , & qu'ils fussent attaqués de la maladie aussi promptement que ceux auxquels on n'avoit fait aucune préparation.

Quant aux signes qui la caractérisent , ils sont ici en assez grand nombre.

1^o, Dans le commencement l'animal est triste : ce signe est commun à tous les animaux qui souffrent.

2^o, Il commence à boiter de la hanche gauche.

3^o, Il se mord les flancs & le ventre , & c'est toujours un signe certain de la douleur aiguë qu'il ressent.

4^o, L'animal n'a point de dureté dans aucune partie du bas-ventre , mais il s'est souvent formé des tumeurs lymphatiques , tantôt sur le col & le poitrail , tantôt sur différentes parties de la surface abdominale auxquelles on a appliqué des sétons , & que l'on a ouvertes en plusieurs endroits : on a employé tous les moyens possibles pour les faire dégorger par la suppuration.

5^o, Les flancs battent continuellement dans le dernier période , lorsque la respiration est très-gênée , le battement des ailes du nez est très-considérable.

6^o, L'animal balance sur les quatre pieds , il paroît avoir peine à se soutenir & être toujours prêt à tomber.

7^o, Les muscles cutanés sont agités par des convulsions continuelles.

8^o, L'oreille est plus ou moins chaude, suivant le degré de la fièvre.

9^o, L'appetit diminue très-vîte, disparoît même quelquefois; on a pourtant vu des animaux qui sont tombés en mengeant, & qui sont morts presque tout de suite.

10^o, Ils boivent avec beaucoup de peine; il y en a même qui n'ont jamais voulu boire, & tous ont été dans ce cas, lorsque la maladie a été au dernier période.

11^o, Les urines, dans le courant de la maladie, sont très-ardentes.

12^o, Les animaux éprouvent dans l'état de la maladie un ténefme considérable, dans lequel ils rendent plus ou moins de sang; leurs excréments, dès le principe, sont très-fecs & très-friables.

On a observé à l'ouverture des cadavres,

1^o, Que les nazeaux n'étoient point fétides, que les sinus ne contenoient pas une matière ichoreuse, & que la membrane qui les tapisse n'étoit altérée en aucun des points de sa surface.

2^o, Que le cerveau a toujours été dans l'état naturel; aussi ne lirez-vous rien dans notre procès-verbal qui regarde la tête, par l'habitude où nous étions de n'y rien trouver d'extraordinaire.

3^o, Le poulmon étoit toujours parfemé de taches livides, & de points gangreneux; la substance de ce viscère, lorsqu'on la coupoit, laissoit couler un sang noirâtre & épais.

4^o, Le cœur, dont la texture des fibres est plus serrée, étoit exempt de ces taches gangreneuses; mais j'y ai constamment trouvé des concrétions polipeuses plus ou moins considérables,

& le sang contenu , tant dans les ventricules que dans les oreillettes , étoit toujours épais & noirâtre. Je vous observerai même à ce sujet que dans l'état de la maladie & dans certains animaux , l'épaississement du sang étoit quelquefois si considérable , qu'il a été impossible de le faire sortir , quoiqu'on eût donné plusieurs coups de flammes dans différentes veines , ce qui est arrivé quelquefois six heures après l'invasion de la maladie : ces animaux ont péri très-vîte.

5°, L'estomac des mulets étoit généralement enflammé. Il est bon de vous faire part ici de ce que j'ai observé à l'ouverture de cinq bœufs à laquelle j'ai assisté ; quatre chez M. de Breda & un chez M. de Mezi. Les quatre estomacs étoient comme vous le décrivez dans votre Mémoire. Les trois premiers étoient très-enflammés ainsi que le quatrième , & cette inflammation étoit très-manifeste ; dans la seconde membrane , la première ayant été enlevée avec les herbes qui y étoient contenues , ces herbes étoient très-sèches & très-friables ; la membrane interne étoit de même & y adhéroit. Je n'ai jamais observé , entre les estomacs & les circonvolutions des intestins , des concrétions muqueuses & rougeâtres ; j'ai , comme vous le verrez par notre procès-verbal , rencontré une fois seulement une glande dans l'intérieur de l'intestin ileum qui contenoit une humeur glaireuse.

6°, Les intestins grêles n'étoient jamais dans leur état naturel ; ils étoient parsemés de tâches inflammatoires , plus ou moins considérables ; il y avoit aussi quelques points gangreneux : les gros , & particulièrement le rectum , étoient toujours plus affectés , par la raison que vous verrez dans notre procès-verbal.

7^o, La vésicule du fiel n'a jamais rien offert de remarquable. La bile qui y étoit contenue étoit un peu plus épaisse & noirâtre, & j'avoue que je n'ai rien dit de cet article dans mon procès-verbal, non parce qu'il étoit plus essentiel à ce sujet, mais par pur oubli.

8^o, Le foie, la rate & les reins étoient gonflés, & d'ailleurs presque dans leur état naturel.

9^o, La qualité du sang étoit bien différente de celle que vous rapportez dans votre Mémoire, car elle a toujours péché par trop d'épaississement, comme il est dit au quatrième article.

10^o, Nous n'avons jamais trouvé de vers dans les yeux ni dans les sinus pituitaires; mais il avoit régné avant cette maladie inflammatoire une maladie vermineuse, dans laquelle les vers étoient accumulés dans l'estomac & dans le canal intestinal, & en si grande quantité que cela paroïsoit fort étonnant. Ces vers étoient de plusieurs espèces qu'il seroit assez inutile de vous détailler, puisque les seuls qui fussent nuisibles étoient ceux qui ressembloient à des aiguilles très-fines & qui avoient la tête noire. J'ai vu chez M. le Normand de Mezi un Nègre qui, ayant mis sa main dans la fiante d'un de ces animaux qui en avoit beaucoup rendu, la retira couverte de ces petits vers qui y étoient suspendus comme le sont ordinairement les aiguilles à une pierre d'aimant, & qui lui ont fait dès l'instant considérablement enfler la main & le bras. Cette enflure n'a même passé qu'avec des cataplasmes de thériaque qu'on y a tenus fort long-temps. *Signé, B.*

Le siège de cette maladie, dit M. Vicq-d'Azir, ou au moins ses principaux ravages, se trouvoient encore dans les voies alimentaires. Plusieurs Nègres qui avoient communiqué avec les bêtes ma-

lades, ou qui avoient introduit leurs mains dans le rectum de ces animaux, ont été attaqués de charbon : plusieurs même en font morts. Ayant été consulté pour cette dernière maladie, j'ai envoyé sur les lieux un plan de méthode curative, & j'ai appris depuis que le mal avoit cessé tout-à-fait. On s'en est encore pris à la méchanceté des Nègres ; on a supposé qu'ils avoient empoisonné les bestiaux : on ôte en effet à l'homme esclave toutes les ressources & toutes les raisons de faire le bien ; mais d'un autre côté on le suppose beaucoup plus riche en moyens qu'il ne l'est en effet pour faire le mal. Cette espèce d'injustice trouve des exemples dans les époques les plus anciennes de notre histoire. La peste régnante à Paris & dans plusieurs villes de la France, on imagina que les Juifs, en empoisonnant les puits & les sources d'eau vive, en étoient la cause, & on les punit rigoureusement d'un crime dont ils auroient peut-être été capables (2). S'il eût été possible, M. le Normand de Mezi

(2). C'est sans doute par inadvertance que cette idée a échappé à la plume philosophique de M. Vicq-d'Azir. Nous pourrions en dire autant d'un passage dans lequel M. Pauler paroît incliner à penser que l'on peut semer des maladies pestilentiennes avec des poudres enchantées, que l'histoire en offre malheureusement des exemples, & que l'on a puni en Allemagne, en France, à Toulouse sur-tout, des scélérats pour ce crime qu'ils ont avoué dans les tourments.

Les aveux forcés par les tortures ne sont pas des preuves. Nous avons vu une mère avouer qu'elle avoit empoisonné son enfant, la veille de sa mort, avec une plante qui lui avoit été donnée par un Nègre : cet enfant infiltré dans toute sa substance étoit mort de cachexie dans un temps pluvieux ; & en rassurant la mère, elle nous dit que le chagrin & la peur l'avoient fait mentir, parce qu'elle aimoit mieux mourir que d'être tourmentée. On ne croit plus aux forciers.

de Mezi n'a point adopté ces préjugés ; il a mis toute sa confiance dans les soins & dans les précautions conseillées par les gens de l'art ; il n'a pas eu moins à cœur les intérêts de ses voisins que les siens propres , & il a eu la douce satisfaction de voir ses efforts couronnés par le succès.

En 1777, M. Emard Millot a observé le charbon sur son habitation au pied de la montagne du Bonnet, dans le quartier de la Petite-Anse : on a guéri quelques animaux , chez lesquels il s'est manifesté des tumeurs au dehors , qui ont suppuré : on trouvoit , sur les viscères , des infiltrations d'une humeur rousse , & des traces de gangrène & d'érosion qui avoient été annoncées par un flux dysfenterique gangréneux. Cette épizootie attaquoit les bœufs & les mulets ; elle se communiquoit aux hommes.

M. Millot nous ayant consulté le 4 juillet 1777, en nous envoyant l'estomac d'un mulet, nous répondîmes que l'excoriation de la tunique veloutée de l'estomac, étoit absolument l'effet de la maladie ; que l'engorgement du mésentère, des intestins, la tension du rectum, annonçoient un état inflammatoire dysfenterique ; que les convulsions qui avoient précédé la mort étoient l'effet de l'irritation nerveuse, produite par la dissolution âcre des humeurs : nous ajoutions que les vésicatoires, qui ne peuvent qu'irriter & dis-

ni aux revenants. Il faut, pour l'honneur de la raison humaine, oublier tous ces rêves de barbarie, & ne pas citer des arrêts pour attester des crimes, parce qu'on sait qu'il y en a beaucoup qui ont fait gémir l'innocence. Que l'on produise avec des poudres une maladie pestilentielle : nous le croirons ; mais on citeroit toutes les annales, que nous ne le croirions pas. R. h. p. S, les m. ép. t. I, p. 76 & 77.

foudre, ne convenoient pas dans cette maladie (3).

M. Millot a consulté l'École vétérinaire de Paris, mais malgré tous les moyens qui ont été employés, il a perdu plus de soixante mulets.

Extrait de la consultation de l'École vétérinaire de Paris, en date du 17 juin 1778.

La maladie pour laquelle on consulte n'a pas de rapports avec celle qui nous a été décrite par M. le Normand de Mezi, & qui attaquoit les mulets de son habitation. Nous voyons ici des tumeurs froides & indolentes remplies d'un suc lymphatique absolument sans action, des viscères plutôt macérés qu'enflammés, une limphe, ou plutôt une sérosité répandues dans les différentes cavités, une quantité innombrable de vers de toutes espèces, non-seulement dans les entrailles, mais hors des intestins, dans les voies circulaires, dans le canal torachique, &c.

Tous ces désordres sont absolument ceux de la maladie que nous appelons en France *la pourriture* ou *cachexie*; elle est produite par des fourrages lavés, vazés, submergés, par des plantes âcres, caustiques, &c.

Nous la combattons avec beaucoup de succès par les martiaux, la rhubarbe, le quinquina, infusés dans le vin blanc ou des plantes aromatiques: la saignée est préjudiciable dans cette maladie.

S'il survient des tumeurs, percez-les de toutes parts jusqu'au fond avec un fer rouge; couvrez ensuite la partie cautérisée avec l'onguent basilicum, sur une once duquel vous incorporerez un gros de mouches cantharides: lorsque les tu-

(3). V. Méd. vétér. par M. Vitet, classe X, pag. 321.

Épizootiques.

19

meurs seront prêts à cicatrifer , vous donnerez un ou deux purgatifs.

Si l'on avoit été instruit que la maladie pour laquelle on consultoit étoit une maladie aiguë , qu'elle étoit contagieuse , qu'elle se communiquoit même aux hommes , on n'auroit pas jugé que c'étoit la cachexie : mais les instructions que l'on a envoyées n'étoient pas suffisantes pour faire connoître la nature de cette maladie. Il est facile de se tromper , quand on n'a pas l'habitude d'observer ; & lorsque cela arrive dans une consultation , on induit en erreur celui à qui on la propose , & on l'oblige de s'égarer avec soi.

L'École vétérinaire de Paris a dit , dans les différentes consultations qu'elle a envoyées en 1773 & 1774 , que les détails même qui avoient été faits par les Médecins du Cap étoient insuffisants. Ayant donc été obligée d'établir ses conseils sur des suppositions , & de les rendre conditionnels , on ne doit pas être étonné qu'ils n'aient pas eu l'utilité qu'elle auroit pu leur donner , si elle les avoit appuyés sur un rapport exact & fidèle : mais en supposant que les consultations que l'on demanderoit à Paris pour la Colonie fussent rédigées sur des observations bien faites , en supposant que ceux que l'on consulte connoissent parfaitement toutes les convenances des lieux , ce qui est difficile ; il y a toujours dans ces consultations lointaines le très-grand inconvénient que les avis que l'on reçoit arrivent lorsque la maladie est éteinte , ou lorsqu'elle a changé de caractère (4).

En examinant que , dans le temps qu'il régnoit à Saint-Domingue une épizootie maligne , la

(4). Cette seule considération doit faire sentir le service que

Guadeloupe (5) & les Provinces méridionales de France souffroient d'une maladie qui avoit à peu près les mêmes caractères, on sent combien on étoit injuste d'attribuer cette maladie au maléfice : l'on est convaincu que les Nègres n'avoient pas conspiré davantage que les Payfans de France à produire cette maladie, & l'on doit juger combien il étoit ridicule d'avoir pu croire un moment que les Nègres eussent empoisonné du chocolat, pour donner aux animaux les maladies charbonneuses, & qu'ils produisissent les maladies vermineuses, en faisant avaler des boles de viande corrompue, sur laquelle les mouches avoient déposé leurs œufs.

Mais d'où vient cette simultanéité d'effets dans des lieux si éloignés & dans des climats qui paroissent si différens ? On dit que des cuirs apportés de la Guadeloupe à Bayonne contenoient les principes de l'infection qui s'est répandue dans la Guienne ; mais en admettant que cette assertion fût bien prouvée, elle ne sert pas à expliquer pourquoi la maladie a régné en même temps dans plusieurs îles de l'Amérique qui éprouvoient, comme St. Domingue & la Guadeloupe, les funestes effets d'une sécheresse extraordinaire.

N'est-il pas prouvé en Médecine que les mêmes maladies ont régné en même temps dans plusieurs pays très-éloignés ? N'est-il pas prouvé que les vents, qui ont tant d'influence sur la constitution de l'air, ont établi, dans le même temps & dans différens lieux, une disposition qui a été suivie de maladies particulières & épi-

l'Administration a rendu à la Colonie, en lui procurant des élèves des Écoles royales vétérinaires de France.

(5). V. Mém. sur les mal. de la Guadeloupe, par M. Bertin, impr. à la Guadeloupe, ch. J. Renaud, année 1778.

démiques ? N'est-il pas probable , d'après cela , que les rapports de la constitution de l'air , établis dans le même temps en Europe & en Amérique par une cause générale , ont déterminé les maladies épizootiques qui ont régné aux mêmes époques ; & que si nous manquons de preuves pour appuyer cette opinion , c'est moins la faute de la nature que celle de l'observation (6).

Il paroît par deux procès-verbaux faits en 1780, l'un en date du vingt-sept février par M. Pellissot , & l'autre du vingt-neuf par M^{rs} B. & d'A. que des bœufs destinés aux Boucheries du Cap , & qui avoient sans doute été surmenés , sont tombés morts subitement , & que l'on a trouvé dans leurs cadavres des tumeurs charbonneuses à l'estomac , sur les intestins & sur le mésentère (7). MM. les Administrateurs avoient rendu , quelques mois auparavant , une ordonnance pour obliger les Bouchers d'affainir & nettoyer leur entrepôt de la Petite-Anse , & leur défendre d'y mettre des animaux avant deux mois , & de vendre aucune viande suspecte (8) ; ils écrivirent à cette époque au Juge de Police , en date du 1^{er} mars 1780 : « Nous avons l'honneur de vous envoyer & nous joignons ici le procès-verbal relatif à l'ouverture , qui a été faite par plusieurs Chirurgiens du quartier de la Petite-Anse , d'un bœuf mort subitement sur les terres de M. Decourt. Nous ne pourrons , Monsieur , que nous

(6). Essai sur l'action de l'air , par M. J. J. Menuret , §. XXXVII. . . . XI , pag. 54.

(7). M. Buffon , juge sénéchal du Cap , a bien voulu nous remettre ces procès-verbaux , avec quelques autres pièces sur le même sujet.

(8). V. L. & C. de S. D. par M. M. D. S. M. t. V. pag. 917.

en rapporter à ce que votre sagesse & votre prudence vous suggéreront à cet égard ».

On fait que les fatigues, occasionnées par des voyages longs, donnent au sang & aux autres humeurs une disposition très-âcre, qui peut non-seulement produire le mal à Butin, mais le charbon : il n'est pas étonnant, d'après cela, que les Bouchers du Cap perdent aussi souvent des animaux qu'ils amènent de l'Espagnol (9); ils sont obligés, pour les faire sortir & pour éviter des droits onéreux, de les faire passer par des détours très-longs qui les excèdent d'inanition & de fatigue; & ils amènent souvent dans leur entrepôt des animaux surmenés, dont la viande ne leur paroît pas suspecte, parce qu'ils croient qu'ils ne sont que fatigués, & qu'ils ignorent que ces animaux peuvent avoir contracté une disposition charbonneuse, qui peut devenir funeste même aux hommes (1).

Il conviendrait peut-être de faire visiter les animaux destinés aux Boucheries de la Colonie, mais il faudroit aussi que les bouchers fussent assujettis, sous de fortes peines, à prévenir les Experts nommés à cet effet, pour qu'ils pussent

(9). Lorsque ceux qui conduisent des troupeaux d'animaux de la partie espagnole dans la partie françoise s'apperçoivent qu'un animal ne peut plus continuer la route, ils le tuent & ils vendent la viande aux ateliers des habitations voisines. Comment empêcher qu'un Marchand cherche à augmenter ses bénéfices ou à diminuer ses pertes? Et qui empêchera les Nègres d'acheter de la viande qu'on leur donne à très-grand marché? La police générale ne peut pas s'étendre sur les abus qui doivent être surveillés par la police particulière des habitations.

(1). Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1766, édit. in-12 de Paris, t. I, sur une mal. sing. arrivée à deux Bouchers de l'hôpital royal des Invalides de Paris.

ouvrir les animaux morts subitement , & remettre leurs procès-verbaux au Juge, au Commandant , ou au Subdélégué de chaque quartier.

OBSERVATIONS

De M. Lompagieu-Lapole, vétérinaire breveté du Roi, sur l'épizootie qui régnoit dans la dépendance du Cap en 1780.

CETTE maladie paroît être la même que celle qui parcourut nos Provinces dès 1744 : je l'ai exactement suivie dans la dernière épidémie autour du Mont de Marfan, d'après l'ordre du Subdélégué de M. l'Intendant, & je crois qu'il n'y a de différence que dans quelques symptômes qui proviennent probablement de l'influence du climat, & de la modification des causes : avant que de parler des ouvertures de cadavre, je crois devoir donner la description des symptômes de la maladie.

Les animaux étoient tristes ; ils avoient une fièvre considérable : il y avoit grande gêne dans la respiration, les yeux étoient larmoyants, les nazeaux distiloient une matière rousse & jaunâtre.

Des animaux, qui paroissent bien portants, étoient surpris tout d'un coup par la maladie ; ils se couchoient, se relevoient sans cesse comme s'ils avoient eu des tranchées, & ils mouraient au bout d'une heure : la maladie s'annonçoit quelquefois par un cours de ventre, & les animaux périssent dans vingt-quatre heures : il se formoit quelquefois des tumeurs à différentes

parties du corps , & on a sauvé quelques-uns des animaux qui les ont éprouvées : enfin il survenoit quelquefois sous la ganache une enflure qui les empêchoit d'avalier , ce qui les étouffoit en moins de douze heures. Je les ai ouverts presque tous , & j'ai trouvé à ces derniers des phlic-tènes à l'arrière bouche dans la trachée artère jusqu'au poulmon , qui étoit enduit d'une humeur glaireuse & jaunâtre : le sang étoit coagulé dans les gros vaisseaux , les intestins étoient d'un noir foncé. J'ai également trouvé dans les autres animaux que j'ai ouverts des infiltrations de cette humeur épaisse & jaunâtre : le sang étoit également très-épais & très-noir dans les grosses veines autour des intestins ; mais je n'ai jamais rien observé de particulier à l'estomac.

Peu de temps après mon arrivée au Cap , je fus mandé sur l'habitation Vaudreuil où je retrouvai la même maladie : je fis les mêmes observations sur douze cadavres que j'ouvris ; ils avoient tous des épanchements de cette humeur glaireuse & jaunâtre que j'avois observée en France : les veines du bas-ventre étoient pleines d'un sang extraordinairement épais & noir : je priaï le Gérant d'une autre habitation , qui venoit de perdre beaucoup d'animaux , de me laisser ouvrir le premier mulet malade qui se rencontreroit : l'ayant obtenu , j'en tuai un , & je trouvai le sang également noir & épais dans les grosses veines du bas-ventre.

M. Lapole s'élève avec raison contre le malheureux préjugé , qui attribuoit cette maladie au maléfice des Nègres ; ses idées à cet égard font l'éloge de son jugement , & il mérite de la reconnaissance , pour avoir eu le courage de faire des représentations qui font un hommage rendu à

l'homme qui, avili & dégradé dans l'état de l'esclavage, n'est pas aussi méchant qu'on pourroit le présumer.

M. Lapole rapporte l'observation d'un bœuf que l'on croyoit avoir été empoisonné & qui étoit mort suffoqué par une orange très-grosse, qui s'étoit arrêtée dans l'œsophage avec beaucoup d'herbes. Il avoit été assez heureux, dans une pareille circonstance, pour sauver une vache en pratiquant l'œsophagotomie : nous observerons avec plaisir que M. Lapole est le premier Vétérinaire qui ait pratiqué cette opération avec succès ; car c'est par accident & sans vue que l'Élève vétérinaire, dont parle M. Chabert dans son Traité du charbon, a ouvert l'œsophage, en emportant une tumeur charbonneuse, dont le traitement & la guérison font cependant honneur à l'Artiste.

Le 27 février 1780, je fus appelé sur une habitation où il étoit déjà mort plusieurs mulets ; le propriétaire, allarmé, voyoit avec peine renaître un fléau dont la Colonie s'étoit déjà ressentie précédemment.

On me présenta un mulet malade à huit heures du matin ; il se couchoit & se relevoit au bout de quatre minutes ; il avoit le bout du nez très-froid, & le battement du cœur violent ; il agitoit très-souvent ses extrémités postérieures, & reculoit en arrière chaque fois ; il avoit de l'appétit. A quatre heures du soir je m'aperçus qu'il pouffoit quelques soupirs, & avoit un petit battement de flancs. Je donnai tous mes soins à cet animal, mais tous mes efforts furent inutiles : je l'ai trouvé mort. J'en ai fait l'ouverture : j'ai trouvé le sang coagulé dans les veines mésentériques ; il étoit d'un noir foncé : j'observai aussi une ma-

tière fêreuse & jaunâtre, & un tubercule rempli de vers sur une branche de la mésentérique antérieure.

Le lendemain 28 de mars, un autre mulet tombe malade; il présente des symptômes différents; il se couchoit & se rouloit, mais il se relevoit bientôt & cherchoit à manger. De quatre en quatre minutes il levoit la tête & battoit du pied: je le fis prendre, & lui trouvai, comme au premier, le bout du nez & les oreilles froides; il paroissoit faire bien toutes ses fonctions.

Pour prendre le mal dans son origine, & croyant le mieux observer, je demandai à l'habitant de tuer cet animal; il y consentit: j'en fis l'ouverture en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens que j'avois appelés: je trouvai, avec le plus grand étonnement, le sang tout coagulé, noir, un épanchement dans les veines mésentériques d'une humeur d'une couleur jaunâtre, une tumeur de la grosseur d'une noix remplie de petits vers pointus presque invisibles qui avoient rongé l'aorte descendante à la sortie de la poitrine: il n'y avoit rien de particulier dans tout le reste du corps. Étoit-il possible de faire quelque remède pour prévenir la mort de cet animal, qui n'eût peut-être pas vécu quatre heures de plus?

Le 3 de mars, un troisième mulet est reconnu malade le matin à six heures. A quatre heures de l'après midi, il meurt avec les mêmes symptômes que les deux premiers. J'en fis l'ouverture, & trouvai à celui-ci sur l'estomac un tubercule où étoit un seul ver long d'un pouce. Cette maladie attaquoit aussi les chevaux: il en tomba un malade à huit heures du matin: on s'en ap-

perçut à sa ganache que l'on vit un peu engorgée. Dans deux heures la tête lui devint monstrueuse, sa respiration n'étoit pas gênée : il jetoit seulement par le nez une écume blanchâtre.

Je lui fis des incisions sur la ganache, il en sortit beaucoup d'eau claire : le tissu cellulaire étoit jaune : j'allai le voir dans la nuit, & je le trouvai mort.

J'en fis l'ouverture ; il avoit un tubercule vermineux de la grosseur d'une noix dans l'artère émulgente droite : l'arrière-bouche, la trachée-artère étoient enduites d'une humeur jaune glaireuse d'un pouce d'épaisseur.

Le seize mars, un mulet tomba, malade & eut les mêmes symptômes : il lui sortit une petite tumeur qui, dans deux heures de temps, devint monstrueuse : je lui fis plusieurs incisions aussi profondes que je le pus, il n'en sortit qu'une sérosité glaireuse. Le 17 à midi l'écoulement cessa, les incisions parurent gangreneuses. L'après midi, à deux heures, l'animal commença à battre des flancs ; il eut la respiration gênée, & poussa quelques soupirs ; il se coucha & se releva de suite ; il mourut le 18. J'en fis l'ouverture, & lui trouvai un tubercule plein de vers sur l'artère aorte que ces insectes avoient rongée.

J'ai ouvert au moins cinquante mulets ou chevaux tous morts de la même maladie, & ayant présenté à peu près les mêmes symptômes ; & j'ai toujours trouvé les mêmes phénomènes. J'ai quelquefois trouvé des vers cœstres, qui avoient rongé le pilore où ils étoient implantés en grande quantité. Quelquefois la maladie se caractérisoit par une sueur abondante, par la gêne de la respiration avec un râlement considérable : l'animal étoit très-agité, il frappoit du pied contre terre.

Le 22 mars, à dix heures du matin, je vis un mulet, sortant du pâturage pour se rendre à l'écurie, prendre tout d'un coup la course & faire mille bonds : je le jugai malade, le trouvai fort chaud & singulièrement suffoqué. Je l'ai quitté un instant pour aller lui préparer un breuvage : je ne fus pas quatre minutes absent, que l'on me vint prévenir qu'il étoit mort : je l'ouvris & lui trouvai environ quatre-vingt vers rouges seulement à l'orifice inférieur de l'estomac : je regardai ces vers comme la cause de sa mort. J'observai que cette même humeur glaireuse, trouvée chez tous les autres sujets, commençoit à se former chez celui-ci, le long de la trachée-artère : les vers crinons, qui sont dans les tubercules artériels, sont rouges ; ceux qui se trouvent dans les tubercules de l'estomac sont blancs. M. Lapole croit que la plus grande quantité des animaux périssent à Saint-Domingue par les vers ; il dit en avoir trouvé dans tous les viscères, & chez toutes les espèces d'animaux qu'il a ouverts, mais que malheureusement on n'a pas encore trouvé de spécifiques contre ce fléau destructeur.

Les enflures qui sont compliquées de vers ne forment pas une maladie épizootique. M. Lapole a tenu dans ses écuries des animaux atteints de cette maladie avec des animaux bien portants ; il en a également vu dans les écuries des escadrons de Belzunce & de Condé en garnison au Cap, & il n'a pas vu que cette maladie fût contagieuse. Un de ses chevaux fut attaqué d'une enflure qui lui entreprit tout le dessous du ventre ; il parut guéri : mais il mourut huit jours après. M. Lapole trouva dans le duodenum, à huit pouces de l'orifice de l'estomac, environ quatre-vingt vers œstres qui étoient implantés

dans les tuniques de l'intestin. Ce cheval étoit depuis trois mois dans les écuries du sieur Lapole, & il n'avoit communiqué sa maladie à aucun des autres. Suivant M. Lapole, le charbon est très-commun dans les plaines de Saint-Domingue; il attaque les bœufs & les mulets principalement, & il exerce ses ravages lorsqu'il survient de petites pluies après de grandes séchereffes. M. Lapole a ouvert plusieurs espèces d'animaux domestiques, comme des chiens, des chats qui étoient morts de cette maladie.

M. Lapole pense que les grandes séchereffes sont les causes principales de cette maladie; il croit avoir observé que la mauvaise qualité des eaux peut occasionner des maladies, & que la disette & le défaut d'attention de faire boire les animaux à la main, les expose à des indigestions, à la phtysie sèche; il rapporte l'observation d'un bœuf qui, venant du travail tout suant, but des écumes, & eut une indigestion dont il le guérit. M. Lapole blâme l'usage où l'on est de lâcher dans les savannes les animaux qui sortent suants des cabrouets, des moulins, ou qui viennent de faire de longues courses; il dit en avoir vu beaucoup qui ont contracté des fluxions de poitrine pour avoir été saisis par le froid, & pour avoir bu de l'eau corrompue ou des écumes. Ces animaux rendoient par les narines, dans les derniers jours de leur maladie, une matière jaune sanguinolente; ils battoient des flancs, ils perdoient l'appétit & les forces, & ils périssoient après avoir souffert pendant dix à douze jours. L'observation, que les animaux se portent mieux dans les mornes qu'à la plaine, n'a pas échappé à M. Lapole, & il attribue cela, avec raison, aux fourrages, aux eaux & à la constitution de l'air

qui font meilleurs ; il se sert de cette observation pour prouver que le poison n'est pas la cause de la mortalité, parce que les Nègres des mornes, dont la condition est la même, se livreroient sans doute aux mêmes projets de vengeance que ceux de la plaine.

Pour répondre à la confiance des Habitants & à celle du Gouvernement, dont M. Lapole avoit déjà reçu une grace encourageante, voulant ne rien négliger pour détruire les préventions que plusieurs Habitants avoient que leurs animaux étoient empoisonnés avec la canne à madère ou le quebec, M. Lapole a fait des expériences ; il a râpé de la canne à madère ; il l'a mêlée avec du sirop, & il en a fait manger à un cheval deux fois par jour, pendant huit jours : après ce temps, il a exprimé quatre verres de jus de la même plante qu'il a fait avaler à l'animal ; il lui en a injecté ensuite dans les narines, dans les oreilles, dans le fondement ; il a trempé des épingles & des épines dans le même jus, & il a piqué l'animal dans plusieurs endroits, parce que c'est le moyen par lequel les Habitants prétendent que les Nègres occasionnent les enflures. M. Lapole a continué ces essais pendant quatre jours, sans que le cheval parût malade ; il l'a nourri ensuite pendant un mois ; il l'a tué après ce temps, en présence de plusieurs Médecins & Chirugiens, & il n'a rien trouvé de remarquable dans cet animal.

M. Lapole a répété cette expérience sur un mulet, & il l'a trouvé également sain ; il a haché une grande quantité de quebec ; il l'a mêlé avec du sirop. Deux mulets, sur lesquels M. Lapole vouloit essayer les effets de cette plante, ont été deux jours sans vouloir y toucher : mais ils en

ont mangé ensuite pendant huit jours. M Lapole leur a fait avaler à chacun quatre verres de jus de cette plante; il leur en a injecté dans les narines, dans les oreilles & dans le fondement: ils n'ont pas paru souffrir, & il les a trouvés très-sains, en les ouvrant.

M. Lapole dit que le farcin, qui a du rapport avec les dartres, est aussi commun sur les animaux dans ce pays, que cette dernière maladie l'est sur les hommes.

Il parle ensuite du mal des eaux qu'il dit être une maladie très-commune sur toutes les habitations; elle est caractérisée par de petites tumeurs grosses comme une châtaigne; elles sont remplies par une humeur épaisse; elles s'ulcèrent, & il en sort une matière blanche, jaune & verdâtre; elles paroissent formées par l'épaississement de la lymphe dans les glandes cutanées. Si l'on guérit quelques-unes de ces tumeurs dans un endroit, il en paroît de nouvelles dans un autre. M. Lapole, croyant que cette maladie a des rapports avec la maladie vénérienne, dit s'être servi du mercure & du cautère potentiel avec succès; il condamne, avec raison, l'usage de quelques Habitants qui cèlent soigneusement les maladies qui règnent dans leurs troupeaux; il voudroit qu'il fussent tenus de les déclarer au Commandant du quartier, pour que le Gouverneur pût prendre les précautions convenables à ses vues & aux intérêts publics.

Extrait de la consultation de l'École royale vétérinaire.

Le Directeur célèbre des Écoles vétérinaires de Paris a répondu à M. Lapole que l'on ne pou-

voit méconnoître , dans la maladie qu'il regardoit comme vermineuse , un véritable charbon : l'ouverture des cadavres a montré , dit M. Chabert , des épanchements de sang noir & coagulé , des épanchements lymphatiques jaunes & coagulés : ces désordres ne peuvent être que l'effet du charbon & le produit de l'humeur qui le constitue.

C'est cette humeur , suivant M. Chabert , qui , en agissant sur les organes essentiels à la vie , produit des irritations qui occasionnent les vertiges , l'espèce de frénésie dont les animaux sont atteints , & les vers ne contribuent que peu à leur fin.

Toutes les tumeurs que M. Lapole a observées , & qu'il appelle enflures , confirment l'opinion de M. Chabert , & il lui semble que la gangrène qui survient à ces tumeurs ne peut être l'effet que d'un charbon très-malin. Les causes qui occasionnent cette maladie à Saint-Domingue sont les mêmes que celles qui la produisent en France , des sécheresses excessives , des eaux de mares , des plantes chargées d'insectes , &c.

M. Chabert croit que le charbon est enzootique à Saint-Domingue , qu'il tient à des causes communes & générales , qu'il y existera toujours , qu'il se renouvellera plutôt ou plus tard , & qu'il y sera plus ou moins meurtrier , tant qu'on suivra le régime actuel , & que l'on abandonnera les animaux en sueur dans les savannes , qu'on les abreuvera d'eau de mare , qu'on leur donnera l'écume du sucre , qu'on les excédera de travail dans des temps qui ne sont pas réglés par l'heure des repas , qu'ils seront exposés à prendre dans les savannes une nourriture dont les qualités varient suivant les saisons , & qui est couverte d'insectes & d'œufs qu'ils y déposent.

M. Chabert croit que les vers qu'on a trouvés dans les intestins & dans l'estomac sont dus à l'écume du sucre, dont les mouches sont friandes & où elles déposent leurs œufs; il croit encore que les indigestions des animaux peuvent être produites par des écumes, & qu'on doit les regarder comme une des causes prochaines des maladies des animaux; il voudroit, pour corriger ces écumes, que l'on y mît du sel marin & des plantes amères.

Il pense que l'on devroit donner aux animaux une nourriture choisie, & en quantité suffisante; qu'on devroit les panser exactement, leur donner un abri convenable, une boisson pure & prendre des précautions avant & après leur exercice. M. Chabert recommande la propreté dans les abris qu'il veut que l'on fasse pour les animaux, parce que les excréments sont exposés à une décomposition d'autant plus prompte, que le climat est plus chaud; il observe que dans le pansement à la main, lorsque l'étrille n'enlève que peu ou point de crasse, l'animal a une disposition plus ou moins éloignée à la maladie; il recommande dans le pansement de laver les jambes, la bouche, les narreaux, les yeux, l'anus, les parties naturelles avec de l'eau fraîche, quelquefois acidulée avec du vinaigre.

Si l'on se détermine à renfermer les animaux dans des écuries ou à les recevoir dans certain temps sous des hangars, il faut leur préparer du fourrage qui, subissant un degré de fermentation, détruit la plus grande partie des semences vermineuses: on pourroit leur en donner de temps en temps comme correctif.

M. Chabert veut que l'on règle l'heure du repas des animaux; il recommande de ne les

abandonner au pâturage que lorsque le soleil aura dissipé la rosée, & il veut qu'ils en sortent avant que les vapeurs commencent à se condenser. On les fera rentrer à midi sous les hangars & on leur donnera alors les fourrages secs : on mettra un intervalle plus ou moins long entre le moment du travail & celui des repas.

Il faut abreuver les animaux avec de l'eau pure, moins chaude que la température de l'air, & aiguisée avec un peu de vinaigre ou de jus de citron : on peut rendre l'eau de mare moins malfaisante en la battant avec des vases & la laissant reposer ensuite : on peut y ajouter du vinaigre, du jus de citron, de l'acide vitriolique, de l'eau de Rabel : il faudroit mettre les mares à l'abri des rayons du soleil, au moyen d'arbres touffus : il faut les nétoyer souvent, garnir le fond & les bords avec du gravier : on peut pratiquer, à quelques pieds de la mare, un bassin dans lequel on puisse faire couler l'eau suffisante pour abreuver les animaux, en la faisant passer par une tranchée de communication qui seroit garnie de gros sable & de graviers, au travers, desquels se filtreroit l'eau.

Après avoir indiqué les moyens de prévenir les maladies des bestiaux, M. Chabert prescrit ceux qui peuvent les préserver lorsque les maladies existent : il établit enfin une méthode curative.

Il recommande dans ce traitement la saignée dans les animaux jeunes & vigoureux, de favoriser par les vésicatoires & par l'application du feu la formation des tumeurs qui se manifestent au dehors, de les faire suppurer long-temps, de donner quelques alexipharmques, suivant les indications, l'alkali volatil, des apéritifs incisifs

communs, des antiseptiques, l'antimoine dia-
phorétique, l'oximel scillitique, le nitre, le
kina, la liqueur minérale d'Hoffman, que lorsque
les animaux sont hors de danger; il rejette du
traitement toutes les drogues incendiaires, dont
on a tant abusé par ignorance dans l'épizootie
de 1774 & des années suivantes. M. Chabert,
qui dit avoir tiré ses formules de l'Ouvrage de
M. Poupée-Desportes, recommande dans le trai-
tement des vers l'huile empyreumatique animale,
dont le succès lui a été garanti par une foule
d'expériences.

Malgré l'ordonnance de MM. de Valliere &
de Vaivre, qui enjoint d'enterrer les cadavres des
animaux dans des lieux éloignés dans des fosses
profondes (1), on trouve encore à l'entrée des
villes, dans les grands chemins, des cadavres
d'animaux qui pourrissent sur le sol: chacun se
plaint de l'insalubrité de l'air; chacun se plaint
du défaut de police, & on a peine à se sou-
mettre aux lois les plus sages: on néglige les
précautions qui peuvent arrêter le développe-
ment & l'activité des principes contagieux.

Les Habitants devroient enterrer les animaux
dans un lieu clos. Les belles expériences de M.
Vicq d'Azir sur la contagion des fosses vétéri-
naires, suffissent pour démontrer le danger d'y
faire tuer & enterrer les animaux dans des divi-
sions fréquentées par les Nègres, par les chiens
& où l'on plante des vivres & des fourrages.

Un procès-verbal fait à la Petite-Anse en 1776
par M. Pelissot, ayant exposé que les Espagnols

(1). V. Lois & Const. de St-Dom. par M. M. D. S.
M. t. V, pag. 530.

apportoient de là viande suspecte, préparée en aiguillette, pour la vendre aux Nègres qui en éprouvoient des maladies charbonneuses, M. le Commandant général ordonna provisoirement d'arrêter sur le port dans la ville, ou à la plaine, la viande qui seroit apportée par les Espagnols; il sollicita le Juge de Police (2) de se joindre à lui pour prendre les mesures convenables dans cette circonstance, & il a été rendu une ordonnance provisoire qui défend à tout particulier d'acheter, de vendre du tasseau (3) apporté par les Espagnols, & de faire brûler celui qui avoit été apporté. Cette ordonnance a été publiée de nouveau en 1779 (4) sur de nouvelles plaintes portées au Gouvernement; & d'après une lettre de MM. les Général & Intendant, par laquelle ils prioient le Juge du Cap de faire vérifier juridiquement les faits qui leur avoient été dénoncés, & de donner aux conséquences qu'ils auroient ou pourroient avoir toute l'attention & sévérité que l'intérêt public exige (5).

Depuis la paix, les cargaisons de chevaux anglais, de mulets & de bœufs abondoient dans la rade du Cap. On ne doit pas douter que des animaux très rapprochés dans des navires où ils sont exposés à être nourris avec des fourrages altérés & à boire de la mauvaise eau, même de l'eau de mer, arrivant d'un pays froid dans un pays

(2). M. Esteve, alors juge-sénéchal du Cap, & aujourd'hui juge de l'Amirauté.

(3). Le tasseau est une viande imbibée de jus de citron & desséchée au soleil.

(4). V. Lois & Constit. de St-Doming. par M. Moreau de St-Mery, tom. V. pag. 701.

(5). Ext. d'une lettre de MM. d'Argout & de Vaivre à MM. le Procureur du Roi & le Juge du Cap, en date du 12 décembre 1779.

très-chaud, où ils ont non-seulement à contracter l'habitude d'une nouvelle température, mais d'une nourriture nouvelle, ne soient très-disposés à être malades : cette révolution leur est souvent funeste : il en périt un grand nombre, & cela est d'autant plus fâcheux pour la Colonie, que ce commerce ne se fait pas en denrée, mais en argent, & que cela porte un grand préjudice à l'exploitation des manufactures.

Le sieur Lapole, dont le zèle a toujours été louable, a rapporté dans un procès-verbal du 10 janvier 1780, qu'il avoit vu périr une cargaison entière de chevaux anglois qui avoient été nourris avec du foin, de l'avoine & des patates échauffés.

Il en est de même des mulets que les Espagnols apportent ; ils peuvent non-seulement apporter des maladies des lieux d'où ils viennent, mais ils sont dans les dispositions les plus favorables pour en être attaqués ; & l'on ne doit pas être étonné d'en perdre beaucoup, lorsqu'au lieu de leur donner des soins attentifs jusqu'à ce qu'ils soient acimatés, on leur fera supporter tout de suite des travaux qui accélèrent la dépravation de leurs humeurs : nous avons vu périr en 1776, d'une pléuropéritonite, plusieurs mulets qui avoient été descendus de bord pendant un nord : nous avons trouvé la plèvre & le poulmon enflammés & encroûtés de suppuration : les bronches étoient remplies d'une glaire sanguinolente.

M. le Chevalier de Ladebat vient de nous marquer dans une lettre, en date du 24 avril de cette année : « Les pertes considérables que j'ai essuyées sur mes mulets n'ont point été occasionnées par les épizooties dont plusieurs sucreries ont été frappées : tous les mulets que j'ai

perdus étoient tombés lentement, malgré les soins & la nourriture la plus abondante, dans un état de dissolution qui s'annonçoit par la maigreur & par la chute du poil (6). L'eau qu'on a trouvée à l'ouverture a prouvé incontestablement cet état de dissolution dont j'ignore la cause : peut-être ces animaux, achetés à bord & alors bien portants en apparence, avoient-ils été abreuvés d'eau de mer dans la traversée ? Et c'est peut-être à cela que l'on doit attribuer la maladie qui les a détruits dans les six premiers mois (7).

M. Millot, associé du Cercle, nous a envoyé l'Observation suivante.

Les pluies ont été abondantes en mars & en avril : il y avoit beaucoup d'herbes dans les savannes, mais l'humidité & l'alternative du froid & de la chaleur ont été préjudiciables à des mulets nouveaux que j'avois achetés dans un entrepôt à Limonade.

Le 2 mai, à trois heures après midi, le gardien d'animaux amena un mulet qui étoit enflé depuis le milieu du ventre jusqu'au milieu du cou. L'épaule, hors le montoir, étoit extrêmement tendue : il y avoit dans le ventre beaucoup de borborygmes : on a fait des scarifications à la partie la plus déclive de l'enflure, & on a mis l'animal dans une écurie. L'œil étoit étincelant, la respiration un peu longue ; les scarifications

(6). La mer brûle presque toujours le poil des animaux, & ils en changent lorsqu'ils sont à terre.

(7). L'habitation de M. le chevalier de Ladebat est au Camp de Louise, quartier de l'Acul : le terrain de cette habitation est bas, & les eaux y sont mauvaises.

rendoient une humeur lymphatique ou séreuse , & le tissu cellulaire en paroissoit rempli.

Je fus voir cet animal à minuit : on me dit qu'il avoit mangé ; il avoit fianté & uriné , mais il paroissoit triste. A cinq heures du matin la respiration étoit gênée : il y avoit un écoulement par les nazeaux d'une humeur semblable à celle des scarifications ; il mangea un peu , mais il se développa peu de temps après une enflure sous la ganache , & elle fut très-considérable en moins d'une heure.

On avoit fait sur les enflures une embrocation de tafia camphré , mais je les fis panser avec le suppuratif chargé de cantharides.

A onze heures la respiration étoit gênée , les nazeaux étoient engorgés * sur tout le côté droit , l'enflure de la ganache n'avoit pas augmenté , celle du poitrail étoit un peu baissée , les scarifications rendoient beaucoup de sérosité & l'animal mangeoit un peu.

A cinq heures du soir l'enflure du poitrail étoit diminuée , celle de la ganache étoit dans le même état , celle du nazeau droit étoit augmentée , & l'animal jetoit beaucoup d'humeur lymphatique blanche filandreuse.

Il y a eu dans ce jour un orage avec beaucoup de pluie , de vent & de tonnerre.

A six heures la respiration étoit courte & gênée , les flancs battoient , l'œil étoit morne , la tête baissée , les oreilles abattues : l'animal est mort quelque temps après.

M. Millot avoit déjà perdu trois mulets sur douze qu'il avoit achetés , en remplacement , le 16 février 1787 , dans l'entrepôt des sieurs Moline à Limonade , & il en avoit trois autres qui avoient du farcin. Nous avons vu chez lui , le

10 mai, une jeune mule qui avoit, depuis la veille, une tumeur œdémateuse considérable sur l'épaule hors du montoir. On avoit scarifié profondément cette tumeur dans toute son étendue : le tissu cellulaire étoit jaune infiltré, l'animal étoit gras ; il portoit la tête haute, il avoit l'œil vif : on l'approchoit difficilement ; son pouls étoit lent, la respiration n'étoit pas gênée : les accidents ont augmenté peu à peu. M. Millot nous écrivoit le 11 : « Je désespère de ma jeune & jolie mule. La pluie qui tombe depuis plus d'une heure ne lui fait pas du bien ; elle est triste, elle mange difficilement, la respiration est gênée, les flancs sont déprimés : les vers sont établis dans les plaies & la dévorent, sans que l'animal y paroisse sensible. Cet animal est mort le 12 mai, & l'on a trouvé à son ouverture des infiltrations lymphatiques le long de la trachée-artère dans le médiastin, dans le mésentère sous la ganache. M. Millot nous a rapporté que ces mulets nouveaux avoient paru bien portants pendant un mois, que c'est à cette époque qu'il les avoit fait cabester, qu'il leur avoit fait brûler le lampas, couper les barbes, & qu'on leur avoit mis, après cela, dans la bouche de l'ail pilé avec du sel ; ils n'ont été mis au moulin que six semaines après, & on ne les y a tenus qu'une heure sur vingt-quatre.

Le mal des eaux a infecté le troupeau pendant l'hiver qui a été très-pluvieux, ce qui a jeté les mulets dans un état de maigreur & de dépérissement, & a fait mourir ceux qui étoient âgés (8).

(8) Nous avons trouvé, le 5 juin, dans le troupeau de M. Millot, sept mulets qui avoient des gonflements sur les articulations avec de petits ulcères rouges : ces animaux avoient aussi quelques tubercules sur la peau, qui étoit sèche.

M. Millot a fait nettoyer les parcs de ses animaux en décembre ; il leur a supprimé les écumes ; & quoiqu'il y ait sur son habitation des savannes assez considérables pour changer de pâturages chaque jour, il leur a fait donner de la bagasse hachée avec des têtes à cannes, humectées par le moyen d'une râpe préparée avec trois cinquièmes d'eau, & deux cinquièmes de sirop brûlé, il a observé que les animaux préféroient la bagasse au fourrage vert.

M. Millot a remarqué que les mulets sont avides de lécher la terre qui sort de dessus le sucre ; & comme il a cru que cela pouvoit les incommoder, il a soin de la faire jeter dans des lieux écartés. Nous invitons quelques Chimistes à examiner cette terre avant qu'elle ait servi à purifier le sucre, & après, pour connoître les principes qu'elle contient, & ceux dont elle se charge.

M. Millot pense que l'eau des marres est d'autant plus mal-saine, qu'elle n'est que la réunion des eaux pluviales qui se chargent de toutes les immondices des savannes où elles passent.

Il croit que l'alternative du chaud & du froid, la pluie & le soleil, l'altération des pâturages, la malpropreté des animaux qui se vautrent dans les cendres ou dans la poussière, lorsqu'ils ont chaud, ou lorsqu'ils sont inquiétés par les mouches, sont des causes fréquentes de maladie.

Nous observerons que M. Barré de St-Venant, président du Cercle, dont l'habitation n'est qu'à une lieue de celle de M. Millot, a fait l'acquisition de vingt-quatre mulets qui ont été choisis au sort entre lui & M. Millot ; qu'il ne les a pas fait travailler encore, & qu'il n'en a perdu aucun.

Les Artistes vétérinaires, brevetés & entretenus par la Cour dans la Colonie, ont représenté au Gouvernement la nécessité de visiter les cargaisons des animaux qui sont apportés par les Anglois & par les Espagnols : mais on a été arrêté jusqu'à présent pour ordonner cette visite, parce que l'on a cru qu'elle pourroit donner des entraves à un commerce que l'on doit favoriser (9), & que l'on a pensé qu'il valloit encore mieux donner aux Habitants des instructions sur les précautions qu'ils doivent prendre lorsqu'ils ont acheté des animaux, que de rebuter les marchands anglois, & sur-tout les espagnols, par des lois conditionnelles & exclusives.

Les Nantois & les Bayonnois apportent souvent des vaches dans la Colonie. Ces vaches, d'après les édits de Sa Majesté & les arrêts de son Conseil, devroient être marquées d'une S. sur le front, & sans cela elles ne devroient pas être reçues dans la Colonie. Les Capitaines devroient être tenus aussi de représenter un certificat légalisé, pour assurer qu'il n'existoit pas de maladie épizootique. On devroit user des mêmes précautions pour les animaux que les Habitants embarquent quelquefois, en allant en France, pour se procurer du lait, dans la traversée : car

(9). En 1761, la Chambre d'agriculture du Cap a sollicité la permission d'introduire, dans les ports où il y a un siège d'Amirauté, les chevaux & mulets étrangers, la Colonie ne pouvant dès-lors fournir les animaux nécessaires à l'exploitation des manufactures, & ne pouvant réparer les pertes occasionnées par les sécheresses ou par l'abondance des pluies. Cette introduction est encore plus nécessaire aujourd'hui par l'extension des cultures dans la Colonie : mais il semble que l'intérêt particulier & l'économie politique exigeroient que l'on s'assurât de la santé des animaux importés, pour prévenir des pertes & une consommation onéreuse.

on ne doit négliger aucune des précautions pour empêcher le transport des maladies contagieuses.

Les habitants du Cap s'étoient plaints plusieurs fois de l'infection occasionnée par la voirie, qui étoit à l'entrée de la ville : nous avons visité cette voirie, assisté de M. Roulin, en présence de M. Deschamp, substitut de M. le Procureur-général du Roi ; & nous y avons compté plus de soixante cadavres, qui exhaloient une odeur que les vents du sud & de sud-ouest portoient dans la ville. Nous en avons parlé dans notre description médico-topographique de la ville du Cap, dans la séance publique du Cercle du 11 mai 1785. M. Buffon, juge du Cap, a rendu, dans la même année (1), une ordonnance de police qui établit un Entrepreneur pour faire enterrer les animaux.

Les habitants ne vendent souvent leurs animaux sur les habitations, que lorsque la caducité ou des maladies les ont mis hors de service : cela fait que les boucheries sont souvent pourvues de mauvaise viande. Si l'on n'étoit pas arrêté par la crainte de diminuer les subsistances, on pourroit établir des prohibitions contre les bouchers, même contre les vendeurs : mais y a-t-il rien de plus dangereux que de laisser vendre dans les boucheries des viandes suspectes, qui peuvent être une source de maladie ?

Comme un homme avide & trompeur fait vendre quelquefois judiciairement les Nègres malades qu'il craint de voir mourir en ses mains, il y a des particuliers qui font vendre à la barre du siège les animaux qui sont attaqués de quel-

(1). Ordonnance provisoire de police concernant la voirie du Cap, du 2 septembre 1785.

ques maladies, le sieur Lapole croit que c'est à cet abus que l'on doit attribuer la propagation de quelques maladies contagieuses, & il a proposé en 1780, dans un procès-verbal, de visiter les animaux que l'on voudroit vendre judiciairement.

Les maladies charbonneuses qui sont enzootiques à Saint-Domingue ont attaqué les animaux; non-seulement de la dépendance du Cap, mais elles ont régné épizootiquement en 1776, dans les plaines du Cul de Sac & de l'Artibonite. M. Bouvier, maître en chirurgie, nous a fait connoître en 1776 que le charbon avoit fait périr beaucoup de bœufs à l'Artibonite, & qu'il avoit soigné plusieurs Nègres qui avoient contracté le charbon pour avoir mangé de la viande de ces bœufs, que l'on avoit jetée imprudemment dans la rivière.

O B S E R V A T I O N

Par M. Auvrai sur la voracité des Nègres.

J'ACHETAÏ des Nègres à bord d'un navire venant de la côte d'Angole, dans le nombre desquels il se trouva un Nègre & une Nègresse de nation Mondongue, qui ne laissoient échapper aucune occasion de manger des charognes, quoiqu'ils fussent amplement nourris comme les autres. Quelques précautions que j'aie pu prendre, je n'ai jamais pu remédier à la dépravation de leur goût.

Le Nègre tomba dans un état de maigreur & de dissolution. Surveillé à l'hôpital, il commençoit

à reprendre un peu de force, & son état donnoit quelque espoir de le réchapper; mais à peine put-il marcher, qu'averti par un Nègre de la nation (qui étoit sur une habitation voisine), qu'on avoit enterré un veau dans les environs, il s'échappa de l'hôpital, fut avec son camarade déterrer l'animal, & en mangea tant qu'il revint tout enflé: peu de temps après il mourut (2).

La Nègreffe avoit le même goût pour la charogne: on lui avoit souvent vu manger des chats morts & des rats (tous les Congos mangent des rats dans leur pays, & quand ils sont frais ils ne font aucun mal). Il y a quelque temps qu'étant à la poursuite de quelques Nègres marons dans les mornes, j'en surpris un dans son ajoupa occupé à faire rôtir deux rats embrochés qui n'étoient ni écorchés ni vidés.

La Nègreffe, après un an de Colonie, tomba dans un état de maigreur, & il étoit probable qu'elle succomberoit comme le Nègre. Je me décidai à la faire transporter sur l'habitation où je demeure: je la fis surveiller le jour & la nuit; elle couchoit à l'hôpital. Un soir l'hospitalière, faisant sa visite dans les chambres des Nègreffes, fut frappée d'une odeur infecte; elle chercha partout & ne découvrit rien: mais elle s'aperçut que plus elle s'approchoit du lit de la Nègreffe congo, plus l'odeur étoit forte, ce qui la décida à chercher jusques sous la paille, où elle trouva deux rats morts depuis plusieurs jours, pleins de vers; elle en avoit déjà mangé un, & se proposoit de manger les deux autres dans la nuit. J'ai fait redoubler de soins pour lui faire

(2). Il paroît que les Bambaras de la côte d'Or, & les Mondongues de la côte d'Angole sont les plus carnivores.

perdre cette habitude : je ne fais si j'ai réussi , mais elle est parfaitement bien rétablie & dans le meilleur état.

Il y a peu d'habitations où l'on ne trouve de semblables exemples , sur-tout si on suivoit de près les Nègres qui tombent dans la maigreur & la dissolution.

En l'année 1773 , le navire le Pacifique , armé au Havre de Grace , expédié pour traiter à Juda , côte d'Or , faisant son retour au Cap-François , île Saint-Domingue , relâcha à l'île du Prince. Deux Nègres Bambaras s'échappèrent , & au bout de trois jours furent trouvés à se regaler d'un vieux cheval mort depuis plusieurs jours & à moitié pourri. De ces deux affamés carnivores , un mourut la même nuit , l'autre survécut à son camarade sept jours , & finit sa carrière le huitième , après avoir mangé dans la nuit la ration , en lard salé , de 40 hommes d'équipage.

M. Dupont-Dutertre , alors chirurgien à bord dudit navire , fit l'ouverture du cadavre ; il trouva un ulcère gangreneux à l'orifice supérieur de l'estomac , de la grandeur d'un double escalin , & un un autre dans le fond de ce viscère.

Extrait des Observations sur l'esclavage des Noirs à Saint-Domingue , par M. Robert-Coël , habitant l'Azile , envoyées au Cercle le 28 mai 1787.

Je voudrois peindre le caractère des Nègres de la Côte , mais leur pays est partagé en quantité de petites nations qui ont chacune une nuance qui les distingue , ce qui m'entraîneroit dans un long détail ; qui souvent seroit trop minutieux :

Je ferai seulement remarquer que chez les Nègres d'Angole un homme se croiroit avili s'il cultivoit la terre, & que ce soin est tout entier abandonné aux femmes, ce qui rend les Nègres de cette Côte paresseux, peu susceptibles de devenir cultivateurs, s'ils ne sont point amenés jeunes dans nos Colonies; qu'ils sont très-ivrognes, & que le vol chez eux, loin d'emporter l'infamie, est une marque d'adresse pour celui qui l'exerce avec succès; que le Nègre de la côte d'Or est aussi ivrogne & voleur, mais plus propre à la culture; qu'en général tous les Nègres sont indolents, ayant peu de besoins, de la plus grande indifférence sur les aisances & les commodités de la vie, aimant avec voracité (principalement les Nègres Bambaras) toutes sortes de viandes, même infectées, & sacrifiant jusqu'à leur santé pour se satisfaire.

J'ai vu un de ces Nègres sur une habitation dont j'étois chargé, attiré par l'odeur détestable du cadavre d'un chien qu'on avoit soupçonné enragé, & qu'on avoit tué le dimanche, l'aller chercher le jeudi au milieu des joncs d'un marais où on l'avoit caché, & le manger demi-grillé sur des charbons: aussi a-t-il payé cher ce repas; il est mort deux jours après, enflé à faire horreur, malgré tous les remèdes qu'on lui donna pour l'évacuer, & ce n'étoit point le besoin qui l'avoit contraint, ayant des vivres en quantité sur l'habitation: il y avoit déjà plus de six ans qu'il étoit dans le pays sur cette même habitation.



Extrait d'une lettre de M. Paulet, maître en chirurgie au Terrier-Rouge.

Vous desirez, Monsieur, que je vous fasse part des accidents arrivés aux Nègres qui ont mangé de la chair des animaux morts du charbon.

En 1776, j'ai été appelé chez M. de Vailly, habitant aux Fonds-Blancs, pour voir un Nègre qui avoit sur la joue gauche un point charbonneux, avec un gonflement considérable à la face, au cou & à la poitrine. Je demandai à ce Nègre s'il avoit mangé de la viande de quelques animaux morts de maladie; il hésita à m'en faire l'aveu: enfin il me dit qu'il avoit mangé un morceau de bœuf mort, mais que c'étoit un morceau de cuisse, & que le siège de la maladie étant dans le ventre, il n'avoit pas cru que cela pût l'incommoder. J'ai traité ce Nègre, & il a guéri.

Dans la même année quatre Nègres d'une sucrerie, au Terrier-Rouge, déterrèrent un mouton & le mangèrent. Un de ces Nègres fut atteint d'une humeur charbonneuse au visage, & mourut; un autre eut le ventre affecté, & périt dans quatre heures de temps, dans des convulsions horribles.

Ayant vu mourir plusieurs Nègres du charbon sur l'habitation Brethoux, je dis au gérant que l'atelier avoit infailliblement mangé des bœufs qui mouroient sur l'habitation; il fit des recherches, & trouva dans presque toutes les cases à Nègres de la viande qui étoit dans la plus grande corruption.

Un particulier de cette paroisse, qui fait le commerce des bêtes à cornes, a perdu subitement

ment un Nègre dans le mois de mai 1787. J'ai été appelé dans le même temps pour voir un Nègre qui étoit sans connoissance, couvert d'une sueur froide, & qui est mort deux heures après. Plusieurs Nègres de la même habitation se trouvant très-incommodés, & craignant de subir le même sort, nous ont avoué qu'ils avoient mangé de la viande des bœufs morts dans la savanne commune, & qui n'avoient pas été enterrés.

Le charbon régnoit encore à l'Artibonite en 1783. M. Gelin, élève distingué de l'École vétérinaire de Paris & entretenu dans la Colonie, a donné pour l'habitation *Ciber* une consultation dont nous allons rapporter l'extrait.

Sur les renseignements qui ont été donnés, M. Gelin a reconnu que la maladie pour laquelle on le consultoit étoit le charbon; il établit d'abord que cette maladie se manifeste de plusieurs manières, qu'elle attaque les animaux les plus gras & les plus forts, & que les effets en sont si prompts, qu'il y a peu d'animaux qui en réchappent.

Le charbon se divise en extérieur qui est moins dangereux, & en intérieur qui est presque toujours incurable: on reconnoît le charbon extérieur à une ou plusieurs tumeurs, plus ou moins volumineuses, qui surviennent indistinctement sur toutes les parties, après un mouvement fébrile, & qui parviennent à leur accroissement dans l'espace de cinq à six heures. Ces tumeurs sont souvent œdémateuses, douloureuses & infiltrées d'une sérosité roussâtre très-corrosive: quelquefois la gangrene apparôit avec la tumeur.

Le charbon intérieur se manifeste par l'air triste, la tête basse, le refus des aliments, le

froid des oreilles & des extrémités, l'inflammation de la bouche & de la membrane pituitaire, par des coliques : le malade se lève, se couche, regarde son flanc; il se livre quelquefois à des mouvements effrénés, & il meurt plus ou moins promptement dans les convulsions, suivant que le charbon affecte des viscères plus ou moins essentiels à la vie.

L'ouverture des cadavres montre des extravasations d'un sang noir enflammé avec des points gangreneux entre cuir & chair : les viscères du bas-ventre sont enflammés, gangrenés, & l'on y trouve des excoriations, des déchirements, des infiltrations d'un sang noir épais, d'une sérosité roussâtre, des épanchements de sang dans les intestins, des tumeurs plus ou moins considérables aux environs des reins, les viscères de la poitrine, les membranes du cerveau engorgées d'un sang noir & fortement enflammé.

M. Gelin établit un traitement préservatif & un curatif. Dans le premier, il veut que l'on interdise toute espèce de travail aux animaux exposés à l'épizootie, que l'on diminue la moitié de la nourriture, qu'on les abreuve avec une eau pure acidulée & une eau blanche nitrée, qu'on les panse à la main, qu'on les boucheonne le matin & le soir, qu'on les renferme depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi pour éviter l'insolation, qu'on leur ôte les écumes (3), que l'on pratique trois ou quatre

(3). Je crois que l'habitude où l'on est de transporter à toute heure des écumes dans les bacs & chaudières destinées à mettre les têtes à cannes hachées, ou les herbes destinées pour les animaux, est dangereuse, sur-tout quand ces bacs & chaudières ne sont pas couverts. La chaleur du soleil excite une très-prompte & forte fermentation : il se

Épizootiques.

saignées à un ou deux jours d'intervalle, suivant les indications; que l'on applique un séton, & que l'on y entretienne la suppuration jusqu'à ce que l'on n'ait plus à craindre l'invasion du charbon.

Dans le traitement curatif, M. Gelin veut qu'on sépare les animaux sains des malades, & que l'on tienne ceux-ci à la diette, qu'on leur donne de l'eau blanche & acidulée avec le vinaigre. Il faut pratiquer de larges incisions sur les tumeurs: on les cautérifera, on appliquera des suppuratifs animés par les vésicatoires. La saignée doit être proscrite à cette époque, & l'on ne doit employer des purgatifs que lorsque les plaies sont prêtes à se cicatriser.

Si nous connoissons bien toutes les causes qui peuvent produire les maladies charbonneuses, nous dirions pourquoi elles se manifestent dans des lieux différents, pourquoi elles paroissent se calmer dans un temps pour reparoître dans un autre: nous pourrions faire connoître leurs rapports avec d'autres maladies, & pourquoi elles règnent sur une habitation, tandis que les animaux des habitations voisines sont attaqués par d'autres maladies, comme nous l'avons observé au Quartier-Morin & à la Petite-Anse.

La morve, cette maladie terrible, n'est connue à Saint-Domingue que depuis quelques années. M. Lapolle croit qu'elle a été apportée en 1780 par des animaux étrangers, & il dit qu'il l'a observée pour la première fois dans les écuries du S. L. voiturier public au Cap, qu'elle

dégage beaucoup d'air fixe qui, par sa pesanteur, reste dans ces bacs ou chaudières, ce qui peut contribuer à occasionner des maladies, peut-être même des épidémies. *Note communiquée par M. Auvray.*

a été communiquée aux animaux des Pères de la Charité à l'hôpital du Roi ; qu'elle a passé de là sur les habitations du quartier Morin & de la Petite-Anse.

Suivant les observations du révérend père Séraphin, supérieur de la Charité du Cap-François (4), les mulets atteints de la morve ont l'air triste, la tête basse, les oreilles tombantes, l'œil morne, le poil hérissé, les flancs leur battent ; ils maigrissent : les glandes de la ganache se gonflent, l'humeur qu'ils rendent est roussâtre & prend de jour à autre la consistance de pus ; elle sort en gros flocons avec une expiration bruyante ; ils mangent bien : il est survenu un gonflement au poitrail ou au fourreau à quelques-uns : à la dernière époque, les extrémités se gonflent, se gercent & il en sort une eau puante.

Tous les remèdes ont été inutiles, les saignées & les purgatifs ont accéléré la mort. Les fumigations, les cautères, les sétons ont paru la retarder (5). Tous les animaux que l'on a tenus enfermés sont morts plutôt : il n'y a eu que quatre chevaux atteints, & il n'en est mort qu'un.

Les organes de la respiration étoient sains, ainsi que ceux du bas-ventre : mais la membrane pituitaire étoit gonflée, ulcérée, & les cornets détruits : la morve de Saint-Domingue, suivant le R. P. Séraphin, est plus meurtrière que celle d'Europe.

M. Gelin, qui a observé cette maladie dans

(4). Extrait d'une lettre, datée de l'hôpital du Roi, du 17 avril 1787.

(5). V. Méd. vét. *Classe VI.* pag. 828.

plusieurs quartiers où il a soigné un grand nombre d'animaux, a présenté à MM. les Administrateurs un mémoire dont nous allons donner l'extrait.

Extrait du mémoire de M. Gelin sur la morve.

La morve est une maladie très-contagieuse; elle est ordinairement sporadique en Europe: nous croyons qu'on pourroit l'envisager à Saint-Domingue comme épizootique. Cette maladie n'a commencé à paroître, dans la plaine de la dépendance du Cap, que vers le milieu de l'année 1784; elle s'est manifestée depuis cette époque sur plusieurs habitations.

Cette maladie s'est portée principalement sur les mulets: nous l'avons cependant observée sur quelques chevaux.

On fait par l'histoire des épizooties qu'il y a des maladies qui n'attaquent qu'une seule espèce d'animaux, comme il y en a qui se communiquent à toutes les espèces.

Les mulets travaillent beaucoup plus que les chevaux: les fatigues excessives qu'ils éprouvent leur occasionnent des sueurs abondantes, des pertes considérables: le sang s'épaissit, les humeurs s'appauvrissent; ils contractent des dispositions à plusieurs maladies, & ils sont plus susceptibles à l'action des principes contagieux.

S'il est difficile de connoître les causes des maladies des animaux, il ne l'est pas moins quelquefois de prononcer sur leur caractère & sur leurs suites: c'est ce qui nous a inspiré de la réserve à l'invasion de cette maladie; & quoique nous vissions une analogie parfaite entre les symptômes qu'elle nous présentait & ceux que nous

avons observés, en 1780, sur un très-grand nombre de chevaux, à Beaumont sur Oise, nous n'avons pas cru devoir prononcer sur la nature & sur son espèce, jusqu'à ce que nous ayons été instruits par l'observation & par l'ouverture des cadavres.

La morve en Europe est une maladie chronique; elle est au contraire très-aiguë à Saint-Domingue. M. Vitet dit avec raison que les progrès de cette maladie sont plus prompts dans les mulets que dans les chevaux (6). Nous pensons aussi que ces progrès sont plus rapides dans les pays chauds que dans les pays tempérés.

Les Nègres ne s'apperçoivent que les animaux sont malades que lorsqu'ils commencent à jeter. Le flux s'établit ordinairement par les deux nazeaux. La matière de ce flux est un pus bien formé, dont les qualités paroissent dépendre de l'état des sujets & de leurs humeurs. Les malades tombent dans un état de maigreur considérable. L'intensité des symptômes de cette maladie & leur rapidité nous ont fait douter pendant quelque temps de son véritable caractère : nous avons soupçonné que c'étoit une péripleurésie maligne compliquée d'ulcères chancreux, semblable à celle qui a régné à Paris en 1769 (1); & comme elle attaquoit des animaux très-jeunes, nous avons cru aussi qu'elle pouvoit être regardée comme un flux critique & nécessaire à la dépuracion des humeurs, comme cela a lieu dans la gourme, la fausse gourme, la pleurésie, la péripleurésie, la morfondure.

(6). Méd. vétér. par M. Vitet, cl. VI. mal. évaç. p. 824.

(7). Mém. de la S. R. de méd. année 1779, pag. 366

Enfin les faits ont fixé notre opinion, & lorsque nous avons été assurés que cette maladie étoit la morve, nous avons insisté sur la nécessité absolue non-seulement de séparer les animaux sains des sujets malades, mais encore de tuer ceux-ci, pour arrêter les progrès de ce fleau redoutable.

Rien n'est plus incertain que le siège de la morve. Les Auteurs qui ont écrit sur l'hyppiatrique ne sont pas d'accord : les uns l'ont placé dans le foie, les autres dans la rate, d'autres dans les reins, quelques-uns dans les poumons, d'autres dans le cerveau. M. Lafosse père, en 1749, prétendit démontrer que le siège de cette maladie étoit dans la membrane pituitaire. M. Lafosse fils adopta ce sentiment : mais M. Chabert croit que le siège de cette maladie est dans le sang.

Il est bien vrai que la membrane pituitaire est toujours plus ou moins affectée dans la morve, qu'elle paroît souvent la seule partie attaquée : mais les désordres observés dans le cerveau, dans les viscères du bas-ventre, dans la poitrine particulièrement, semblent annoncer que cette maladie dépend de la perversion des humeurs, & nos observations nous portent à adopter l'opinion de M. Chabert. Nous pensons que si la morve se caractérise toujours par l'écoulement des naseaux, c'est parce que l'étendue de la membrane pituitaire, la foiblesse de sa tiffure & le nombre de ses glandes offrent à l'humeur morbifique une issue plus favorable.

Les recherches qu'on a faites pour découvrir la nature du virus morveux, obtenir des notions sur les causes qui peuvent se développer, & sur la manière dont il se transmet, ont été jusqu'à présent infructueuses. On a regardé en Europe comme une des principales causes de la morve

la mauvaise qualité des eaux & des fourrages : mais nous ne pouvons l'attribuer à cette cause dans ce pays, puisque la constitution des saisons, depuis mil sept cent quatre-vingt, ne paroît pas avoir apporté d'altération sensible aux pâturages dont les animaux se nourrissent habituellement, comme on en observe dans les longues sécheresses, ou lorsque les pluies ont été abondantes, ou dans les alternatives de pluie & de sécheresse, constitution qui paroît favoriser particulièrement le développement du charbon.

On ne pense jamais les animaux à Saint-Domingue. On lâche dans les savannes les animaux suants qui sortent du travail ; ils sont exposés à recevoir des grains de pluie & à souffrir des suppressions de transpiration, par l'impression d'un air froid & humide : les aliments qui les nourrissent ne réparent pas les pertes occasionnées par des travaux excessifs, ce qui doit produire l'épaississement & l'arrêt du sang & de la limphe.

Nous avons observé au quartier Morin, sur une habitation où la morve a fait des ravages considérables (8) que cette maladie prenoit de l'intensité, se développoit davantage, & avoit un caractère plus aigu dans le temps des roulaisons, lorsque les animaux fatiguoient beaucoup, & lorsqu'ils communiquoient plus entr'eux au moulin ou au cabrouet.

Mais toutes ces causes ont existé dans tous les temps à Saint-Domingue, & si elles favorisent le développement de la morve, elles ne suffisent pas pour produire cette maladie, qui

(8). L'habitation de M. Lefevre. Cette habitation a perdu plus de deux cent mulets depuis trois ans, malgré tous les soins d'une administration très-attentive.

auroit été connue, sans cela, bien long-temps avant l'époque dont nous avons parlé.

Nous pensons que la morve a été apportée dans la Colonie par des chevaux ou des mulets étrangers. Les Habitants ont été jusqu'à présent, en achetant des animaux apportés par les Anglois ou par les Espagnols, dans une sécurité dangereuse; mais les pertes qu'ils éprouvent devroient les décider à n'introduire dans leurs savannes des animaux nouvellement exportés, qu'après les avoir fait visiter.

Comme il est très-difficile de connoître les causes de la morve, & que nous ne pouvons en examiner que les effets & les symptômes, nous décrirons avec exactitude ceux que nous avons observés, & les signes qui peuvent la faire distinguer des autres maladies avec lesquelles elle a des rapports.

Tous les chevaux ou mulets qui jettent, ne sont pas attaqués de la morve: mais ceux qui sont atteints de cette maladie jettent nécessairement, & dans ce cas les glandes de la ganache sont gonflées, & l'on observe des chancres sur la membrane pituitaire.

Nous avons observé, avec M. Chabert, trois degrés dans la morve. Dans le premier, l'animal a un air triste, abattu, l'œil morne, la tête basse, le poil terne, la bouche & la membrane pituitaire très-enflammés, les urines crues: le flux s'établit ordinairement tout de suite par les deux naseaux: la matière est blanche, visqueuse & s'attache à l'orifice des naseaux: les glandes lymphatiques de la ganache se tuméfient ordinairement; elles sont mobiles & sans douleur: cet engorgement précède quelquefois le flux, mais ordinairement il lui succède.

Dans le second degré, tous les symptômes prennent de l'intensité ; cela arrive ordinairement du cinq au septième jour : les malades tombent dans le marasme, la membrane pituitaire se boursoffle ainsi que le cartilage transversal des naseaux ; les glandes de dessous l'auge deviennent quelquefois douloureuses, le pus qui découle des naseaux est très-abondant & plus visqueux : il est souvent grumeleux & jaunâtre, il tombe par flocons, il devient âcre & corrosif, il ronge & détruit la tiffure des parties qu'il touche : on voit alors les chancres qui paroissent sur les parois du cartilage mitoyen des fosses nasales : le pus étoit si corrosif dans plusieurs sujets, que nous avons vu le cartilage percé, rongé & presque entièrement détruit : les yeux se fluxionnent, les larmes sont épaissies & purulentes ; elles coulent le long du chanfrein. Nous avons observé dans plusieurs animaux que les os angulaires & la partie supérieure des os du nez étoient, pour ainsi dire, soulevés, & qu'ils rendoient, ainsi que les zygomatiques, lorsqu'on les frappoit, un son sourd qui annonçoit la quantité du pus contenu dans l'intérieur des sinus.

Enfin, vers la fin de la maladie, que nous appelons le troisième degré, les ulcères chancereux s'agrandissent, la respiration devient laborieuse : on entend un râlement considérable, comme celui que l'on observe dans les chevaux *cornard* ou *halley* : le pus devient verdâtre, sanguinolent, très-fétide : il survient quelquefois des hémorragies considérables : la fièvre se développe du quinze au vingt : le battement de flanc a lieu, & les animaux périssent.

L'ouverture des cadâvres nous a montré la membrane pituitaire ulcérée, entièrement dé-

truite dans la partie supérieure des fosses nasales & dans les sinus.

Nous avons quelquefois trouvé cette membrane enflammée & suppurée, les sinus frontaux maxillaires & zygomatiques remplis d'un pus semblable à celui qui fluoit au dehors, le cerveau molasse, le plexus choroïde engorgé, les ventricules pleins d'eau rousse, les glandes (pinéale & pituitaire) engorgées & abscondées; les glandes du dessous, la ganache & les tyroïdes plus ou moins engorgées; les poulmons remplis d'hydatides, de tubercules & de points blanchâtres répandus sur la surface de ce viscère & suppurés: les appendices sur-tout nous ont paru fortement affectés: nous avons trouvé les glandes bronchiques d'un volume considérable & suppurées: les bronches & la trachée-artère contenoient quelquefois du pus: les glandes axillaires nous ont paru souvent engorgées, ainsi que les glandes mésentériques que nous avons trouvées plusieurs fois suppurées, sur-tout chez les sujets farcineux.

Voilà à peu près le résultat de nos observations depuis l'année 1784 jusqu'en 1785; mais à cette époque, nous avons observé un changement notable dans le développement de la maladie.

Nous avons peu vu d'animaux qui n'aient éprouvé, avant que d'être attaqués de la morve, des claudications plus ou moins fortes & plus ou moins longues, sans aucune apparence de tumeur, d'engorgement, d'inflammation, ni d'aucune lésion extérieure; elle est survenue à d'autres à la suite d'ulcères chancreux, carcinomateux qui environnoient la bouche, particulièrement la commissure des lèvres, & s'étendoient sur les muscles maxillaires, sur les releveurs de la lèvre

antérieure, sur les masseters, sur les milohioidiens & sur le menton. Ces ulcères commençoient par une tumeur dure, circonscrite, indolente, renitente, sur la surface de laquelle s'élevoient plusieurs petits boutons remplis d'un pus fétide, ichoreux, & qui, par son extrême âcreté, rongeoit la peau & formoit des escarres considérables : nous avons vu la morve succéder au farcin, & se compliquer avec cette maladie, sans que la mort survînt plus promptement. Quelques animaux, qui avoient le mal des eaux, ont été attaqués de la morve (9), & les ulcères répandus sur tout le corps se sont desséchés, lorsque le flux a été établi. Nous avons observé sur une habitation du quartier Morin, que le plus léger accident suffisoit pour déterminer cette maladie formidable.

T R A I T E M E N T.

On n'a guéri en Europe qu'un très-petit nombre d'animaux attaqués de la morve, & ce n'a été encore que lorsque la maladie étoit dans son principe, & lorsqu'elle n'avoit aucune complication.

Nous n'avons pas vu un seul animal, depuis 1785, qui eût la morve, sans complication : toutes les tentatives que nous avons pu faire ont été inutiles, & nous regardons cette maladie comme absolument incurable.

Nous avons employé, suivant les indications, la saignée, les délayants, les tempérants, les antiphlogistiques, les apéritifs, les fumigations

(9). V. ci-après une consultation sur le mal des eaux par M. Gelin, p.

émolientes ou acidulées avec le vinaigre , les fumigations avec le camphre, le sucre brut. Nous avons ajouté de l'eau de chaux (1) dans les boissons délayantes & fudorifiques : nous avons administré l'alkali volatil fluor & concret à forte dose (2) : nous avons touché les ulcères chancreux avec l'eau phagédénique : nous avons fait des injections adoucissantes, des détertives : nous avons appliqué des cataplasmes émollients, des emplâtres fondants sur les glandes engorgées : nous avons appliqué des vesicatoires, mais nous avons observé, avec M. Chabert, qu'ils hâtoient la fin des malades. Nous avons tenté l'opération du trépan sur les sinus frontaux & maxillaires pour pouvoir déterger les ulcères de la membrane pituitaire par des injections ; mais nous n'avons obtenu aucun succès : nous n'avons pas voulu essayer les vapeurs de l'orpiment recommandées par M. Vitet (3), dans la crainte de quelques accidents sur les Nègres. Il y a beaucoup d'autres remèdes qui ont été employés inutilement contre la morve : on peut consulter à ce sujet la Matière médicale de M. Bourgelat (4) & un ouvrage de M. Huzard (5), vétérinaire recommandable par son zèle & par ses lumières, associé national du Cercle.

Les Nègres sont paresseux, négligents & maladroits : on ne peut pas compter sur l'exécution des soins & des précautions dont on les charge dans le traitement des animaux, & c'est une des

(1). Mém. de la S. R. de méd. année 1779, p. 361 & f.

(2). Mém. de la S. R. de méd. L. C.

(3). Méd. vétér. pag. 129.

(4). Pag. 135 & 136.

(5). Notice des principaux Hipiastres qui ont traité de la morve, insérées dans le Journal de méd. en mai 1786.

causes qui contrarient le plus les succès que l'on pourroit obtenir.

Moyens prophylactiques.

Si la morve se déclare sur une habitation, il faut s'affujettir à visiter le troupeau trois fois par jour avec exactitude.

Dès qu'on appercevra le moindre flux chez un animal, on le séparera sur le champ, & on le tiendra enfermé jusqu'à ce que la maladie paroisse caractérisée.

On doit construire la case destinée à servir d'hôpital dans un lieu sous le vent : cette case doit être bien aérée, sablée & garnie d'une mangeoire avec un râtelier.

On ne laissera entrer aucun animal sain dans cet hôpital : les brosses, les étrilles, les cornes, les bouteilles, les licols, les éperlins, les bailles, les seringues, enfin tous les ustensiles consacrés au service des animaux atteints de la morve, ne doivent pas être employés pour les animaux sains.

Les Nègres, destinés au service de l'hôpital, ne doivent pas approcher les animaux sains, à moins qu'ils ne se soient lavés & baignés.

Lorsque les animaux qu'on aura séparés seront reconnus morveux, on les fera tuer sur le champ sur le bord de la fosse qui doit être profonde, & sur laquelle on mettra des branches de campêche pour empêcher les animaux d'en approcher.

On aura soin d'affainir les lieux où la morve est établie : on râtilera les râteliers, les auges, s'ils sont en bois : on les lavera avec de l'eau bouillante acidulée avec le vinaigre, on grattera les bacs en maçonnerie, on les fera crépir ; &

après les avoir enduits , on les blanchira avec de la chaux.

M. Vitet recommande de frotter les naseaux de chaque animal avec l'essence de térébenthine (6) , mais ce moyen ne nous a pas paru certain.

Nous n'avons obtenu de succès sur quelques habitations , & nous ne sommes parvenus à ralentir les progrès de la contagion , que lorsque nous avons été secondés par le zèle & l'exactitude des personnes chargées de la régie de ces biens.

Nous avons cru qu'il étoit de l'intérêt public que l'on visitât les bâtimens qui apportent des cargaisons de chevaux & de mulets de la Nouvelle-Angleterre & de la côte d'Espagne.

Nous avons proposé de faire gratuitement cette visite , qui pouvoit empêcher l'introduction des maladies contagieuses , & prévenir des pertes qui sont très-onéreuses à la Colonie. Nous avons fait part de nos vues , en 1785 , à la Société royale de médecine ; elles ont été communiquées aux Députés de la Colonie , qui ont répondu : « L'inspection des mulets & des chevaux , à leur arrivée dans l'île , n'est pas sans inconvénient : on peut craindre qu'à la faveur d'une loi qui l'ordonneroit , il ne se glissât des fraudes & des monopoles contraires aux avantages de la Colonie ».

Ces observations , qui font pressentir des inconvénients que l'on pourroit prévenir en ordonnant cette visite , n'attaquent pas les avantages qui pourroient en résulter : mais nous avons rempli notre tâche à cet égard , & nous ne

(6). Méd. vétér. T. 2. pag. 831.

craignons pas qu'on nous reproche d'avoir été dirigés dans nos représentations par notre intérêt particulier, puisque nous croyons qu'il étoit de notre devoir de faire cette visite sans rétribution.

M. Vitet dit que pour détruire le virus morveux il faudroit que toutes les nations s'accordassent, en même-temps, à détruire tous les chevaux morveux.

Ce projet trouveroit peut-être plutôt son application dans la Colonie, qu'en Europe, si l'on vouloit empêcher l'introduction d'animaux suspects, si l'on empêchoit la communication qui a lieu entre toutes les habitations & les différents quartiers, & si l'on prenoit le parti de tuer tous les animaux dans lesquels la morve est établie : mais cela ne pourroit s'exécuter que par des ordres supérieurs ; & , comme le dit M. Vitet, les particuliers usent toujours de tous les délais, de tous les moyens possibles pour éluder l'arrêt de mort de leurs animaux.

La lettre suivante nous a été écrite de la Grande-Rivière le 5 septembre 1785, par M. Peyre, médecin du Roi, associé du Cercle.

« Une maladie épidémique, mon cher Confrère, qui règne depuis quelque temps sur l'habitation de M. Dufay, l'a déterminé à faire venir M. Lapole pour développer la cause d'un fléau qui ruine bien des Habitants. Après avoir examiné tous les animaux qui paroissent plus ou moins affectés, il a particulièrement donné ses soins à une mule qui languissoit depuis environ cinq à six jours. Cette bête ne mangeoit pas ; elle rendoit par les naseaux une écume sanguinolente, la respiration étoit très-gênée, & la chaleur du corps très-considérable : après bien des agitations, la mule est morte ce matin :

l'ouverture

L'ouverture en a été faite par M. Lapole ; il a trouvé la trachée-artère toute ulcérée & noire comme de l'encre , les poumons sphacelés & adhérents à la plèvre.

L'ouverture du bas-ventre nous a fait voir quelque chose de plus intéressant : l'orifice inférieur de l'estomac étoit entouré de plusieurs petits vers courts , dont le nombre augmentoit prodigieusement , en s'avancant vers le duodénum , qui en étoit tout tapissé : j'en ai même retiré qui se trouvoient nichés entre les membranes de l'intestin : nous avons vu , non sans surprise , deux sacs anévrismaux dans les branches des artères rénales du côté droit ; ils contenoient une prodigieuse quantité de petits vers comme des aiguilles. Je vous envoie les deux pièces séparées dans deux flacons , pour que vous les examiniez à loisir. Quelle est à présent la cause de la mort de cet animal ? Je suspens mon jugement : communiquez - moi votre façon de penser à cet égard : cette maladie me paroïsoit bien compliquée. Je suis tout à vous ,
PEYRÉ , médecin.

M. Gaubert , habitant au quartier Morin , nous a envoyé dans le même temps l'observation suivante , qui a été faite sur l'habitation Ducasse aux galeries du Dondon.

Un mulet maigrissoit beaucoup & avoit perdu son appétit : le farcin est survenu : l'animal est devenu si foible , qu'il ne pouvoit se soutenir qu'avec peine ; ses yeux étoient enflés , les convulsions l'ont tourmenté pendant vingt-quatre heures avant sa mort.

On a trouvé dans les intestins une infinité de vers blancs , gros comme une aiguille : il y avoit dans l'estomac plus de soixante vers œstres qui

adhéroient à ses parois : on a mis ces vers dans du tafia ; ils y ont vécu environ dix heures : on a perdu plusieurs mulets sur cette habitation par la même cause.

M. Lapole a été appelé en 1785 chez M. Briffar, au quartier Morin, pour voir un cheval qui n'avoit paru malade que de la veille : cet animal étoit mort, lorsque M. Lapole arriva. Le fond de l'estomac, la grande courbure jusqu'au duodénum étoient dépouillés de la tunique veloutée & membraneuse : il y avoit plusieurs érosions & un engorgement inflammatoire, la partie supérieure de l'estomac, la petite courbure étoient moins endommagés, l'orifice cardiaque étoit rétréci : il y avoit plusieurs œstres dans la partie moyenne postérieure de l'œsophage : il y en avoit deux groupes considérables dans la partie moyenne & antérieure de l'estomac ; il y étoient implantés par leurs crochets noirs & cornés, & il y adhéroient fortement : il y avoit de ces vers dans la partie inférieure de l'estomac au pylore, au duodénum, & ces parties paroïssent rétrécies.

Ces vers étoient encore vivants, lorsque nous les avons vus avec M. Auvray, quoiqu'ils fussent dans le tafia depuis plusieurs heures.

Nous avons coupé des morceaux d'estomac où il y avoit des vers implantés : nous les avons mis à cinq heures du soir,

- 1°, Dans l'huile de térébenthine ; ils étoient vivants le lendemain à huit heures du matin.
- 2°, Dans l'huile de pétrole ; ils étoient vivants.
- 3°, Dans le jus de citron ; ils étoient vivants.
- 4°, Dans l'eau acidulée fortement avec l'acide vitriolique ; ils étoient vivants.
- 5°, Dans une solution de nitre : ils étoient vivants.

6^o, Dans l'alkali volatil fluor étendu dans l'eau : il n'y avoit que ceux qui étoient détachés qui fussent morts.

M. Auvray a versé sur ceux qui tenoient à l'estomac, beaucoup d'alkali volatil fluor, pur, & ils ne sont pas morts.

M. Chabert n'a rien trouvé de plus efficace pour détruire cette espèce de vers, qui est très-vivace, que l'huile empiréumatique animale (7).

Il est bien essentiel, & nous ne pouvons nous lasser de le répéter, de ne pas confondre les érosions que les vers peuvent produire, avec celles des poisons : on ne s'y trompera pas, si l'on est exercé à observer & à comparer : mais il y a malheureusement des hommes dominés par les préventions, & que le défaut d'attention & l'ignorance égarent toujours.

C'est en 1785, au mois d'octobre, que M. Odelucq, associé du Cercle, a observé la morve, pour la première fois, sur l'habitation principale de M. le marquis de Gallifet, dans le quartier de la Petite-Anse : il est mort dix-sept mulets de cette maladie jusqu'à la fin de l'année.

Il est tombé, suivant les observations de M. Odelucq, dans cette année 75 pouces un quart d'eau : le mois d'octobre a été très-pluvieux.

On a éprouvé, pendant les quatre premiers mois de 1786, une grande sécheresse. Les vents de sud-ouest, qui ont régné en février, mars & avril, ont occasionné une chaleur extraordinaire : on a vu les armoires, les tables, des vaisseaux de verre se fendre & éclatter : le soleil a été souvent obscurci par une espèce de brume, & par la fumée occasionnée par l'incendie des

(7). V. le *Traité des malad. vermin.* par M. Chabert.

forêts de la partie espagnole. Il n'est tombé, pendant cette année, que 29 pouces dix lignes un douzième d'eau, dont la moitié pendant les mois d'octobre & de décembre : il est mort onze mulets dans les trois premiers mois de l'année ; on en a perdu deux en avril, seize en mai, après une chute de 12 pouces quatre lignes d'eau : il n'en est pas mort en octobre : on en a perdu deux en novembre, & cinq en décembre.

Lorsque cette maladie a commencé à paroître sur cette habitation, le troupeau étoit de quarante-vingt mulets dans le meilleur état : les travaux n'avoient pas été forcés.

Il résulte des observations de M. Odelucq, que les sécheresses peuvent établir chez les animaux une disposition à la morve ; mais que la pluie & l'humidité favorisent le développement de cette maladie.

M. Odelucq nous a priés, le 25 mars 1787, de voir quelques mulets qui étoient attaqués de la morve.

On nous a montré un jeune mulet bien gras, dont le poil étoit lisse & luisant, dont toute l'attitude annonçoit de la santé ; il avoit été séparé du troupeau depuis la veille, parce qu'on s'étoit apperçu qu'il jetoit par le naseau, du côté du montoir, une humeur blanche muqueuse : cet animal est mort quelques jours après.

On nous a montré cinq autres mulets qui étoient malades depuis plusieurs jours ; ils jetoient des deux naseaux une matière muqueuse purulente, blanche ou tirant sur le vert.

Un de ces mulets avoit eu une enflure à l'extrémité de l'arrière main du côté du montoir : on y avoit appliqué le feu, ce qui formoit un ulcère fordide, qui rendoit un pus fanieux.

Cet animal avoit une allure triste ; son œil étoit flétri, il portoit la tête basse, il respiroit avec peine, ses flancs lui battoient, il étoit maigre, son poil étoit hérissé & sec.

Un autre mulet, qui n'avoit eu ni enflure ni engorgement sensibles, jetoit des deux naseaux une humeur abondante verdâtre, sans mauvaise odeur ; il respiroit avec peine, les flancs lui battoient, son allure étoit triste ; il avoit beaucoup maigri, son poil étoit hérissé & sec.

Nous avons fait tuer cet animal : les viscères du bas-ventre étoient très-sains ; ceux de la poitrine n'avoient aucune altération : la trachée artère étoit dans l'état naturel : il y avoit un peu d'humeur glaireuse dans le larynx ; mais cette partie n'étoit affectée d'aucune phlogose, ni ulcération : la langue étoit brune & un peu sèche, la membrane pituitaire qui tapisse les fosses nasales étoit gonflée, tuberculeuse, ulcérée dans presque toute son étendue : la cloison cartilagineuse des narines paroissoit affectée de carie. Il y avoit dans un sinus maxillaire une collection de pus blanc : les autres sinus n'étoient pas affectés.

Le 26 mars nous avons examiné deux mulets ; l'un avoit des glandes engorgées le long du cou, depuis la ganache jusqu'au poitrail. Les glandes de l'auge formoient une tumeur plus grosse qu'un œuf : l'extrémité de l'arrière-main, du côté du montoir, étoit engorgée : il y avoit plusieurs tumeurs qui avoient suppuré, & on les pansoit avec la fiente de vache & la chaux : on avoit appliqué un féton au poitrail.

L'animal respiroit avec peine, son cou étoit allongé, sa tête basse, ses oreilles écartées, ses flancs agités, son œil terne, son poil hérissé &

fec ; il jetoit des deux naseaux , avec bruit , une humeur d'un blanc verdâtre.

Nous avons tué cet animal , en lui ouvrant une carotide : les glandes du cou étoient abscedées & contenoient un pus blanc & séreux , les sublinguales étoient engorgées , les viscères de la tête , de la poitrine , du bas-ventre étoient dans un état sain ; la membrane pituitaire , qui recouvre les fosses nasales , étoit dans toute son étendue tuberculeuse , rougeâtre , ulcérée , & cette altération affectoit les cartilages de la cloison : il n'y avoit rien de remarquable dans les sinus.

L'autre mulet n'avoit ni enflure ni engorgement glanduleux ; son poil étoit luisant & poli ; il avoit de l'embonpoint , son allure étoit naturelle : il portoit la tête haute , ses yeux étoient éclatants : il jetoit avec bruit , par les deux naseaux , une humeur blanchâtre , ce qui annonçoit que la maladie étoit à sa troisième époque , & que les accidents seroient rapides : on a été obligé de le tuer quelques jours après.

On avoit vu , quelques années auparavant , les maladies charbonneuses sur les habitations de M. de Gallifet ; mais il est singulier que la morve , qui a déjà tué près de quatre-vingt mulets sur l'habitation principale , n'ait pas gagné sur les deux autres habitations qui sont voisines , & qui communiquent ensemble pour les travaux (8). Il est vrai que l'habitation d'Agout , qui est aussi voisine , n'a pas encore souffert de la morve ; &

(8). M. Gelin vient de nous dire , le 14 juin 1787 , qu'il étoit mort depuis quelques jours , sur les habitations de M. de Gallifet , plusieurs animaux attaqués du charbon , & qu'il avoit vu périr la veille un mulet qui n'avoit été malade que douze heures.

ce n'est pas cette maladie qui a produit les pertes que M. Decour de la Tonnelle, dont l'habitation tient à celle de M. de Gallifet, a éprouvées.

M. Odelucq a fait mettre les animaux malades dans une savanne de retraite, dans laquelle il avoit fait passer le feu; il a soin que les licons, les éperlins qui ont servi aux animaux malades ne soient pas employés pour les animaux sains; il fait laver les bacs avec l'eau & le vinaigre, il y met du sel: les malades ne boivent que de l'eau blanche nitrée; il fait enterrer les animaux dans des fosses profondes.

Extrait des observations de M. Darnaudin, chirurgien-major des camps & armées, demeurant à Gallifet.

Depuis que les entrepôts des boucheries du Cap sont dans les quartiers de la Petite-Anse & du Bonnet, on n'a pas fait attention qu'ils pouvoient être un foyer de maladies contagieuses.

1^o, Parce que ces entrepôts ne sont pas bien entourrés, & que les animaux qui y sont peuvent passer sur les habitations voisines.

2^o, Parce qu'il y a des ravines dans lesquelles il y a des eaux croupissantes.

3^o, Parce qu'on laisse pourrir sur le bord des ravines des bêtes mortes de maladies charbonneuses & autres, ce qui peut infecter les eaux qui abreuvent les animaux qui sont au dessous.

4^o, Parce qu'il y a beaucoup d'animaux qui meurent dans ces entrepôts, & qu'on les laisse pourrir sur le sol.

5^o, Les Nègres qui gardent dans ces entrepôts & qui soignent fréquemment des animaux ma-

lades, communiquent dans les habitations voisines & peuvent y porter l'infection.

6°, Il est prouvé que les animaux s'inoculent, en broutant les pâturages où des bêtes mal-saines ont passé.

7°, Les animaux que les Bouchers mènent dans les entrepôts, ou dans les boucheries, paissent l'herbe des grands chemins, & ils se mêlent quelquefois avec les troupeaux des habitations.

8°, Il est possible, d'après cela, que les animaux s'infectent mutuellement, lorsqu'il y aura parmi eux des principes de contagion.

9°, Il faudroit purifier quelquefois le Sol des pâturages, des entrepôts & des savannes, en y passant le feu.

10°, Il faudroit également brûler les entourrages des parcs & en recouvrir le sol, lorsque l'on fait qu'ils ont renfermé des animaux atteints de maladies contagieuses.

11°, Il seroit utile qu'il y eût des Inspecteurs pour visiter ces entrepôts, & y faire exécuter sévèrement la police qui convient à l'intérêt public.

12°, Nous avons vu beaucoup de Nègres atteints de maladies charbonneuses, pour avoir mangé de la viande des animaux morts dans ces entrepôts.

13°, Nous avons souvent fait brûler de la viande suspecte qui avoit été séchée & fumée dans les hôpitaux des Nègres, dans le temps où les maladies charbonneuses faisoient plus de ravages.

14°, Les Nègres & les garçons bouchers lèvent les cuirs des animaux morts dans les entrepôts, ce qui peut être une cause de contagion.

M. Darnaudin a été souvent consulté pour le

charbon des animaux. Sachant que les secours externes sont les plus utiles, il a employé les scarifications profondes sur les tumeurs; il en enlevait les bords, il les faisoit laver ensuite avec du vinaigre & du sel, il appliquoit le feu dans les tumeurs emphisémateuses, il pratiquoit des mouchetures, il appliquoit des vésicatoires sur celles qui paroissent ambulantes, qui ne répandoient qu'une eau roussâtre; il faisoit mettre des sétons lorsque la suppuration étoit terminée; il abreuvoit les animaux avec de l'eau blanche camphrée & nitrée; il leur faisoit donner des lavements émolients; il les nourrissoit avec le bois patate, ou le plan de petit-mil fané; il terminoit le traitement par quelques purgatifs dans une décoction de plantes amères: ces secours ont été infructueux, lorsque les tumeurs disparoissent d'un instant à l'autre & se portoient dans l'intérieur: les animaux périssent promptement.

Les saignées, les boissons nitrées, les lavements émolients ont produit de très-bons effets, lorsque les maladies avoient un caractère inflammatoire.

Il n'est pas étonnant que les animaux succombent fréquemment à des maladies putrides vermineuses; ils ne boivent, dans beaucoup de savannes, que des eaux stagnantes qui contiennent des principes vermineux; ils sont continuellement au vert & on ne leur administre que des remèdes échauffants, des drastiques, des résineux, qui portent dans tous les viscères l'irritation & le spasme.

Il vaut mieux, dans un climat où la fibre a tant de disposition à l'irritabilité, employer dans les maladies vermineuses & inflammatoires les

rafraîchissants acidulés, l'eau saturée de crème de tartre, les décoctions blanches nitrées, les lavements mucilagineux & quelquefois acidulés; & dans la classe des purgatifs, le tamarin, la casse, le séné, la crème de tartre dans une décoction de mauve du pays.

J'ai trouvé souvent, dit M. Darnaudin, des vers œstres, que l'on nomme dans le pays vers à haricots, dans l'estomac, dans le pylore où ils étoient entassés en forme de grappes de raisin, & dans le rectum. Lorsque je m'étois aperçu dans les dijections que les animaux avoient des vers de cette espèce, je leur donnois deux fois par jour une pinte de lait, dans lequel j'ajoutois une once de suie dissoute dans une demi-bouteille d'huile (9) : je donnois des lavements de la même espèce trois fois le jour : j'ordonnois ensuite quelques décoctions amères avec des purgatifs légers, & ces remèdes ont fait rendre quelquefois une très-grande quantité de vers; mais je n'ai pas toujours eu le même succès.

J'ai souvent vu dans les voies de la digestion, & sur-tout dans l'estomac, des vers oblongs & rougeâtres. J'ai trouvé dans les intestins des vers blancs, grêles & pointus par les deux extrémités : ces vers se répandent quelquefois dans l'abdomen ; ils pénètrent dans le mésentère, dans le canal thorachique, dans le réservoir de pecquet : j'en ai vu plusieurs sur la surface extérieure des poumons. Les animaux attaqués de ces vers périssent quelquefois subitement dans un état convulsif, sans qu'ils aient donné auparavant aucun signe de maladie.

(9). Médec. vétérin. par M. Vitet, ch. I, pag. 42, & el, IV, pag. 666 & 667.

La gourme répercutée, ce qui est très-fréquent dans la Colonie, par les intempéries du climat & les travaux forcés, prend le caractère de plusieurs autres maladies qui se compliquent avec les maladies vermineuses, de manière à embarrasser les plus habiles, & à rendre les traitements plus difficiles.

Je me suis toujours attaché, dans ce cas, à combattre les vers & à établir des égoûts, en employant les mouchetures, les scarifications, les cantharides sur les tumeurs ambulantes qui paroissent à des temps éloignés.

La gourme, qui paroît & disparoît plusieurs fois, se trouve souvent compliquée avec la morve. J'ai vu plusieurs mulets & chevaux, attaqués de la morve, qui avoient eu des tumeurs en différentes parties du corps, & notamment sous le ventre.

J'ai observé que plusieurs mulets étoient attaqués de la toux avant de jeter des naseaux, ce qui m'a fait penser que les poumons étoient attaqués avant la membrane pituitaire, & que la morve n'étoit pas une maladie essentielle de cette partie.

J'ai essayé différents traitements, principalement ceux de M^{rs} Malouin & la Fosse qui ont écrit sur la morve d'une manière satisfaisante, mais je n'ai pas réussi. Un cheval que j'avois traité a cessé de jeter : je le croyois guéri : il lui est survenu, quelque temps après, différentes tumeurs sur le dos, au poitrail, sous le ventre : je les ai scarifiées, j'y ai appliqué le feu : l'animal a jeté de nouveau, mais en petite quantité ; il est mort huit mois après : le poumon étoit rempli de tubercules.

Il seroit à désirer que l'on ordonnât de visi-

ter avec soin les animaux que l'on apporte dans la Colonie.

On ne débarque pas dans les villes les cargaisons qui paroissent infectées, mais on les descend dans différents quartiers, & on les annonce quelque temps après dans les papiers publics, comme des animaux faits au pays.

J'ai vu souvent des mulets sortant des bâtimens & qui avoient l'air triste, les yeux larmoyans & des tumeurs sous le ventre. J'en ai vu périr plusieurs dans les parcs où on les dépose: j'ai observé la même chose sur des chevaux anglois nouvellement débarqués: on assure que cela n'est produit que par l'eau de mer que l'on est obligé de donner à ces animaux: mais je crois que ces tumeurs sont souvent charbonneuses, & qu'il conviendrait d'isoler les animaux qui en sont attaqués, pour empêcher qu'ils ne portaient sur les habitations le germe de quelques maladies contagieuses.

OBSERVATION

Qui tend à prouver que le virus de la morve, qui règne à Saint-Domingue dans la dépendance du Cap, peut occasionner chez les hommes de maladies pestilentielles, par M. Darnaudin.

LE Nègre, gardeur des animaux malades sur l'habitation Gallifet, est entré à l'hôpital le 10 avril 1787; il souffroit beaucoup des reins: le ventre étoit très-douloureux, principalement la région hypogastrique: le pouls étoit irrégulier.

lier, quelquefois intermittent : la transpiration étoit froide & glutineuse, & la langue paroissoit limoneuse. Le onze, les anxiétés avoient augmenté, le pouls étoit véhément & souvent inégal : le malade se plaignoit d'une douleur vive, lancinante à la racine de la verge, & il y avoit le soir une tumeur sensible qui s'étendoit sur le corps caverneux : le malade avoit d'un instant à l'autre des défaillances, & son haleine avoit une odeur putride insupportable.

Les symptômes ont augmenté du onze au douze : il a paru une tumeur aux deux régions inguinales : le scrotum étoit tuméfié, & il s'est formé sur cette partie, sur les aines & à la racine de la verge, plusieurs pustoles vésiculaires gangreneuses : le treize, les défaillances étoient plus fréquentes, le pouls étoit très-petit, la transpiration exhaloit une odeur infecte : j'ai scarifié profondément les tumeurs, il en est sorti une humeur noire puante, & il s'est dégagé avec une forte de rutillement, des scarifications faites sur le scrotum, un air si putride, que les hospitalières qui m'environnoient ont été obligées de se retirer pendant un grand moment, & que j'ai éprouvé moi-même un soulèvement d'estomac pendant toute la journée : le malade est mort le même soir.

J'ai regardé comme pestilentielle les symptômes dont ce Nègre a été attaqué, & j'ai présumé qu'il avoit contracté cette infection en soignant les animaux malades. J'ai traité dans le même temps un autre Nègre, gardeur, qui a éprouvé une fièvre maligne exanthématique, mais qui a guéri (1).

(1). Mal. épiz. par M. Pauler, t. II, § II, p. 86 & suiv. Moyens curat. par M. Vicq-d'Azir, pag. 162 & suiv.

L'Administration ayant été instruite que l'on perdoit beaucoup d'animaux sur plusieurs habitations, & que les maladies qui les détruisoient étoient contagieuses, sachant qu'il y avoit beaucoup d'animaux malades, & un très-grand nombre de cadavres dans les savannes qui servent d'entrepôt aux boucheries & pour les mulets de bateaux, & craignant avec raison que ces maladies, qui sont le fléau de l'agriculture, n'occasionnassent une mortalité préjudiciable à l'exploitation des revenus & très-onéreuse à la Colonie, & qu'elles ne s'étendissent sur les hommes, ce qui produiroit un double fléau, encore plus funeste aux intérêts des Colons & à l'humanité, a ordonné (2) aux Médecins, Chirurgiens du Roi & aux Artistes vétérinaires, brevetés & entretenus par la Cour, de visiter les entrepôts & les habitations où régnoit la maladie; d'examiner la nature & de faire un rapport qui pût l'instruire & la mettre dans le cas de prendre les mesures les plus convenables pour détruire ou arrêter les progrès de la contagion.

On a constaté dans cette visite, qui a été faite le 2 avril 1787, sous l'inspection de MM. Arthaud & Roulin, médecin & chirurgien du Roi; par les sieurs Gelin, Tringlet & Lapole, vétérinaires, 1^o que les Propriétaires ou les Fermiers de plusieurs habitations qui servent d'entrepôt aux animaux destinés aux boucheries & au commerce des mulets, n'ont pas soin de faire enterrer les animaux, & que leurs savanes étoient couvertes de cadavres & d'ossements; 2^o. que les chiens avoient entraîné les débris de plusieurs

(2). Ordonnance de MM. de Vincent & Jauvin, commandant & ordonnateur au Cap, en date du 31 mars 1787.

cadavres dans une rivière qui arrose une partie du quartier de la Petite-Anse ; 3^o, que ces animaux voraces qui se font vautrés sur les cadavres, & qui ont mangé de la chair d'animaux morts dans un état capable de produire des principes contagieux, peuvent porter l'infection sur les habitations ; 4^o, qu'on levoit les cuirs des animaux morts dans un état suspect ; 5^o, qu'il étoit probable qu'on avoit salé de la viande de ces animaux, pour la vendre aux Nègres ; 6^o, que le charbon & la cachexie ou pourriture existoient sur plusieurs habitations ; 7^o, que la morve continuoit ses ravages sur plusieurs autres.

On a joint au procès-verbal les observations suivantes.

Le 2 avril 1787, on a tué sur l'habitation Gallifet un cheval âgé de 12 ans, assez maigre & jetant depuis un an une humeur purulente, plus ou moins abondante, d'abord de la narine du côté du montoir, ensuite de l'autre narine.

Nous avons trouvé à la grande courbure de l'estomac, entre la tunique externe & la musculuse, une tumeur de 5 pouces de circonférence, contenant une matière muqueuse, séreuse & purulente, & paroissant formée par l'engorgement lymphatique de quelques glandes gastriques.

Les poumons étoient tuberculeux, les glandes bronchiques paroissoient engorgées, la membrane pituitaire de la narine du côté du montoir étoit variqueuse-tuberculeuse ; celle de la narine du côté du montoir étoit engorgée, tuberculeuse, ulcérée dans plusieurs endroits. La membrane, qui tapisse le sinus frontal, le zigomatique, le maxillaire, les cellules de l'éthmoïde, étoient sup-

purés, & les sinus contenoient une grande quantité de pus.

La tunique extérieure du foie étoit calleuse & obstruée presque dans toute son étendue. Il y avoit une concrétion blanche gypseuse dans la substance du foie. La tunique externe de la rate étoit obstruée.

Il y avoit plusieurs points d'engorgement dans le cerveau. Les glandes pinéales & pituitaires paroissoient plus grosses que dans l'état naturel. Nous avons trouvé un peu de sérosité dans les ventricules. La substance du cervelet étoit molle.

Cette observation nous montre les désordres d'une maladie chronique, à laquelle il auroit été difficile d'appliquer un traitement. Par quel moyen auroit-on pu attaquer les engorgements & les obstructions des vaisseaux lymphatiques & des glandes ? les Scolastiques nous proposeront des appétitifs, des fondants : mais il faut des moyens dans la pratique, & non pas des mots ; & il faut convenir que si l'observation & l'expérience ne nous éclairent pas, nous aurons long-temps plus de mots que de moyens.

Cependant il ne faut pas perdre de vue que le sujet de cette observation a jeté pendant plus d'un an, & que la maladie qu'on ne reconnoît ordinairement que par le flux des naseaux est plus rapide chez les mulets, qui meurent souvent du 6 au 15 de l'époque où ils ont commencé à jeter. D'ailleurs ce cheval a d'abord jeté de la narine du côté du montoir. Cet écoulement a cessé ensuite, & on le croyoit guéri lorsque l'écoulement a reparu de l'autre côté ; enfin c'est de ce côté que l'on a trouvé des tubercules ulcérés, tandis que l'on n'a vu sur la membrane pituitaire, de l'autre côté, que des callosités

callosités & des vaisseaux variqueux, ce qui permet d'inférer que si la maladie n'attaquoit que la membrane pituitaire, il seroit peut-être possible de parvenir à détruire les ulcérations qui produisent l'écoulement & à obtenir une cicatrice.

On a tué un autre mulet qui jetoit depuis dix jours; son allure étoit triste; il avoit la tête basse, l'œil terne, de la maigreur, le poil hérissé & sec; il jetoit avec bruit, des deux naseaux, une humeur muqueuse, blanche, sans odeur.

La masse alimentaire contenoit beaucoup de crinons: il y avoit une très-grande quantité de ces vers sur la tunique interne de l'estomac: un tubercule placé entre les tuniques de ce viscère en étoit rempli, les glandes mésentériques étoient engorgées: il y avoit un épanchement séreux dans le ventre: nous avons trouvé dans l'estomac au moins vingt œstres, qui étoient implantés dans les tuniques: il y avoit quelques strongles dans les intestins grèles.

Les poumons avoient quelques tubercules: les glandes bronchiques étoient fort engorgées & molasses, la membrane pituitaire des deux narines étoit tuberculeuse suppurée dans plusieurs points, les sinus ne paroissent pas affectés: il y avoit de la sérosité dans les fosses occipitales & dans les ventricules: la substance du cerveau étoit un peu molle, ainsi que celle du cervelet; le plexus choroïde étoit engorgé, ainsi que les glandes pinéales & pituitaires.

Le 3 avril 1787, on nous a présenté sur l'habitation de M. Lefevre, au quartier Morin, une mule de six ans qui ne jetoit du naseau hors le montoir, que depuis la veille, une humeur blanche, épaisse, sans odeur: l'animal pa-

roissoit en chair, vigoureux, & il ne montrait aucun signe qui annonçât des déordres essentiels.

On a tué cet animal : on a trouvé plusieurs crinons répandus sur le mésentère & sur les intestins : la masse alimentaire contenoit une grande quantité de vers de la même espèce : il y en avoit une couche sur les parois de l'estomac : nous avons trouvé un tubercule entre les tuniques de ce viscère : ce tubercule communiquoit à l'estomac par un trou fistuleux ; il contenoit des crinons & du pus.

Les glandes du mésentère étoient engorgées, principalement celles du mésentéron. Plusieurs de ces glandes étoient dans un état de suppuration, & contenoient des crinons : une branche de l'artère mésentérique postérieure étoit dilatée, & contenoit un paquet de crinons qui ne différoient de ceux du bas-ventre que par leur couleur rouge : les tuniques de cette artère étoient engorgées & paroissoient rongées intérieurement : il y avoit quelques points tuberculeux dans le foie ; les poumons paroissoient sains : il y avoit un pus de sérosité jaune dans le péricarde.

La membrane pituitaire de la narine du côté du montoir étoit rouge, engorgée & variqueuse ; celle de la narine hors le montoir étoit plus engorgée, plus rouge & paroissoit avoir souffert de l'irritation : le sinus zigomatique, le maxillaire contenoient une très-grande quantité d'un pus blanc, & l'écoulement du naseau ne paroissoit être que le dégorgeement de ce foyer qui étoit considérable : la membrane pituitaire de ce sinus étoit engorgée, ulcérée & infiltrée par une humeur jaune, gélatineuse & séreuse.

MM. le Général & l'Intendant ayant pris communication de ces observations, MM. leurs Re-

présentants au Cap ont rendu, le 7 avril 1787, une ordonnance provisoire, ayant pour objet principal de régler la police à observer dans les entrepôts qui servent aux boucheries & au commerce des mulets.

On a observé des écoulements morveux chez plusieurs espèces d'animaux, & dans différentes espèces de maladies (3); mais la morve proprement dite n'attaque que les chevaux, l'âne, les mulets, le joumard & le zèbre (4).

Les Grecs, qui désignent la morve sous le nom de *Malis*, pensoient que le siège de cette maladie étoit dans la tête.

Mrs- Lafosse, père & fils, détruisant toutes les opinions qui fixoient le siège de la morve dans différents viscères, l'ont placé dans la membrane pituitaire. Cette opinion, accueillie par l'Académie des sciences, a eu beaucoup de partisans: M. l'Abbé Rozier l'a adoptée; mais elle est retrécie, & nous croyons que M. Bourgelat a raison de dire qu'elle est insoutenable, malgré les suffrages les plus éclatants.

On pourroit croire que les altérations observées sur les différents viscères, dans la morve, sont l'effet d'une altération successive des humeurs, & d'un dépérissement chronique; mais nos observations nous ont démontré que l'altération des humeurs, l'engorgement des glandes, la lésion de plusieurs viscères, l'ulcération de plusieurs parties existoient avant que la morve proprement dite s'établît & qu'il y eût ulcéra-

(3). Instruct. sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve & d'en prévenir les effets, art. Ier, pag 8. V. Guide du Maréchal, § III, pag. 130.

(4). Mém. de la S. R. de méd. année 1779, p. 361 & s.

tion de la membrane pituitaire , avec écoulement purulent par les naseaux.

M. l'Abbé Rozier présente toutes les inductions qui peuvent autoriser l'opinion de M^{rs} Lafoffe. 1^o, Il y a , dit-il (5) , dans le cheval & dans l'homme , des plaies & des abcès qui n'ont leur siège que dans une partie ; pourquoi n'en seroit-il pas de même dans la morve ?

Nous observerons que la plaie est un accident qui peut intéresser toutes les parties qui auront souffert l'application des moyens qui peuvent la produire : quant aux abcès , leur siège ordinaire est le tissu cellulaire ; ils peuvent se former dans toutes les parties.

2^o, Il y a , dit M. Rozier , dans l'homme des chancres rongeurs aux lèvres & dans le nez : ces chancres n'ont leur siège que dans les lèvres ou dans le nez ; ils ne donnent aucun signe de leur existence après leur guérison locale : pourquoi n'en seroit-il pas de même de la morve dans le cheval ?

Il peut se former des ulcérations & des chancres sur toutes les parties qui auront été irritées par des substances âcres & caustiques ; mais ces ulcérations & ces chancres sont plus souvent symptomatiques qu'idiopatiques : on ne les guérit pas toujours par un traitement local : il est même souvent dangereux de le tenter. D'ailleurs en admettant , comme cela est vrai , qu'une cause irritante ou rongeur pût produire une ulcération locale dans la membrane pituitaire , ce n'est pas avouer que cette ulcération soit la morve , & il faudroit bien d'autres preuves pour établir cette assertion.

(5). Cours comp. d'agr. t. VI, art. morve, p. 606 & s.

3^o, La pulmonie, continue M. Rozier, ou la suppuration du poumon, n'affecte que le poumon : pourquoi la morve n'affecteroit-elle pas uniquement la membrane pituitaire ?

Il y a des pulmonies de constitution, il y en a d'accidentelles. Les causes qui peuvent les produire sont très-multipliées ; mais en examinant les causes éloignées, les prédisposantes, les déterminantes de la pulmonie, on voit qu'elle est moins souvent essentielle que sympômatique, & que la suppuration du poumon n'est, dans le plus grand nombre des cas, que la suite d'un vice humoral & organique, dont le plus grand développement s'est manifesté sur la partie la plus foible & la plus disposée à en recevoir les impressions.

4^o, Si la morve n'étoit pas locale, dit M. Rozier, ou ce qui est la même chose, si elle venoit de la corruption générale des humeurs, pourquoi chaque partie du corps, du moins celles qui sont d'un même tissu que la membrane pituitaire, c'est à-dire d'un tissu mou, vasculaire & glanduleux, tel que le cerveau & le poumon, le foie, le pancréas, la rate, &c. ne seroient-elles pas affectées de même que la membrane pituitaire ? Pourquoi ces parties ne seroient-elles pas affectées plusieurs & même toutes à la fois, puisque toutes les parties sont également abreuvées & nourries de la masse des humeurs, & que la circulation du sang, qui est la source de toutes les humeurs, se fait également dans toutes les parties ? Or il est certain que dans la morve proprement dite toutes les parties du corps sont parfaitement saines, excepté la membrane pituitaire : cela a été démontré par un grand nombre de dissections.

Ces propositions renferment des erreurs de fait & d'observations. Je dirai d'abord, pour les attaquer, que l'on décide souvent trop légèrement de l'état sain ou malade des humeurs ou des organes. Il y a des altérations sensibles qui nous frappent & que nous découvrons aisément; mais il y a bien des nuances qui nous échappent, & ce sont toutes ces nuances qu'il faudroit pouvoir saisir, pour connoître avec précision les différentes espèces, les différents degrés d'altérations, & pouvoir juger de l'état sain ou malade des humeurs ou des organes. Ces connoissances ne sont pas faciles à acquérir; elles manquent à la médecine; & tant qu'on ne les aura pas, il y aura toujours dans les recherches anatomiques beaucoup de jugemens hasardés, & beaucoup d'observations vicieuses.

Le poumon, le cerveau, le foie, la rate, le pancréas, &c. ont chacun leur texture, & ils ont chacun des lois particulières de circulation, de sensibilité, de motivité qui les rendent propres à exercer la fonction qui leur est attribuée; mais comme toutes les humeurs & le principe vital ont une source commune, ils sont susceptibles, sous la modification particulière qu'ils reçoivent dans chaque organe, d'une altération générale qui établit les maladies de toute la substance. La morve est de ce genre, & l'on a vu assez souvent que son principe avoit agi sur toutes les humeurs & sur tous les viscères, pour qu'il ne soit pas permis de douter que cette maladie n'est pas simplement locale, mais qu'elle porte son impression sur toutes les parties.

Nous croyons, avec M. Chabert, que le sang est vicié dans la morve: nous en avons vu des preuves incontestables dans nos observations;

mais elles nous ont montré aussi que cette humeur n'étoit pas la seule qui fût affectée : toutes les glandes nous ont paru entreprisées, toute la lympe nous a paru viciée, & nous pensons que c'est avec raison que M. Bourgelat a dit qu'il falloit chercher la source de la morve dans la dyscrase ou dans la corruption du sang & des humeurs

1^o, Si dans la morve, continue M. Rofier, la masse totale des humeurs étoit viciée, chaque humeur particulière qui en émane le seroit aussi, & produiroit des accidents dans chaque partie. La morve seroit dans le cheval, ainsi que la vérole dans l'homme, un composé de toutes sortes de maladies; le cheval maigriroit, souffriroit, languiroit & périroit bientôt; des humeurs viciées ne peuvent pas entretenir le corps en santé. Or on fait que dans la morve le cheval ne souffre point, qu'il n'a ni fièvre ni aucun autre mal, excepté dans la membrane pituitaire; qu'il boit & mange comme à l'ordinaire, qu'il fait toutes ses fonctions avec facilité, qu'il fait le même service comme s'il n'avoit point de mal, qu'il est gai & gras, qu'il a le poil lisse & tous les signes de la plus parfaite santé (6).

La vérole n'est pas un composé de toutes sortes de maladies; son principe est un : il n'y a que ses effets qui varient. Comme l'on voit des hommes qui conservent de l'embonpoint & dont les fonctions s'exécutent avec régularité, quoiqu'ils aient la vérole, de même on voit des chevaux & des

(6). Il est certain que ces signes sont la marque d'une bonne santé; mais il s'en faut bien que le cheval morveux les donne. Au contraire, on reconnoît son état à son regard triste, à son poil hérissé & à l'amaigrissement de tout son corps. L'art du manège, chap. 18, pag. 226.

malets qui ne paroissent pas souffrir, quoiqu'ils soient attaqués de la morve : l'action des principes contagieux n'est pas la même chez tous les individus; leur développement ne garde pas la même mesure chez tous les sujets; ils ne portent pas leurs impressions constamment sur les mêmes parties, & l'on observe toujours de la variation dans la marche & dans les symptômes: mais gardons-nous d'établir nos erreurs en principes; ne présentons pas nos illusions pour des vérités, & ne réglons pas nos opinions sur des exceptions. Il y a des animaux qui ont la morve & qui ne paroissent pas souffrants : cela est vrai; nous en avons vu des exemples. Mais à quelle époque de la maladie cet état de santé peut-il en imposer? ce ne peut-être qu'à celle de la rémission des symptômes inflammatoires & de la fièvre, lorsque la suppuration qui est formée dans les glandes n'a pas encore infecté les humeurs par une diathèse irritante & septique, ni porté dans les organes une altération qui puisse en dénaturer la texture & troubler les fonctions.

Comment M. Rosier, qui dit que la morve est un écoulement de mucosité par le nez avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire, peut-il dire qu'il n'y a pas de fièvre dans la morve ni aucun autre mal. La morve seroit la seule maladie inflammatoire qui ne seroit pas accompagnée de fièvre; mais la nature ne se dément pas, la fièvre existe dans la morve, dans son principe ou dans son développement, à l'époque inflammatoire: mais elle n'existe plus lorsque la suppuration est établie; & il paroît que le premier période de la maladie n'a pas été observé, & que l'on n'a examiné que le second & le dernier.

Après avoir avancé des assertions qui tendent à prouver que la morve est une maladie locale qui n'attaque que la membrane pituitaire, M. Roffier établit des faits qui, suivant lui, ne laissent guère de lieu au doute & à la dispute.

Premier fait. Souvent la morve n'affecte la membrane pituitaire que d'un côté du nez, donc elle est locale. Si elle étoit dans la masse des humeurs, elle devroit au moins attaquer la membrane pituitaire des deux côtés.

Il y a toujours un côté qui paroît plus affecté dans les animaux morveux; mais l'autre côté n'est pas pour cela exempt de toute altération. Le virus morveux, comme tous les principes des maladies contagieuses, agit non-seulement sur toute la substance, mais il se porte par des révolutions très-promptes & avec un mouvement très-rapide, d'une partie sur l'autre; & sa plus forte impression sur telle ou telle partie paroît déterminée par les rapports qu'il a avec les humeurs qui l'abreuvent, sa constitution, sa sensibilité & son irritabilité.

Deuxième fait. Les coups violents sur le nez produisent la morve; dira-t-on qu'un coup porté sur le nez a vicié la masse des humeurs?

Est-il bien prouvé que les coups portés sur le nez aient produit la morve proprement dite?

Troisième fait. La lésion de la membrane pituitaire produit la morve. En 1779, au mois de novembre, après avoir trépané & guéri d'un trépan un cheval, il devint morveux, parce que l'inflammation se continua jusqu'à la membrane pituitaire. L'inflammation d'une partie ne met pas la corruption dans toutes les humeurs.

Cette troisième proposition ressemble à la seconde. Le principe qu'elle contient est déstingué

de preuves ; & il est permis de douter, sans vouloir disputer, mais arrêté par la nécessité d'exiger de l'exactitude dans les observations physiques, que la morve qui est survenue au cheval qui avoit été trépané fût de l'espèce contagieuse.

Qui est-ce qui ne fait pas, qui est ce qui n'a pas observé que la plus petite inflammation, accompagnée d'un mouvement fébrile, produit d'abord de l'orgasme dans les humeurs, de l'éretisme dans les solides, & ensuite une certaine nuance de décoloration qui annonce que les humeurs pénétrées par une surabondance de feu ont été atténuées, ou qu'il s'est formé des stases, des embarras dans les voies de la circulation, & que les humeurs surchargées peut-être par des principes hétérogènes ont besoin pour corriger l'altération qu'elles ont subie, de se dépurer par les voies d'excrétion qui sont les mieux disposées pour s'y prêter.

C'est en examinant toutes les nuances de la santé & des maladies que l'on peut juger avec exactitude des révolutions de l'économie animale dans l'un & dans l'autre état; mais où sont les signes qui peuvent nous faire connoître, principalement chez les animaux, ces altérations presque imperceptibles ; & combien ce défaut de sagacité, d'attention ou d'observation ne nous fait-il pas porter de faux jugements ?

Quatrième fait. Un cheval sain devient morveux presque sur le champ, si on lui fait dans le nez des injections âcres & corrosives. Or, ces injections ne vicent pas la masse des humeurs.

Cette proposition est aussi vicieuse que les deux précédentes. Le tabac excite le larmolement chez l'homme & la sécrétion de la morve, mais il ne

produit pas l'ozène ni le coriza. Il n'est pas douteux que des injections âcres & corrosives ne puissent enflammer, ulcérer la membrane pituitaire & produire un écoulement morveux : mais cet écoulement est-il la morve essentielle & contagieuse? Nous ne nous laisserons pas de répéter cette question, qui peut se résoudre sans dispute, par de bonnes expériences.

Cinquième fait. On guérit de la morve par des remèdes topiques.

Il est certain que l'on a cité des faits; mais ils prouvent peut-être, s'ils sont exacts & bien observés, que l'ulcération morveuse de la membrane pituitaire peut être guérie quelquefois sans qu'il se manifeste dans la suite un nouveau développement de la maladie sur d'autres parties. C'est ainsi que l'on voit guérir quelquefois par un traitement plus heureux que sage des symptômes de vérole ou des maladies cutanées, par des remèdes externes sans qu'il arrive accident; mais combien n'a-t-on pas de preuves des suites fâcheuses de ces traitements inconsiderés qui détruisent la sécurité qui avoit séduit & trompé les malades: n'a-t-on pas même des exemples que la guérison des animaux morveux par l'usage du traitement local n'est qu'illusoire; & n'a-t-on pas vu des animaux qui avoient cessé de jeter & que l'on croyoit guéris redevenir morveux, & éprouver tous les ravages de la maladie?

Nous n'aurions pas examiné les propositions de M. l'abbé Rosier, qui sont celles de Messieurs Lafosse, si elles ne se trouvoient pas dans un ouvrage qui mérite à bien des égards de faire autorité, & si nous n'étions pas persuadés que M. Rosier seroit fâché que la juste réputation dont il jouit servît à perpétuer des erreurs qui

ont peut-être déjà pendant trop long-temps donné des entraves aux recherches & aux observations que l'on auroit pu faire pour perfectionner l'histoire d'une maladie qui est à peine connue.

L'origine des maladies contagieuses est toujours très-obscuré, & l'on peut dire qu'il y a beaucoup d'erreurs dans tous les raisonnemens que l'on fait à ce sujet.

On a présumé que la morve avoit été apportée dans la Colonie par des mulets ou par des chevaux étrangers : on a vu plusieurs fois des chevaux qui arrivoient de la Nouvelle-Angleterre, & qui avoient des écoulemens par les naseaux ; mais on n'a jamais constaté par des observations exactes, si ces écoulemens étoient produits par la gourme, par la morve ou par d'autres maladies ; en sorte que cette allégation sur l'introduction de la morve dans la Colonie n'est qu'une conjecture probable, & qui est dénuée de preuves (1). On porte des mulets espagnols & des chevaux anglois dans la partie de l'ouest & dans celle du sud, comme dans la partie du nord ; cependant la morve ne s'est encore manifestée que dans celle-ci, & son principe n'a pas encore été transporté dans les autres parties de la Colonie, où il n'y a pas encore pris de développement.

Mais en attendant que la morve ait pu se former dans la Colonie, nous ne pouvons pas faire connoître les causes qui ont pu produire le premier germe de la maladie ; ni celles qui peuvent favoriser son développement. Nous avons vu régner la morve sur des habitations dont le sol est bas, humide, argilleux, où il y a peu de savannes, où les animaux sont nourris en par-

(1). V. notre huitième observation.

tie avec des aliments échauffants fermentescibles, où ils boivent & se baignent dans des marres chaudes & dont les eaux sont altérées, où ils sont employés à des travaux continuels & fatigants, où ils sont fréquemment réunis, où ils sont exposés à contracter du froid, de l'humidité après un exercice violent. Cependant toutes ces causes, qui sont à peu près les mêmes que celles qui ont été indiquées par M. Chabert, existent sur presque toutes les habitations de Saint-Domingue, & l'on n'y voit pas paroître la morve (8).

On regarde la morve en Europe comme une maladie chronique qui ne parcourt ses périodes qu'avec une extrême lenteur (9). L'été est la saison où le virus morveux est le plus contagieux, où il agit avec beaucoup plus d'activité; c'est pourquoi dans les pays chauds la morve se communique si facilement & prend un accroissement si prompt (1).

Il faut distinguer plusieurs époques dans la morve. Celle de l'incubation qui est celle pendant laquelle le virus se propage, & agit sur les humeurs & sur les organes d'une manière qui les dispose à subir l'altération relative au mode de cette maladie, & à prendre le ton d'action qui convient à son caractère.

On ne connoît pas l'étendue de cette époque, & souvent elle échappe à l'observateur.

Il y a une seconde époque dans laquelle l'animal est inquiet, triste; il a des attitudes gênées, il se couche plus fréquemment: il y a de la fièvre: il se forme des gonflements, des ulcés-

(8). Instruét. sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve. Art. 3, causes de la morve, p. 13 & 14.

(9). I. C. p. 16, cours d'hippiatrique, p. 255.

(1). V. Méd. vétér. classe VI, p. 284.

rations pforiques farcineuses, des épilations, des tumeurs sur différentes articulations, des claudications : les narines ne jettent qu'une humeur claire, muqueuse & peu abondante ; la membrane pituitaire paroît plus ou moins rouge ; les glandes commencent à s'engorger. Cette seconde époque qui n'a pas une étendue déterminée, échappe souvent encore sur les habitations, parce que l'on n'examine pas avec assez d'attention les animaux, parce que l'on ne fait pas toutes les indispositions qu'ils éprouvent, parce que l'on se trompe sur le caractère de celles que l'on apperçoit & que l'on ne fait pas qu'il y a dans la morve une variation d'accidents, & une progression de symptômes qui en imposent, lorsqu'on n'en a pas observé les rapports successifs.

Enfin la troisième époque est l'état purulent de la maladie : c'est celle que l'on connoit le mieux, c'est elle qui a fixé le nom de la maladie ; ses progrès & les symptômes de dégradation qu'elle présente sont plus rapides dans les pays chauds que dans les pays froids ; & c'est parce qu'on l'a examinée abstractivement que l'on a dit que la morve dans la Colonie paroïsoit être une maladie aiguë. C'est à cette époque que les glandes s'engorgent & s'abcèdent, que les tubercules du poumon supurent, que le tissu cellulaire s'infiltré, que la membrane pituitaire se charge de tous les désordres décrits par tous les Auteurs & que l'on retrouve dans nos observations, que la gêne de la respiration s'établit, que l'on voit toutes les forces vitales combinées, toutes les oscillations se réunir pour déplacer des portions du virus, pour les porter sur diverses parties & faire des efforts inutiles pour éteindre une cause de destruction qui est indomptable.

Épizootiques.

99

Il est prouvé que la morve est une maladie contagieuse (2). M. Chabert dit, en parlant de la gourme, de la morfondure, que ces maladies ne deviennent contagieuses que par le flux qu'elles occasionnent. Tout cheval sain, dit-il, ne sauroit en effet lécher, avaler ou recevoir, de quelque manière que ce soit, l'humeur morbifique qui s'échappe par les naseaux d'un animal malade, sans contracter une maladie dont les symptômes sont un flux plus ou moins copieux (3).

La contagion de la morve agit avec une activité relative à la disposition des sujets, à la masse & à la force des principes contagieux, à la constitution des saisons & aux parties sur lesquelles elle est appliquée. M. Blein de Villeneuve, habitant au Limbé, qui doit ses talents à son génie & sa considération à son mérite, a eu la morve sur les mulets de son habitation : la contagion faisoit des progrès & avoit un développement rapide; il a fait tuer ceux chez lesquels la morve étoit confirmée; il a isolé ceux qui paroisoient légèrement affectés, & chez lesquels la maladie étoit à la première & à la seconde époque. M. Blein a éteint, par cette conduite, le foyer de la contagion; il a dispersé & affoibli ce qui restoit : la disposition individuelle a peut-être changé avec la constitution : les circonstances n'ont plus été les mêmes : des influences trop foibles n'ont pas porté des impressions suffisantes pour exciter le développement des principes contagieux, & la maladie a paru cesser.

M. Chabert, que nous citons toujours avec plaisir, dit que tous les chevaux qui habitent,

(2). V. Mém. de la soc. de méd. L. C.

(3). V. Instruct. p. 21.

travaillent , boivent & mangent avec des chevaux morveux , n'ont pas toujours contracté la morve : il en est de la morve , suivant lui , comme de toutes les maladies contagieuses ; sa malignité est relative a la disposition des sujets , & elle a d'autant plus d'activité que les chevaux sont plus jeunes , que leurs humeurs de gourme sont plus en mouvement , que leur tempérament sera plus altéré , que leur nombre sera plus considérable , que leur service exigera qu'ils soient plus rassemblés , plus mêlés les uns avec les autres (4).

Lorsque le virus morveux attaque les mulets , dit M. Vitet , il fait des ravages considérables & se communique avec promptitude (5).

Pourquoi la morve attaque-t-elle plus communément les mulets , à Saint-Domingue , que les chevaux ? les chevaux ne sont pas mieux nourris ni mieux soignés que les mulets : on les fatigue également par des courses forcées : l'habitude d'aller très - vite fait qu'on ne les ménage pas ; ils passent les rivières étant couverts de sueurs : on ne prend aucun soin d'eux lorsqu'ils arrivent : on les lâche souvent dans les savannes où ils sont exposés à toute l'intempérie des saisons ; ils mangent dans les mêmes bacs , dans les mêmes chaudières ; ils s'abreuvent dans les mêmes mares , & cependant on n'a pas encore observé que toutes ces causes aient produit chez aucun le développement spontané de la morve

Tous les animaux qui jettent ne sont pas attaqués de la morve. Il y a des écoulements pro-

(4). V. Instruct. p. 21.

(5). V. Méd. vétér. classe VI, p. 824.

duits par la gourme, par la pulmonie, par des maladies du sinus maxillaire, comme celle que nous avons vue sur un cheval dont nous rapportons l'observation; mais dans ces cas, la membrane pituitaire n'est pas enflammée, tuberculeuse, ulcérée; les glandes ne sont pas engorgées, tuméfiées & suppurées.

L'art vétérinaire, comme la médecine, a ses difficultés & ses écueils. On n'a pas encore découvert le spécifique de la morve, & le traitement de cette maladie, abandonné trop souvent à l'empirisme hardi ou au charlatanisme trompeur, n'a pas encore fait les progrès que l'on peut désirer.

M^{rs} Lafosse & Servier ont prétendu avoir guéri des chevaux morveux par l'application du trépan. M. Malouin dit avoir guéri avec l'éthiops minéral & la pervenche: l'eau de chaux, l'alkali volatil fluor, le concret ont réussi quelquefois à M. Chabert. On ne peut donc plus dire que la morve est une maladie incurable (6), & il faut s'occuper à perfectionner le traitement qui a été indiqué par ceux qui ont obtenu quelques succès.

La morve n'est pas incurable, dit M. Chabert, mais son traitement a été jusqu'à présent long & dispendieux. Il est encore très-incertain dans les chevaux, chez lesquels elle a fait des progrès: mais ce qu'il y a de sûr, c'est la perte énorme qu'elle peut occasionner, en se propageant d'un individu à l'autre. Ce seroit donc mal entendre ses intérêts que de chercher à la guérir, surtout lorsqu'elle est ancienne; & si elle ne l'est pas, lorsque le virus a fait en peu de temps des progrès rapides: ainsi la cure de cette

(6). V. Méd. vétér. class. VI, p. 830.

maladie ne doit être entreprise qu'autant qu'elle sera dans son principe, ou tout au plus dans son second période, & il faut encore que les animaux que l'on se propose de traiter soient en bon état, d'un bon tempérament & exempts de tous autres vices (7).

On peut, en isolant les animaux, faire des essais aux différentes époques de la maladie; mais il faut, avant que de faire des expériences sur les moyens curatifs, bien examiner l'ordre naturel des symptômes; & c'est pour n'y avoir pas fait assez d'attention, & parce que l'on n'a eu jusqu'à présent qu'un diagnostique incomplet, que l'on a proposé des méthodes confuses, ou des traitements insuffisants.

Il n'y a rien de si aisé en général que d'ordonner des remèdes, & il n'y a rien de si difficile que de les bien appliquer. La méthode nous séduit quelquefois, mais la règle nous manque; & nous obtenons souvent avec regret des résultats différents de ceux que nous attendions, parce que nous n'avons pas su choisir les circonstances les plus favorables pour leur application, & parce que nous n'avons pas su prévoir les effets qu'ils pourroient produire.

Ne pourroit-on pas, dit M. Paulet (8), du moment qu'une bête malade est condamnée & censée morte, au lieu de la tuer tout de suite, l'enfermer dans un endroit particulier à l'abri de toute communication, & faire sur elle l'essai de différentes méthodes que l'on propose jusqu'à ce que les symptômes, décidément mortels,

(7). V. Instr. p. 15 & 16, méd. vétér. class. VI, p. 829.

(8). Rech. hist. & phil. sur les mal. épiz. t. II, p. 236 & 237.

tel que la dissenterie, parussent. De cette manière, l'état & les particuliers ne perdroient que ce qu'il est impossible de sauver, & l'on auroit au moins la facilité de faire des tentatives qui pourroient avoir quelque succès; car il faut l'avouer, la conduite qu'on tient est à la vérité le triomphe des moyens politiques de l'Administration, mais fait la honte de l'Art & ne donne aucune espérance.

Il seroit à desirer qu'il y eût des Artistes consacrés à ces expériences. Nous convenons, avec M. Rozier, que les dépenses en seroient fort considérables; mais on ne doit pas être retenu par cette considération, puisqu'il n'est pas possible qu'en faisant tous les sacrifices qui seroient nécessaires pour suivre toutes les vues qui se présenteroient, en ne négligeant aucun détail, les dépenses soient jamais à comparer aux bénéfices qui pourroient en résulter pour les particuliers & pour l'état, si l'on étoit assez heureux pour parvenir à fixer une méthode curative, après avoir reconnu la nature, le caractère, la marche, les symptômes de chaque maladie: d'ailleurs le peu d'importance des victimes favorise les progrès de l'Art vétérinaire, & chaque Nation doit ambitionner la gloire de faire des découvertes dans cette partie, qui ne peuvent qu'améliorer le commerce & l'agriculture.

M. Vicq-d'Azir propose de pratiquer l'inoculation pour s'assurer de l'activité de la contagion d'une maladie épizootique (9): ce moyen seroit excellent sans doute, s'il n'y avoit pas des circonstances qui peuvent faire varier les résultats; il a été employé en 1748 par M. Decourtivron;

(9). V. Exposit. des moyens cur. & préserv. pag. 97.

il vouloit s'assurer de quelle manière la maladie épizootique qu'il observoit se communiquoit : un seul inoculé avec la bile l'a contractée, & en est mort. Layar a tenté le même moyen en Angleterre en 1758 : on l'a pratiqué en Hollande en 1770 : enfin on s'en est servi à Sélan, dans les îles de Fimen, de Falster, de Laland, d'Arroë en 1779, & on est parvenu à faire cesser l'épizootie qui ravageoit ces pays (1).

M. Mauduyt a proposé de faire sur des animaux l'inoculation de la peste, pour chercher les moyens d'affoiblir le virus loymique (2). M. Samoïlowitz croit que l'inoculation de la peste peut être utile aux personnes qui, par état, sont obligées d'être auprès des malades ; mais il est probable que l'on aimera mieux attendre les événements de cette maladie terrible, que de chercher à s'y exposer.

Les belles expériences de M. Vicq-d'Azir, dans l'épizootie de 1775, ont prouvé que la maladie ne se communiquoit pas aux chevaux, mulets, ânes, chiens, chats, cochons, moutons & chèvres. Le principe de cette maladie étoit sans doute sous une modification qui n'avoit aucun rapport avec le principe de vitalité de ces différentes espèces d'animaux : mais cela n'arrive pas toujours dans toutes les épizooties, car il y en a qui passent d'une espèce à l'autre ; & on n'en a vu qui étoient répandus en même-temps sur différentes espèces d'animaux.

Les expériences de M. Vitet sur l'humeur muqueuse des animaux morveux prouvent, 1^o, que

(1). Essai sur l'action de l'air dans les maladies contag. pag. 111 & 112.

(2). L. C. p. 69.

la morve d'une brebis, introduite dans les naseaux d'un cheval sain, ne le rend pas morveux, de même que celle d'un cheval morveux n'agit pas sur la membrane pituitaire d'une brebis saine : 2°, que si on inocule la morve d'un cheval à un autre dans une plaie faite aux téguments, celui-ci ne devient pas morveux; mais que s'il mange des herbes infectées de morve, il la prend par cette voie : 3°, qu'un cheval sain qui habite avec un cheval morveux au dernier degré, en est plutôt infecté que dans tout autre cas, & plus facilement encore s'il est jeune & dans une saison chaude (3).

Il résulte des expériences que nous avons faites au Cercle, par l'invitation de MM. de la Luzerne & de Marbois, en présence de MM. de Vincent, de la Plaigne & Jauvin, commandants & ordonnateur au Cap, que la morve est contagieuse; que l'activité de la contagion est relative à sa masse, à son énergie, à l'époque de son développement, à la constitution de la saison, à la disposition des sujets & à quelques complications dont les nuances n'ont pas été bien observées; qu'il faut que les animaux habitent ensemble pour contracter la maladie, ou qu'ils soient soumis immédiatement à l'action des principes contagieux; qu'il est douteux que cette infection puisse se transmettre par le moyen de l'air, comme l'a avancé M. le Baron de Sind (4); que les sujets âgés & domptés par le travail sont plus susceptibles de contracter la maladie que les jeunes animaux chez lesquels le principe

(3). V. Rech. sur les maladies épizoot. par M. Paulet, part. II, t. II, pag. 355.

(4). L'Art du manège, chap. XVIII de la morve, p. 222.

vital est énergique & fougueux ; que tous les écoulements des narines ne caractérisent pas la morve, & qu'outre ceux qui ont été indiqués par les Auteurs, il peut y en avoir qui soient produits par une altération particulière des sinus ; que le virus morveux n'agit pas exclusivement & absolument sur la membrane pituitaire ; qu'il porte son impression sur toutes les humeurs, sur tous les viscères ; que ce virus, qui coagule la lymphe est d'une nature subtile & très caustique ; que l'écoulement des naseaux n'en est que le véhicule ; que les différentes tumeurs qui se manifestent dans le développement de la maladie ne paroissent être que les effets inutiles des efforts que la nature fait pour l'engouer, l'absorber, l'adoucir ou le rejeter ; que la morve admet, comme toutes les autres maladies, des complications qu'il ne faut pas confondre ; que le développement de la morve & l'époque de la suppuration sont annoncés par un mouvement fébrile ; que l'altération de la membrane pituitaire est souvent le dernier symptôme qui se manifeste ; que souvent, comme le dit M. le Baron de Sind, cet état est précédé par la corruption de la masse des humeurs & leur altération corrosive (5).

Il est prouvé en outre que les ouvrages sur la morve contiennent des opinions fausses, contradictoires & problématiques ; que les Auteurs qui ont proposé des remèdes topiques pour la morve ne connoissoient pas bien son caractère (6), qu'il reste encore beaucoup de recherches à faire sur cette maladie dont les signes

(5). L'Art du manège, L. C. page 224.

(6). Id. page 226.

font incertains, & dont la nature & les vrais principes ne font pas encore bien connus (7); que l'on doit multiplier les expériences & les faire à toutes les époques de la maladie; que l'on ne doit pas être arrêté par les difficultés ni par les mauvais succès, parce que l'on ne peut pas prévoir les résultats que l'on peut obtenir en consultant la nature plus que les livres.

Les Habitants qui liront notre travail sentiront combien il est essentiel qu'ils observent leurs troupeaux avec plus d'attention qu'ils ne le font ordinairement, & qu'ils séparent les animaux qui montrent des symptômes équivoques, des altérations obscures.

Notre sixième observation & la huitième principalement doivent les empêcher d'acheter des animaux qui ont des écoulements suspects, & elles démontrent, sans doute plus que tous les raisonnements que l'on a pu faire jusques à présent, combien il est nécessaire que les cargaisons soient visitées par des Experts, pour pouvoir séparer ou tuer les animaux qui auroient de pareils écoulements & empêcher qu'ils soient vendus, jusqu'à ce que leur état ait été bien caractérisé, reconnu & constaté.

Les maladies des bestiaux sont souvent indomptables, & souvent elles éludent tous les remèdes. On peut souvent attribuer les pertes que l'on fait, les mauvais succès que l'on éprouve à la confiance mal dirigée à laquelle on se livre, aux préventions que l'on a adoptées, aux moyens irréflechis que l'on emploie. Nos connoissances ont sans doute un terme : nous ne pouvons redresser tous les écarts de la Nature; nous n'avons

(7). Id. page 217.

pas le pouvoir d'arrêter tous les moyens qu'elle emploie pour détruire. Notre précipitation nous égare souvent. Nous établissons nos faux jugements en règles & nos préventions en principes. Nous agissons sans rien faire de bien ; le hasard nous sert quelquefois , mais il nous trompe & nous carresse nos erreurs.

L'attention est la mère des sciences ; c'est elle qui dirige le jugement ; elle forme le Médecin & le Vétérinaire. Nous devons révéler son culte , & c'est à elle qu'il faut nous attacher pour rectifier nos connoissances , nous dépouiller de nos préjugés & prendre dans le sanctuaire de la Nature les notions justes qui nous manquent sur le caractère des maladies , & sur les moyens dont nous pouvons disposer pour les guérir.

OBSERVATIONS

Et expériences sur la Morve par M. *Arthaud*,
assisté par M. *Roulin*.

Première Observation.

LE 9 août 1787, M. Lompagieu - Lapole nous a prié de visiter un mulet qui appartenoit à M. Roger , négociant en Ville.

Cet animal , âgé de sept ans , paroissoit malade depuis un mois ; s'étant aperçu qu'il ne mangeoit pas à son ordinaire , que son poil étoit luisant , qu'il portoit la tête basse , que ses yeux étoient engorgés , qu'il avoit de la chaleur , on lui fit trois saignées qui fournirent un sang très-couenneux , & on établit un régime rafraîchissant.

fant : quelques jours après on vit que les glandes sublinguales étoient engorgées, & qu'il y avoit plusieurs tumeurs roulantes plus ou moins grosses à la partie supérieure interne & postérieure de la cuisse hors du montoir. Il en parut bientôt d'autres le long du cou, à la cuisse du côté du montoir & sur d'autres parties. M. Lapole, sentant de la moleffe dans une de ces tumeurs, y donna un coup de flamme, & il en sortit un pus blanc épais ; il appliqua un bouton de feu sur une de ces tumeurs qui étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon : plusieurs de ces tumeurs s'ouvrirent spontanément, & il en résulta des ulcères profonds & ronds qui rendoient une humeur rousse & sanieuse. Les jambes enflèrent ; l'animal jeta bientôt une humeur muqueuse, qui devint blanche, ensuite jaune, & après cela sanguinolente, brune & fétide : l'animal, qui dans le principe de sa maladie étoit gras, avoit maigri ; son poil étoit sec, hérissé ; il portoit la tête basse, il avoit les oreilles pendantes, l'épine du dos paroissoit arquée, les naseaux étoient écartés, la respiration difficile & bruyante, & il jetoit une grande quantité d'humeur rousse, sanguinolante & très-fétide.

M. Lapole a tué cet animal en notre présence, les tumeurs formoient un kiste rempli d'un pus épais, quelques-unes étoient skirreuses, le tissu cellulaire des extrémités étoit rempli d'une humeur lymphatique séreuse rousse. Il n'y avoit rien de remarquable dans le ventre : le poumon droit étoit engorgé par un sang noir, ce qui le rendoit compact : il y avoit dans ce viscère plusieurs tubercules : le poumon gauche avoit une couleur plus naturelle, il étoit moins engorgé & moins dense : les glandes bronchiques étoient engor-

gées, molasses : le tissu cellulaire qui est à la partie supérieure du médiastin, & qui soutient la trachée artère & les premières divisions des bronches, contenoit une humeur rouille lymphatique, comme celle que nous avons trouvée dans les extrémités.

Les naseaux étoient chançrés, ulcérés : il y avoit sur la membrane pituitaire des tubercules rouges ulcérées considérables. Le cartilage de la cloison, le vomer étoient altérés par la carie, les cornets étoient ulcérés & recouverts d'une matière glaireuse & purulente. Nous avons trouvé la même humeur dans les sinus. La partie droite de l'éthmoïde étoit noire, engorgée de sang.

Deuxième Observation.

Le 4 décembre nous avons ouvert une mule qui nous avoit été abandonnée par M. la Faucherie, négociant au Cap-François.

Cet animal étoit malade depuis six semaines; il avoit d'abord paru triste & sans appétit : il lui étoit survenu des enflures aux extrémités de l'arrière-main : il s'est formé des engorgements dans les glandes lymphatiques, principalement sous la peau des extrémités de l'arrière-main. Plusieurs de ces tumeurs ont suppuré, & ont formé des ulcères ronds : il s'est établi un écoulement par les naseaux. M. Lapole qui a été consulté, a déclaré que l'animal avoit la morve & qu'il falloit le tuer. On a voulu tenter quelques remèdes : l'écoulement est devenu plus considérable ; il étoit épais, jaune, gluant : il y a eu une hémorragie du côté droit trois jours avant la mort : cette mule étoit maigre ; elle avoit le poil sec, les oreilles basses, le cou allongé : la

respiration étoit difficile , bruyante , les flancs étoient agités , le dos étoit arqué : il n'y avoit pas de fièvre & point d'appétit.

La tunique externe des poumons étoit tuberculeuse : il y avoit plusieurs tubercules qui étoient suppurés : les glandes sublinguales , les thyroïdiennes , les bronchiques étoient molles , engorgées & infiltrées de sérosités : le péricarde contenoit un épanchement jaune séreux : l'épiploon étoit fondu , le mésentère étoit infiltré , les reins mous ; le foie , la rate contenoient un sang noir dissous : il y avoit plusieurs œstres au pylore , l'estomac étoit vide , racorni.

La membrane pituitaire qui recouvre les sinus maxillaires & zigomatiques , principalement celle qui tapisse les cornets , le vomer , la cloison cartilagineuse étoit gonflée , ulcérée , purulente , fanieuse : les os mêmes & les cartilages étoient attaqués par la carie , les chairs & le cerveau étoient mous.

Troisième Observation.

Le 3 décembre nous avons ouvert une mule qui nous avoit été envoyée de l'habitation Desglairaux , par M. Blanq : nous fumes étonnés que cette bête qui étoit au dernier degré du marasme , & qui se soutenoit à peine , eût pu faire deux lieues ; elle jetoit depuis plusieurs semaines des deux naseaux une humeur d'un blanc jaune , les glandes de la ganache étoient engorgées.

Le tissu cellulaire du mésentère du médiastin du cœur étoit infiltré de sérosités . les glandes salivaires & lymphatiques étoient molles , infiltrées & engorgées : le sang étoit noir & dissous ,

les poumons étoient noirs , denses , tuberculeux & engorgés par une matière muqueuse , purulente & sanieuse.

Les sinus frontaux étoient ulcérés , les maxillaires & les zigomatiques contenoient une grande quantité de matière purulente , grumelleuse : la cloison des narines , les cornets du nez étoient altérés par la carie , & la membrane pituitaire étoit tuberculeuse , ulcérée & purulente : l'estomac étoit racorni ; il contenoit , ainsi que le duodénum , plus de cinquante vers strongles , fort longs.

Il y avoit un anévrisme assez considérable au tronc de la mésentérique antérieure : les tuniques internes étoient filandreuses & celluleuses.

Quatrième Observation.

Le 4 décembre , M. Lafaucherie nous a envoyé une jeune mule qui avoit paru malade depuis trois semaines , & qui ne jetoit que depuis quatre jours par les deux naseaux une humeur d'un blanc jaune , purulente & visqueuse. Cette bête avoit eue des enflures , & son poil étoit sec ; elle respiroit avec bruit & lentement ; elle étoit maigre & se foutenoit avec peine. Nous l'avons tuée , en lui ouvrant une jugulaire & une carotide qui n'ont donné qu'une petite quantité d'un sang dissous : la membrane pituitaire de la cloison des narines étoit variqueuse , tuberculeuse , ulcérée : il y avoit du pus dans les sinus maxillaires & zigomatiques.

Les poumons étoient tuberculeux : il y avoit un épanchement séreux dans le péricarde : l'estomac étoit fort racorni.

Nous avons trouvé plusieurs crinons dans le

ventre. Il y en avoit plusieurs dans un anévrisme du tronc de la mésentérique antérieure : il y avoit au dessous de cet anévrisme, dans le tissu cellulaire du mésentère, une tumeur grosse comme une orange, qui étoit formée par un sang concret, noir & terreux. Cette tumeur étoit traversée par une branche de l'artère & de la veine mésentérique, qui étoient dilatées au double de leur diamètre naturel.

Les glandes lymphatiques de la ganache, du cou, des bronches, du mésentère étoient engorgées, molles, infiltrées : le tissu cellulaire étoit infiltré dans plusieurs endroits.

Cinquième Observation.

Le 5 décembre, M. le chevalier de Pont, habitant au Limbé, consultoit M. Lapole pour une mule de quatre ans qui avoit un écoulement par les naseaux, principalement du côté gauche, lorsque j'arrivai. M. de Pont, étant bien convaincu par ce que lui avoit dit M. Lapole que cette bête avoit la morve, voulut bien me l'abandonner pour servir aux expériences proposées par le Cercle.

Les narines jetoient une humeur blanche, muqueuse, claire : la narine gauche paroissoit chancree ; elle jetoit plus que la droite. Il y avoit sur les griffets des extrémités de l'avant-main une épilation avec une petite érosion farcineuse ; & sur la partie interne du genou du côté du montoir, il y avoit une petite pustule rougeâtre & sanieuse.

Le 7, l'écoulement étoit plus considérable : il étoit forti un peu de sang, & la matière étoit plus jaune & plus épaisse : l'animal avoit de l'ap-

pétit, il étoit en bon état ; son poil étoit sec ; il portoit de temps en temps la tête basse : la respiration étoit assez aisée.

L'écoulement est devenu plus abondant , l'engorgement des glandes de l'auge a augmenté. Le quatorze, le quinze & le seize ; il y avoit des stries sanguinolentes : les os du nez & le chanfrin étoient gonflés & sensibles : les narines ont jeté plusieurs lambeaux de membrane pituitaire , & il y a eu plusieurs hémorragies : il s'est formé des engorgements dans diverses parties , mais principalement dans l'extrémité de l'arrière-main du côté du montoir : il est survenu sur la queue & sur le dos des excoriations qui faisoient une humeur rouille , muqueuse. L'animal a maigri , la sécheresse de son poil a augmenté ; il avoit le cou allongé , la tête basse , les yeux ternes , la contenance triste. Nous n'avons pas observé des fièvres : l'appétit a diminué le onze janvier : l'animal inspiroit par la bouche , l'expiration étoit bruyante ; il s'est abattu , & il est mort quelques heures après.

Les glandes de la ganache , du cou , des bronches , du mésentère avoient une texture molle , macérée & infiltrée : la rate étoit même blanche à sa surface , plus large que dans l'état naturel , & les vaisseaux lymphatiques obstrués par une lymphe blanche & concrète : le foie avoit quelques adhérences avec le péritoine : les reins n'avoient rien de remarquable , la vessie contenoit beaucoup d'urine , l'estomac étoit vide , rétréci : il y avoit quelques œstres attachés au pyllore : le tronc de la mésentérique antérieure étoit de la grosseur d'un œuf , & il y avoit plusieurs crinons : le ventre , la poitrine , le péricarde contenoient un peu de sérosité citrine : les pou-

mons étoient denses, remplis d'écumes : le cœur contenoit un sang noir coagulé & des concrétions lymphatiques jaunes : la membrane pituitaire étoit gonflée, ulcérée, détruite : la cloison cartilagineuse & le vomer étoient rongés par la carie : les cornets, les sinus étoient abreuvés par un pus blanc & jaune, très-abondant : il y avoit une nuance sensible entre le pus du sinus & celui des fosses nasales.

Sixième Observation.

Le 4 janvier 1788, le révérend père Merdier, supérieur de la Charité, nous a abandonné une cavale angloise, âgée de huit à neuf ans, qui avoit depuis trois ans un écoulement par le naseau gauche.

On avoit cru que cet écoulement étoit produit par la gourme ; il a cessé pendant quelque temps ; & alors l'animal qui avoit maigri a repris de l'embonpoint & de l'appétit.

Nous avons fait des injections dans la narine malade avec une décoction de dentelaire & de karatas : cela n'a produit aucun effet.

M. Lapole a tué cet animal le 19, en lui ouvrant une carotide.

Il y avoit un épanchement séreux assez considérable dans le ventre ; il contenoit plusieurs crinons. Deux tubercules gros comme des noix étoient placés à la face antérieure de l'extrémité du côté gauche de l'estomac ; ils contenoient du pus, des crinons : ces tubercules avoient une ouverture fistuleuse dans l'estomac : il y avoit plusieurs œstres autour du pylore.

La tunique extérieure du foie & de la rate étoit laiteuse & obstruée : le foie avoit plusieurs adhérences ; sa substance étoit altérée.

Les ovaires étoient engorgés & contenoient plusieurs hydathides.

Les poumons paroissoient engorgés, tuberculeux : il y avoit dans le poumon gauche deux tubercules gros comme des œufs : ils étoient durs & contenoient une matière purulente, couleur de lie de vin.

La cavité de l'os maxillaire du côté gauche n'existoit plus ; elle étoit remplie par une substance osseuse, lamelleuse, enduite d'un humeur jaune, glutineuse qui s'étendoit dans le tissu alvéolaire jusqu'aux collets des dents molaires.

A la partie supérieure du sinus maxillaire, au-dessous du sinus frontal & de l'os ethmoïde, il y avoit un point fistuleux qui contenoit une matière purulente & d'un blanc jaune : la membrane pituitaire de la cloison, du côté gauche, étoit granuleuse & engorgée : les glandes sublinguales, les maxillaires, les bronchiques n'avoient rien de remarquable.

La maigreur de l'animal, son appétit vorace pouvoient bien faire soupçonner des vers : la respiration n'étoit point gênée, les glandes n'étoient pas engorgées, le poil étoit bien fourni : l'animal n'étoit pas triste ; il n'avoit aucune ulcération sur la peau. L'écoulement de la narine gauche étoit continuel, mais peu considérable : la membrane pituitaire étoit granulée & phlogosée par l'irritation de la matière purulente, mais elle n'étoit pas ulcérée : donc cette maladie étoit particulière au sinus maxillaire, & elle ne présentoit pas la réunion des symptômes qui caractérisent la morve.

Le 23 janvier, M. Lapole a envoyé au Cercle assemblé la tête d'un mulet qu'il venoit de tuer. La membrane pituitaire étoit tuberculeuse, épaisse &

& chancrée : le sinus maxillaire gauche contenoit une matière albumineuse jaune , mêlée à quelques flocons de matière blanche épaisse , purulente.

A la partie supérieure , moyenne & postérieure de la mâchoire inférieure , il y avoit un exostoze : les deux dents molaires qui y répondoient étoient écartées , & l'on voyoit qu'il y avoit une ulcération alvéolaire : ce dépôt dans les alvéoles pouvoit être une complication indépendante de la morve. Nous établissons notre présomption sur l'analogie de ce dépôt avec ceux qui se forment chez l'homme , & qui produisent souvent des exostoses , des caries & des ulcérations fistuleuses.

Septième Observation.

M. Dorfon , maître en chirurgie au quartier Morin , dans la dépendance du Cap-François , fait sa résidence sur l'habitation des héritiers Lefebvre ; il nous a dit qu'il avoit perdu pour quatorze mille livres d'animaux attaqués de la morve , depuis l'invasion de cette maladie qui exerce encore ses ravages dans ce moment sur cette habitation ; il nous a envoyé deux chevaux le 13 février : l'un , âgé de neuf ans , étoit très-maigre , son poil sec , les glandes de la ganache grosses , dures , douloureuses : le mouvement de l'artère étoit lent & foible , la respiration gênée & bruyante : il sortoit des deux naseaux une humeur abondante , fétide , épaisse , d'un blanc jaune : l'animal avoit encore de l'appétit , quoiqu'il parût triste & foible.

Le 16 , M. Lapole lui a ouvert la jugulaire : nous y avons introduit de l'air avec un chalu-

meau : la respiration a été fréquente dans l'infant ; l'animal a eu de l'inquiétude ; il a vacillé , les yeux ont paru fixes & inclinés , il s'est abattu & renversé sur le dos ; il a eu quelques mouvements convulsifs qui ont précédé la mort.

Le foie avoit des adhérences très-fortes avec le diaphragme & le péritoine : la tunique extérieure du foie étoit blanche : il y avoit des points tuberculeux remplis d'une humeur épaisse granulée. Plusieurs vaisseaux lymphatiques blancs convergeoient à ces tumeurs : la tunique extérieure de la rate étoit blanche & obstruée : il y avoit à la partie antérieure de l'estomac un tubercule gros comme une noix , composé de l'épaississement & de l'obstruction des vaisseaux lymphatiques. Le tubercule contenoit du pus , des crinons & une matière grumelleuse , blanche , épaisse. La mésentérique antérieure formoit un anévrisme rempli de crinons. Le péricarde contenoit une sérosité jaune. Les glandes bronchiques étoient fort engorgées & molles. Les sinus du cerveau contenoient de l'air , ainsi que les ventricules du cœur. Les sinus des narines , l'os ethmoïde étoient sains. Le vomer , la cloison cartilagineuse étoient rongés par la carie , & la tunique pituitaire étoit gonflée , tuberculeuse , ulcérée & couverte de pus.

Le second cheval , âgé de dix ans , étoit moins maigre que le premier ; il jetoit des deux naseaux une humeur fétide , jaune , puante & abondante. Les glandes étoient engorgées , mais on avoit fait une incision sur la ganache qui avoit produit un ulcère vermineux. La respiration étoit gênée : il y avoit de la toux. L'animal mangeoit bien & paroïssoit vigoureux. La tunique extérieure du foie étoit obstruée , ainsi que celle

de la rate : il y avoit un tubercule vermineux à l'estomac : la mésentérique dilatée contenoit des crinons. Les sinus des narines & les cornets étoient assez sains, mais la membrane pituitaire qui recouvre le vomer & la cloison cartilagineuse des narines étoit épaisse, tuberculeuse, ulcérée, couverte de suppuration avec carie des os & des cartilages.

Huitième Observation.

Le 10 avril 1787, le R. P. Chérubin, procureur de la maison de Charité du Cap, a acheté, dans une cargaison de chevaux anglois, une cavale âgée de huit ans. On s'aperçut que la narine gauche jetoit du pus : mais on crut, sur ce que dit le vendeur, que c'étoit un reste de gourme.

Il survint un petit ulcère rond, en dehors du boulet de l'extrémité de l'avant-main au montoir. L'écoulement persista. M. Lapole fut consulté, & il fut d'avis que l'animal avoit la morve, & qu'il falloit le tuer : nous jugeâmes la même chose au mois d'octobre dernier, & nous le demandâmes pour être employé à nos expériences. L'ulcère du boulet a paru se dessécher, mais il s'est formé des excoriations sur les cuisses. L'écoulement a augmenté, ainsi que l'engorgement des glandes de la ganache, la maigreur, la tristesse & la sécheresse du poil.

Le 23 février, cette jument nous a été abandonnée ; elle jetoit des deux naseaux, mais plus abondamment du côté du montoir, & les glandes de ce côté étoient plus gonflées. Nous avons découvert une jugulaire de la longueur de trois pouces, nous avons fait un nœud coulant aux

deux extrémités : nous avons introduit un siphon dans une couverture faite dans le milieu ; & après avoir lâché les nœuds coulants , nous avons soufflé de l'air dans la veine. L'animal a vacillé & a tombé tout de suite : les yeux se sont renversés ; il a été agité par des convulsions , & il est mort en moins de trois minutes.

Il y avoit un épanchement d'une sérosité jaune dans le ventre : entre le foie & la petite extrémité de l'estomac , il y avoit une hydatide longue de plus de six pouces , du diamètre de cinq à six lignes , flottante & contenant de la sérosité jaune. L'épiploon formoit un rézeau entrelacé par des vaisseaux blancs qui paroissent contenir une lymphe concrète. L'estomac étoit rempli d'herbe sèche ; il étoit dur , il paroissoit phlogosé dans sa petite extrémité. Il y avoit dans son fond & au pylore des ruches de vers œstres , & l'on voyoit sur le pylore des callosités sur lesquelles étoient imprimées les morsures des vers qui y avoient été attachés. Entre le pancréas & la veine splénique , nous avons trouvé plusieurs vers crinons dans un tissu cellulaire , abreuvé par une sérosité jaune. Il y avoit sur l'estomac un petit tubercule qui contenoit des crinons. La tunique du foie & de la rate étoient d'un blanc laiteux , & il y avoit sur le foie plusieurs grains très-blancs & fort durs : le tronc de la mésentérique contenoit des crinons.

Les poumons avoient des tubercules en quantité : plusieurs étoient en suppuration : les glandes inguinales , les mésentériques & les bronchiques étoient engorgées , molles & infiltrées.

Le sinus frontal , le zigomatique , le maxillaire du côté du montoir étoient presque effacés : les os étoient gonflés & formoient une substance

spongieuse , réticulaire , qui étoit tapissée par une membrane pituitaire engorgée & imbibée d'un pus blanc & épais , excepté dans le bas du sinus maxillaire , où il y avoit une très-petite cavité aplatie qui contenoit une matière jaune , glutineuse. L'os ethmoïde étoit également gonflé & abreuvé d'un pus blanc. Les cornets , la cloison du même côté étoient abreuvés de pus. La membrane pituitaire de la cloison & de la partie moyenne des cornets étoit couvert de cicatrices étoilées blanches , calleuses. Les sinus du côté hors du montoir , & l'os ethmoïde étoient dans l'état naturel : les cornets & la cloison étoient couverts de pus , & la membrane pituitaire qui étoit gonflée présentoit aussi quelques cicatrices étoilées & calleuses.

En détachant une épaule , après avoir coupé une artère axillaire , le sang est sorti en arcade. Nous en avons reçu à peu près deux livres dans un vase : lorsqu'il a été refroidi , nous avons trouvé au-dessus d'un coagulum , d'un rouge noir consistant , une couenne de six lignes d'épaisseur d'un jaune terne , tenace & glutineuse : nous en avons mis un morceau dans du jus de citron qui ne l'a point dissous.

Neuvième Observation sur la Morve.

Le 12 février 1788 , M. Lapole a ouvert , en notre présence & celle de M. Roulin , un mulet qui sortoit d'une écurie d'un Entrepreneur de cabrouets dans la ville du Cap.

Cet animal jetoit depuis deux jours beaucoup de matière jaune , liée , épaisse ; sa respiration étoit difficile ; il avoit le cou allongé , la tête basse , les oreilles écartées , le poil sec ; il man-

goit encore avec appétit : le fourreau étoit œdématisé : il y avoit sous le ventre , le long de la ligne blanche, une tumeur œdémateuse considérable : les narines paroissoient chançrées.

Nous avons reçu du sang dans un vase : il s'est formé à la partie supérieure du coagulum une couenne jaune , épaisse , tenace , qui ne s'est pas dissoute dans le jus de citron.

Il y avoit un peu de sérosité jaune dans le ventre : le mésentère étoit infiltré par une sérosité jaune : les bassinets des reins avoient un tissu cellulaire engorgé de sérosité jaune , muqueuse. Plusieurs glandes mésentériques étoient engorgées : il y avoit plusieurs tumeurs anévrismales sur les divisions mésentériques ; elles contenoient des crinons. La tunique extérieure du foie avoit plusieurs taches d'un blanc laiteux : la tunique extérieure de la rate étoit blanche , racornie , skireuse.

La masse alimentaire de l'estomac contenoit une prodigieuse quantité de crinons : il y avoit beaucoup de vers œstres dans le duodenum près du pilore. Deux petits tubercules , placés dans la grande courbure de l'estomac , contenoient du pus & des crinons.

Les sinus zigomatiques & les maxillaires , principalement du côté du montoir , étoient remplis d'une matière jaune , muqueuse , qui infiltrait même le tissu réticulaire des alvéoles. La membrane pituitaire de la cloison étoit tuberculeuse , rougeâtre , ulcérée : le vomer & la cloison cartilagineuse étoient gonflés & abreuvés d'une sanie qui les avoit corrodés en plusieurs points : les glandes de la ganache étoient gonflées.

Il y a quatre ans que l'on avoit perdu , dans la même écurie , quinze mulets qui avoient été

affectés par le charbon & par les vers : nous y avons vu depuis ce temps un mulet qui faisoit son service , quoiqu'il fût couvert de tumeurs farcineuses qui rendoient une sanie qui infectoit tout ce qu'elle touchoit. Deux mulets depuis un mois ont péri par le charbon.

EXTRAIT de deux Procès-verbaux de M. Gelin , qui nous ont été remis par MM. de la Plaigne & Jauvin.

Le 22 mars M^{rs} de la Plaigne & Jauvin ont fait passer un ordre à M. Gelin , pour qu'il se transportât chez madame D** , habitante au quartier de la Petite - Anse , pour y visiter des animaux suspects. M. Gelin a constaté le 23 , qu'il avoit trouvé une jument qui étoit glandée , chançrée , qui avoit de la toux , & jetoit par les naseaux depuis trois mois une matière purulente , épaisse ; il établissoit que cet animal avoit la morve au second degré , & il concluoit que la guildive de madame D** , mettant ses animaux dans le cas de communiquer sur toutes les habitations du Quartier , il convenoit de tuer tout de suite la jument morveuse ; ce qui a dû être exécuté d'après les ordres de MM. de la Plaigne & Jauvin.

M. François Millot , habitant au Bonnet , dans le voisinage de madame D** , avoit un mulet dont il ne connoissoit pas la maladie ; il le tenoit dans une écurie particulière depuis treize jours qu'il jetoit du naseau gauche une petite quantité d'humeur glaireuse : on s'étoit aperçu depuis long-temps que cet animal avoit la respiration difficile lorsqu'il travailloit.

Le 2 avril , M. Gelin a été requis par M.

Millot ; il a constaté , en présence de M^{rs} Arthaud , Odellucq , Barré , d'Heilcour , Sigogne , Prat & Ducatel qui ont signé le procès-verbal , que cet animal avoit la morve & qu'on ne devoit pas hésiter de le tuer. Cela a été exécuté tout de suite , par l'insufflation de l'air dans la jugulaire. M. Gelin a dressé un procès-verbal que M. Millot a fait passer à MM. de la Plaigne & Jauvin.

Il disoit que le mulet , poil alezan brûlé , avoit dix ans ; qu'il avoit les jambes de derrière œdématisées , qu'il jetoit du côté gauche une petite quantité d'humeur albumineuse , que la membrane pituitaire paroissoit tuberculeuse & chancree , que les glandes sublinguales étoient engorgées , sur-tout du côté gauche ; & que d'ailleurs l'animal avoit la respiration aisée , qu'il avoit bon appétit , qu'il étoit fort gras.

Il disoit encore que les glandes inguinales étoient engorgées , infiltrées de sérosités , & le tissu cellulaire qui les environnoit abreuvé ; qu'il y avoit un épanchement séreux dans le ventre , que la couleur des viscères étoit altérée , que la tunique extérieure du foie & de la rate avoit une couleur blanche laiteuse & plusieurs points calleux , que la substance du foie étoit ramollie & fort altérée , que l'épiploon adhéroit au diaphragme , que les poumons avoient plusieurs tubercules , que les glandes bronchiques étoient engorgées , moulées & infiltrées.

M. Gelin n'a rien trouvé d'extraordinaire dans les sinus , mais il rapportoit que la membrane pituitaire , qui recouvre la cloison cartilagineuse des narines , étoit gonflée & ulcérée principalement du côté gauche , & que cette membrane étoit engorgée dans toute son étendue.

Dixième Observation.

Le 3 avril, madame M** , tenant des cabrouets au Cap, nous a envoyé une mule qui jetoit depuis quatre jours une matière purulente, principalement par le naseau droit. Cette bête a été ouverte en notre présence, celle de M^{rs} Roulin & Mouzin; elle étoit maigre, elle avoit des ulcères sur le dos, le poil étoit sec, les extrémités de l'arrière-main étoient œdématisées, les naseaux paroissent chancrés, la respiration étoit difficile & bruyante: toutes les glandes lymphatiques étoient engorgées, molles, infiltrées. Il y avoit sur les intestins plusieurs petites tumeurs stéatomateuses: une branche de la mézo-colique étoit dilatée & contenoit des crinons. Il y avoit un épanchement d'une sérosité jaune dans le ventre, dans laquelle nous avons trouvé plusieurs crinons. La partie gauche de l'estomac étoit affectée intérieurement d'une phlogose, & la tunique veloutée paroissoit engorgée. Nous avons trouvé dans cette partie un tubercule gros comme un œuf, s'ouvrant par un trou fistuleux dans l'estomac, & contenant des crinons, du pus & un épaissement calleux & ulcéré entre les tuniques de l'estomac. La tunique extérieure de la rate étoit laiteuse & parsemée de tubercules rouges: la tunique extérieure du foie étoit laiteuse & obstruée. Les poumons avoient deux points d'adhérence sous lesquels il y avoit deux tumeurs formées par une congestion lymphatique & sanguine. Les sinus du côté droit contenoient beaucoup de pus d'un blanc verd fluide: la membrane pituitaire des cornets & de la cloison étoit rouge, engorgée, épaisse, ulcérée: cette altération étoit moins

forte dans la narine du côté du montoir. Il y avoit plusieurs petites tumeurs sanguines sous la tunique interne du cœur, à la base de colonnes charnues qui servent à soutenir & à faire mouvoir les valvules.

Nous avons tiré du sang dans un vase : le coagulum, qui étoit très-noir, étoit surmonté par une couenne fibreuse, tenace, d'un blanc jaune.

EXTRAIT d'une Observation envoyée au Cercle par M. Ferrié, docteur en médecine, ancien médecin du Roi à Saint-Domingue, associé colonial, sur une maladie charbonneuse qui attaque les mulets & les bœufs de l'habitation Beot, à Maribaroux.

Cette maladie règne sur cette habitation depuis plusieurs mois ; elle a d'abord attaqué les mulets ; elle s'est ensuite portée sur les bœufs. On n'a pas observé les phénomènes ; ils étoient si rapides, que les animaux paroïssent mourir subitement ; ils rejetoient par l'anüs une grande quantité de sang noir & fétide : l'anüs faisoit faillie au dehors & paroïssoit ulcéré

On a trouvé les estomacs parsemés de placards gangreneux & livides : les intestins étoient d'un roux brun : le tissu cellulaire du mésentère étoit boursoufflé & noir.

M. Gelin a été appelé pour visiter les animaux de cette habitation ; il a prescrit le traitement que nous avons rapporté ci-dessus.

M. Ferrié avoit déjà conseillé la saignée, les boissons acidulées, les lavements émollients, des visites fréquentes du troupeau, de séparer les animaux suspects.

*EXTRAIT d'un rapport fait au quartier
Morin le 24 avril 1788, par M. Gelin,
sur l'habitation Menard.*

M. Gelin constate que la maladie qui attaque les animaux de cette habitation est le charbon; il a trouvé des épanchements de sérosités sanguinolantes dans le ventre, les intestins & le mésentère enflammés, des taches gangreneuses sur le colon, des tumeurs charbonneuses entre la deuxième & la troisième courbure du colon, le foie mou, blafard, la rate également noire & décomposée, le tissu cellulaire des reins infiltré, d'une sérosité jaune, la vessie & l'estomac enflammés, la tunique veloutée, corrodée par les cistères qui se trouvoient en grande quantité à l'orifice du pylore, le sang noir, dissous & putride: la plèvre, les poumons, le médiastin enflammés.

E X P É R I E N C E S

*SUR la Morve, faites par M. Arthaud,
assisté par M. Roulin, au Cercle des Phi-
ladelphes.*

Première Expérience.

M. Millot nous a envoyé une jeune mule bien portante le 28 mars 1787. M. Odelucq nous ayant procuré une mèche de coton imbibée de l'humeur purulente que jetoit un mulet, nous avons coupé cette mèche en deux morceaux: nous en

avons formé des tampons que nous avons tenus dans les narines pendant deux heures.

Le 25 avril, l'animal paroïssoit se bien porter : nous avons roulé sur un morceau de bois une mèche de coton qui avoit été imbibée de la morve d'un mulet : nous avons tenu ce morceau de bois dans la bouche de l'animal jusqu'à ce que le coton ait été mâché entièrement, nous ne lui avons fait donner du fourrage qu'une heure après.

Le 7 juin M. Roulin s'est apperçu qu'il y avoit un gonflement œdémateux dans toute l'extrémité de l'avant-main du côté du montoir, avec un petit ulcère au boulet, dans lequel il y avoit des vers.

L'animal a été conduit chez M. Lapole, qui lui a appliqué le feu sur toute l'extrémité. Pour seconder les vues de la Société, il a bien voulu se charger de son entretien & de ses pensements. L'ulcère s'est détergé, les vers ont péri, la cicatrice s'est faite, & il ne restoit aucune apparence de gonflement, lorsqu'on a cru devoir examiner s'il n'y auroit pas dans l'intérieur des désordres qui auroient des rapports avec le gonflement & l'ulcération que l'on venoit de guérir.

Le 30 juillet M. Gelin a tué ce mulet en lui ouvrant une carotide, en notre présence, celle de MM. Barré, Odelucq, Auvray & de plusieurs Habitants.

La trachée artère étoit pleine d'écume blanche : les appendices antérieurs des poumons étoient tuberculeuses, principalement celles du côté gauche. Le poumon de ce côté étoit plus dense, plus engorgé, les vésicules pulmonaires contenoient une humeur glaireuse & purulente, les glandes bronchiques étoient engorgées & abrévées par une humeur séreuse.

Il y avoit un épanchement séreux dans le ventre ; les glandes du mésentère étoient engorgées considérablement.

La membrane pituitaire qui recouvre la cloison paroïssoit avoir été injectée. Les sinus & les cornets n'avoient rien de remarquable.

Le tissu cellulaire de l'extrémité sur lequel on avoit appliqué le fer ne différoit pas de celui des autres parties.

L'œdème de la jambe, l'ulcération du boulet présentoient des symptômes équivoques dont la cause étoit obscure. Il falloit détruire les vers, mais ne pas faire d'autre traitement, pour ne pas gêner le développement d'une maladie qui s'annonçoit peut-être par ces phénomènes. Le feu peut avoir agi comme répercussif ; il peut avoir réprimé les mouvements de la nature, le courant des humeurs, & changé absolument l'aspect sous lequel la maladie se préparoit à se montrer.

Cette expérience a été manquée ; elle présente des désordres intérieurs qui ont quelque analogie avec ceux que la morve produit ; mais nos inductions n'ont aucune base probable, & nous ne pouvons les présenter que comme des conjectures très-hazardées.

Deuxième Expérience.

Le 27 novembre, M. Jauvin nous a fait délivrer, d'après les ordres de MM. le Général & l'Intendant, deux mules qui étoient très-saines, ainsi que la cargaison dans laquelle elles avoient été choisies.

Le même jour, le Cercle étant assemblé en présence de MM. de la Plaigne & Jauvin, nous

avons mis en clôture une de ces mules, âgée de 7 ans, avec le sujet de la seconde observation; elle a communiqué successivement avec ceux de la troisième & de la cinquième observation.

Ces animaux étoient nourris & abreuvés dans une mangeoire & dans un abreuvoir communs. On faisoit sortir matin & soir la mule saine, pour la promener & lui laisser paître l'herbe de la savanne; sa nourriture ordinaire étoit de l'herbe de mil & des graminées.

Les mulets avec lesquels le sujet à inoculer a communiqué jetoient une si grande quantité de morve infecte & sanglante, que l'écurie, le parc, les planches d'entourage, la mangeoire, l'abreuvoir en étoient salis: le sujet à inoculer en étoit lui-même couvert quelquefois, en sorte qu'il étoit impossible qu'il ne reçût pas l'infection par toutes les voies & par tous les pores.

Le 5 décembre l'animal a pris un bain de mer. Le 6, les naseaux paroissoient légèrement humectés par une humeur muqueuse & lymphique. Le 7, cette humeur étoit un peu plus abondante: l'animal a été baigné à la mer. Le 9, toute l'extrémité de l'arrière-main au montoir étoit engorgée: l'animal a pris un bain de mer. Le 10, l'enflure avoit augmenté. Le boulet étoit cerné par une tumeur molle & sensible: on a fait baigner l'animal à la mer. Le 12, nous avons vu une petite ulcération à la partie inférieure externe du grasset, près le boulet: nous avons découvert cet ulcère en coupant le poil tout autour, & nous l'avons pansé avec de l'aloës frais pilé. Le 13, l'animal qui avoit été jusque-là d'un accès difficile, se laissoit approcher plus aisément. Le 14, il étoit triste; il s'étoit couché plusieurs fois: nous l'avons fait bouchonner

pour le nettoyer & entretenir la transpiration. Le 15, la tristesse étoit la même, l'animal s'étoit couché, & on l'a bouchonné. Le 16, il y avoit de la fièvre, de la chaleur. L'artère avoit 84 pulsations dans une minute. L'ulcère & l'inflammation étoient les mêmes : le poil étoit sec, hérissé : l'animal avoit moins d'appétit, il commençoit à maigrir. Nous avons observé dans les naseaux une rougeur inflammatoire : la narine droite rendoit une petite quantité de mucosité épaisse. On a bouchonné l'animal, & on l'a laissé libre dans la savanne pendant toute la journée. Le soir la fièvre continuoit : il y avoit claudication à l'extrémité droite de l'avant-main : nous avons observé un gonflement à la partie postérieure & inférieure du canon, & beaucoup de tubercules sous la peau.

Le 17, il n'y avoit plus de claudication : l'enflure du canon avoit diminué. Il y avoit entre la vulve & la fesse une tumeur dure, grosse comme un œuf, & douloureuse : la fièvre existoit toujours : les narines étoient phlogosées & humectées, sur-tout celle du côté hors du montoir, par une mucosité aqueuse & plus abondante que les jours précédents.

Le 18, l'écoulement étoit plus abondant, les narines jetoient une humeur épaisse & jaune. Nous avons observé une petite ulcération sur la cloison de la narine au montoir : le gonflement de l'extrémité avoit diminué, l'ulcère s'étoit agrandi, il y avoit toujours de la fièvre : le soir, la respiration étoit difficile & bruyante : l'animal étoit triste ; il avoit le cou allongé, la tête basse ; il mangeoit encore : ses excréments étoient humides, son urine jaune & trouble, ses yeux étoient larmoyants.

Le 19, la fièvre avoit diminué : les narines avoient jeté le matin beaucoup de matière d'un jaune verd : la respiration étoit bruyante. Le soir l'animal étoit couché dans la savanne ; sa respiration étoit bruyante, difficile, fréquente. Le 20, l'animal ne mangeoit plus ; il avoit les jambes écartées, il marchoit avec peine, la tête étoit basse, le cou allongé, il ouvroit la bouche dans l'inspiration qui étoit plaintive, il la fermoit dans l'expiration qui étoit bruyante ; toutes les glandes du cou avoient plus de faillie. Le tissu cellulaire de l'auge, & celui du cou dans la longueur de la trachée artère jusqu'au poitrail, étoient crépitants & emphisématiques. La langue étoit brune & sèche, les yeux paroissoient ternes. Comme les mouvements de la respiration étoient forcés & fréquents, l'anüs avoit des mouvements de dehors en dedans : il y avoit quelques jets d'urine : les naseaux jetoient une humeur jaune, écumeuse, striée de sang : il s'étoit formé sur la tumeur de la vulve plusieurs excoriations fordidés.

Le 20 décembre, en présence de MM. de la Plaigne & Jauvin, Blein de Villeneuve, Mouzin, maître en chirurgie, & Lapole, nous avons tué cet animal, en lui ouvrant la carotide & la jugulaire gauche.

Tout le tissu cellulaire, depuis le larynx jusqu'au poitrail, le long de la trachée artère étoit rempli d'air. Les glandes du cou étoient dures, engorgées & plusieurs contenoient du pus : les glandes sublinguales étoient tuberculeuses & suppurées, sur-tout du côté gauche : le tissu cellulaire de l'extrémité gauche de l'arrière-main étoit infiltré par une sérosité jaune.

Les sinus frontaux maxillaires & zigomatiques

elles contenoient beaucoup de matière verdâtre. La membrane pituitaire qui recouvre les cornets des narines & la cloison étoit gonflée, granulée, tuberculeuse, ulcérée & couverte d'un pus ycoreux & sanglant. Le cerveau paroissoit sain.

Le tissu cellulaire qui est à la base du péricarde & du cœur, celui qui accompagne & fixe l'aorte, le médiastin étoient remplis d'air & d'une humeur jaune, séreuse & muqueuse. Le péricarde contenoit un peu de sérosité: cette même humeur jaune, séreuse & muqueuse se retrouvoit dans le tissu cellulaire des reins & du méfentère. Les poumons étoient remplis de tubercules, dont plusieurs étoient suppurés, principalement du côté gauche.

Le foie étoit altéré dans sa couleur & dans sa consistance; sa tunique extérieure étoit blanche, & il y avoit à sa surface, sur la partie convexe du grand lobe, une zone blanche, calleuse.

L'estomac contenoit une masse alimentaire dense, sèche, qui avoit subi une fermentation putride d'une odeur insoutenable.

Le sang ne se coaguloit pas: les chairs étoient pâles.

Troisième Expérience.

Le 17 décembre nous avons mis en communication avec les animaux de la cinquième observation & de la seconde expérience la seconde mule qui nous avoit été donnée par le Gouvernement.

Cet animal avoit 4 ans, ses yeux étinceloient; il avoit le port altier & noble, la démarche fière, les mouvements fongueux & d'un accès difficile. Nous l'avons laissé dans la savanne pen-

dant le jour, & nous ne le tenions en clôture avec les autres animaux que pendant la nuit. Le premier symptôme qui a paru a été un ulcère rond de quelques lignes de diamètre sur le boulet du pied du montoir à l'avant-main. Cet ulcère a persisté sans s'accroître.

Le 11 janvier, cette mule a mangé des herbes que nous avons imbibées du pus trouvé dans les sinus & dans les fosses nasales de l'animal de la cinquième observation.

Le 12, nous avons vu que le poil du dos étoit hérissé & sec. Le 15, il y avoit plusieurs points d'épilation : nous avons trouvé l'animal couché dans la savanne; il paroissoit un peu triste : il n'y avoit pas de fièvre : il y avoit sur le dos plusieurs excoriations, qui paroissoient humides & couvertes d'une humeur jaune & muqueuse.

Le 19, nous avons tenu cette mule dans le parc, & nous avons mis avec elle la mule de la quatrième expérience.

Le 20, cet animal jusque-là si fier, si farouche, avoit le cou allongé & l'air triste : le mouvement de l'artère étoit accéléré, la respiration plus fréquente : il y avoit un peu de chaleur, & on l'approchoit plus aisément. Les narines paroissoient humectées légèrement par une humeur blanche glaireuse.

Le 21, l'animal étoit dans le même état : nous l'avons envoyé à la mer pour le baigner. Le 23, le 24, le 25, même état & un bain de mer. Le 26, l'excoriation & l'épilation étoient plus considérables; elles s'étendoient sur la poitrine : il y avoit un suintement d'une humeur jaune & muqueuse, qui en se desséchant formoit sur la peau une écaille blanche farineuse : le pouls étoit toujours fébrile. Le suintement de la narine

droite étoit un peu plus fort que celui de la narine gauche, & d'une nature muqueuse & lymphique. Il y avoit de la roideur & de la gêne dans les mouvements de la cuisse du côté du montoir.

Le 28, l'artère avoit cinquante-cinq pulsations dans une minute. Le 29, il y en avoit soixante-quatre; le suintement étoit plus considérable: il n'y a rien eu de remarquable jusqu'au 10 février. Il y eut un nord & de la pluie: les narines étoient plus humides le 11: la membrane pituitaire paroissoit plus rouge, l'artère avoit soixante-quatre pulsations.

Nous avons reçu, le 13, les deux chevaux de la septième observation. Le 14, notre mule avoit une claudication dans l'extrémité de l'avant-main du côté du montoir: il n'y paroissoit pas de gonflements, le pouls avoit la même vitesse. Le 16, il y avoit un gonflement considérable à l'avant-cœur sur l'articulation de l'omoplate avec l'humérus du côté du montoir. Le 17, l'animal étoit dans le même état: il y avoit un petit écoulement muqueux transparent par les narines. Le 18, la claudication & la tumeur avoient diminué, les glandes de la ganache n'avoient aucun gonflement: les excoriations du dos, du ventre, des extrémités étoient plus sèches: il n'y avoit que quelques points de suintements sous la crinière, & la peau de cette partie étoit froncée. Les narines paroissoient humectées par une humeur blanche, légère comme du blanc d'œuf battu. Le 19, la tumeur étoit à peine sensible: il n'y avoit plus de claudication; mais cette métastase rapide avoit produit un écoulement purulent & sanguinolent par la narine, avec un commencement de gêne dans la respiration. Les glandes de l'auge, sur-tout celle du côté du

montoir étoient très-grosses. L'artère avoit toujours soixante-quatre pulsations.

Le 20, l'écoulement des narines étoit abondant, l'extrémité de l'arrière-main au montoir étoit engorgée, & l'animal appuyoit avec peine sur cette partie. L'artère avoit soixante-dix pulsations. Nous avons apperçu une tumeur à la mamelle gauche, & il est sorti quelques gouttes de sang par la vulve.

M. Lapole a tué cet animal en lui ouvrant une carotide & une jugulaire en notre présence, celle de M^{es} Auvray & Mouzin. Le sang veineux étoit d'un rouge noir, le sang artériel étoit d'un rouge clair : la peau étoit excoriée, écaillée : le cuir, examiné avec une forte loupe, nous a paru plus dense. Les bulbes des poils étoient détruits : il y avoit sur la peau beaucoup de petits poux blancs dont les pates étoient noires. Le tissu cellulaire de l'extrémité de l'avant-main, sur-tout celui de l'extrémité de l'arrière-main au montoir, étoient infiltrés d'une humeur jaune, muqueuse & fereuse.

Les articulations des cuisses, principalement celle du montoir, étoient abreuvées par une humeur jaune, muqueuse & purulente. Les glandes inguinales étoient engorgées, celles du côté gauche paroissent abreuvées de pus. La mamelle du même côté formoit une tumeur oblongue qui rendoit par l'expression, par le mamelon, une matière purulente, blanche comme du lait. Le corps de cette mamelle étoit engorgé & abreuvé par la même humeur. La vessie contenoit une humeur bourbeuse d'un blanc jaune. Les glandes mésentériques étoient engorgées & abreuvées : la tunique extérieure du foie, celle de la rate, avoient plusieurs taches blanches produites par

l'engorgement des vaisseaux lymphatiques. La substance de ces viscères étoit brune & ramolie. Le tronc de la mésentérique antérieure étoit dilaté & contenoit des crinons.

Les poumons étoient chargés de tubercules, dont plusieurs contenoient une matière purulente, & quelques autres une matière grasse, concrète : les glandes bronchiques étoient abreuvées ; celles du cou de la ganache étoient engorgées & infiltrées. Le sinus maxillaire du côté du montoir contenoit une matière séreuse & purulente, d'un blanc verd. La membrane pituitaire du vomer & de la cloison étoit granulée, engorgée & avoit plusieurs points d'ulcération : nous ne parlerons pas de la moëlle du cerveau & du cervelet, parce que nous n'avons pas un tableau précis de comparaison des différents degrés de densité de ce viscère dans l'état sain & dans l'état malade, & que toute allégation sur ce sujet, à moins qu'elle ne soit fondée sur des extrêmes, nous paroît fort indéterminée.

Quatrième Expérience.

Le 29 décembre, M. Auvray nous a envoyé une mule de sept ans, d'une petite taille.

Nous avons mis cet animal dans une écurie séparée, & elle ne communiquoit que dans la savanne, pendant le jour, avec le sujet de la cinquième observation, & avec celui de la précédente expérience.

Nous avons frotté les narines & les lèvres de cette mule avec l'essence de térébenthine, parce qu'elle avoit été écorchée par une embouchure vicieuse.

Elle couchoit avec le cheval de la sixième

observation , & ils avoient une mangeoire & un abreuvoir communs.

Le 8 février, nous avons compté quarante pulsations. L'animal paroïssoit très-bien portant, cependant il paroïssoit sur le dos quelques taches d'excoriations qui s'épiloient. Le 20, il n'y avoit qu'un peu d'augmentation des excoriations ; elles commençoient à rendre une petite quantité d'humeur muqueuse & rouffe : l'artère avoit quarante-cinq pulsations dans une minute.

Regardant que la morve étoit à son premier degré de développement, nous avons cru devoir examiner si nous trouverions dans l'intérieur quelque altération, & si la membrane pituitaire auroit déjà éprouvé quelque impression.

M. Lapole a introduit dans une jūgulaire de l'air avec un siphon. Les yeux se font inclinés : il y a eu quelques agitations convulsives : le relâchement de la mort s'est établi, & l'animal a expiré après quelques minutes.

Le bulbe des poils paroïssoit détruit dans les endroits excoriés. Il y avoit sur l'estomac un gros tubercule rempli de crinons & de pus qui se vidoit en dedans par une ouverture fistuleuse. La mésentérique, qui étoit dilatée, contenoit aussi des crinons. La rate étoit racornie, sa tunique extérieure étoit calleuse dans plusieurs endroits. La tunique extérieure du foie avoit plusieurs taches blanches produites par une lymphe concrète ; elle se détachoit aisément de la substance du foie qui étoit macérée d'un noir brun. Les poumons avoient des tubercules ; plusieurs contenoient une matière concrète blanche : un de ces tubercules étoit abreuvé d'une matière purulo-sanguinolente. Sur l'appendice antérieure du poumon hors du montoir, nous avons vu

une petite tumeur lenticulaire de la couleur du poumon, large de six lignes, tenant par un petit pédicule blanc, & contenant une humeur jaune, graisseuse, granulée: le tissu cellulaire qui recouvre l'aorte & les vaisseaux intercostaux sous la plèvre, le long de la colonne épinière, étoit abreuvé d'une humeur jaune, séreuse & muqueuse: nous avons trouvé une humeur semblable dans les cavités cotiloïdes des deux cuisses: les narines n'avoient encore reçu aucune altération.

E X T R A I T

DU JOURNAL MÉTÉOROLOGIQUE

*TENU pendant le temps des Observations
& des Expériences sur la Morve, par
M. Arthaud.*

1787.

LE thermomètre a été en janvier, le matin de 16, 17 & 18 degrés; à midi de 18, 20 & 21; le soir de 18, 19 & 20. Les vents ont dominé du sud-ouest à l'est, nord-est & au nord-nord-ouest. Le ciel a été nébuleux fréquemment: il est tombé en douze jours deux pouces six lignes de pluie. Le 3, il y eu une éclipse de lune, & le 14 un orage.

En février, le thermomètre a été le matin de 18 à 19 degrés; à midi de 21 à 22; & le soir de 20 à 21. Les vents de nord-est ont été très-forts: le ciel étoit banqué au nord le matin, &

à l'ouest le soir. Il n'est tombé, en trois jours, que trois lignes & demie de pluie.

En mars, le thermomètre a été le matin de 17, 18, 19 & 20 degrés; à midi de 19, 20, 21 & 22; de 19, 20 & 21 le soir. Les vents ont dominé au nord, au sud & à l'ouest. Il est tombé sept pouces six lignes d'eau.

Le thermomètre en avril a été de 18 & 19 degrés le matin; de 21 & 22 à midi, & de 19 & 20 le soir. Les vents ont dominé au sud-ouest, au nord-ouest & au nord. La terre a tremblé le 23 à huit heures quarante-huit minutes du matin. Le ciel étoit nébuleux, il tombait une petite pluie, les vents étoient au sud-ouest & à l'ouest nord-ouest. Il y a eu des orages, & en douze jours il est tombé douze pouces une ligne d'eau.

En mai, le thermomètre a été de 18, 19 & 20 degrés le matin; de 22 & 23 à midi; de 20, 21 & 22 le soir. Les vents ont dominé du sud-ouest au nord-ouest: il y a eu trois orages; & en neuf jours il est tombé huit pouces une ligne d'eau.

En juin, le thermomètre a été de 20 à 21 degrés le matin; de 23 à 24 à midi, & de 21 & 22 le soir. Les vents ont été de l'est-sud-est au nord-est: ces derniers ont soufflé avec force. Les vents du sud-est ont été frais par la chute des pluies dans les montagnes. Le ciel a été nébuleux fréquemment: il y a eu trois orages, & il est tombé un pouce neuf lignes d'eau par des vents de sud-ouest.

En juillet , le thermomètre a été de 20 & 21 degrés le matin ; de 23 , 24 & 25 à midi , & de 22 & 23 le soir. Les vents ont été du sud-est à l'est & au nord-est ; ils ont quelquefois passé au nord-ouest & à l'ouest. Le ciel a été nébuleux & banqué au sud & à l'ouest. Le tonnerre s'est fait entendre , & il y a eu des orages dans les montagnes : la pluie a tombé deux fois par petits grains. La terre a tremblé dans la nuit du 25.

En août , le thermomètre a été le matin de 21 & 22 degrés ; de 23 & 24 à midi , & le soir de 20 , 22 & 23. Les vents ont varié du sud-est à l'est , au sud , au sud-ouest & au nord : ces derniers ont soufflé avec force : il y a eu plusieurs orages. Il est tombé en dix jours deux pouces huit lignes d'eau.

En septembre , le thermomètre a été le matin de 20 à 21 degrés ; de 23 à 24 à midi ; de 22 à 23 le soir. Les vents ont soufflé du sud-est au nord-est. Il y a eu quelques orages qui ont produit onze lignes d'eau.

En octobre , le thermomètre a été de 19 , 20 & 21 degrés le matin , de 22 , 23 & 24 à midi ; de 20 , 21 & 22 le soir. Les vents ont dominé au sud-ouest à l'ouest , nord ouest & au nord. Il y a eu plusieurs nords mêlés d'orages. Il est tombé en douze jours dix-sept pouces & six lignes d'eau.

En novembre le thermomètre a marqué le matin 19 & 20 degrés ; à midi 20 , 21 , 22 & 23 ; & le soir 19 , 20 & 21. Les vents ont soufflé

du sud-ouest à l'ouest & au nord : il y a eu quelques orages. Il est tombé en seize jours trois pouces neuf lignes d'eau.

En décembre, le thermomètre a été le matin de 18, 19 & 20 degrés ; à midi de 19, 20 & 21, & de 17, 18 & 20 degrés le soir. Les vents ont dominé du sud-ouest à l'ouest & au nord. Il est tombé douze pouces & une ligne d'eau en treize jours.

1788.

Le thermomètre a été en janvier de 18, 19 & 20 degrés le matin ; de 21 & 22 à midi ; & le soir de 20 à 21. Les vents ont soufflé du sud-ouest à l'ouest, à l'est & au nord. Il est tombé en cinq jours deux pouces quatre lignes d'eau.

En février, le thermomètre a été le matin de 15, 16, 17, 18, 19 & 20 degrés ; à midi de 17, 18, 19, 20 & 21 ; & de 15, 18, 19, 20 & 21 le soir. Les vents ont passé alternativement du sud-ouest à l'est, nord-est, au nord & à l'ouest. Le ciel a été fréquemment nébuleux : il est tombé en huit jours de pluie cinq pouces sept lignes d'eau.

En mars, le thermomètre a été le matin de 15, 16, 18, 19 & 20 degrés ; à midi de 18, 19, 20 & 21 ; & le soir de 15, 17, 18, 19, 20 & 21. Les vents ont été du sud-ouest à l'ouest, au ouest-nord-ouest, au nord au nord-est & à l'est : il n'est tombé que deux pouces d'eau.

En avril, le thermomètre a été le matin à 18, 19 & 20 degrés ; de 21 & 22 à midi ; &

de 20 & 21 le soir. Les brises ont soufflé de l'ouest sud-ouest à l'est & au nord-est : il n'est tombé que deux lignes de pluie.

Les chevaux, les mulets & les bœufs ne sont pas les seuls animaux qui éprouvent des maladies épizootiques à Saint-Domingue : les moutons ne peuvent pas s'élever dans tous les cantons de l'île ; ils réussissent mal dans les mornes, & ils éprouvent dans les plaines non-seulement le charbon, mais la clavelée & la pourriture. Il seroit à désirer que l'on recherchât dans la Colonie quels sont les soins qui conviennent à ces animaux, tant en santé qu'en maladie.

Nous n'avons pas vu des maladies épizootiques sur les chèvres : il nous a paru que ces animaux étoient sujets au vertige, à l'épilepsie, au tétanos, aux rhumatismes avec des gonflements dans les articulations ; ils sont si sensibles au froid & à l'humidité, que nous en avons vu plusieurs fois qui avoient des claudications, après avoir reçu un grain de pluie.

Les moutons & les chèvres sont quelquefois empoisonnés par plusieurs espèces de plantes, telles que deux apocins que l'on appelle vulgairement *Lianne à cabrit*, & qui sont le *Cynanchum*, *Suberosum* (1). M. de Morancy, habitant au Morne-Rouge, vient de nous envoyer une plante que M. Dubourg, directeur du jardin du Cercle, a reconnue pour être la *Marcgravia umbellata* (2). M. de Morancy nous a marqué

(1). Méfiez-vous, dit Desportes, de la famille des Apocins, des Periploca, des Tithimales, des Convolvulus & des Figuiers. Tr. abr. des pl. us. t. III, p. 214.

(2). Polyand. monogyn. n° 507 du gen. plant. Voy. la descript. de cette plante par M. Dubourg. V. nos Expériences.

avoir perdu, en moins de quinze minutes, des moutons & des chèvres qui avoient mangé quelques feuilles de cette plante ; mais M. de Morancy s'est trompé. Voyez nos Expériences.

Les cochons éprouvent aussi les maladies charbonneuses ; ils ont souvent des vers ; ils sont exposés à s'empoisonner avec le manioque.

M. Gelin nous a rapporté qu'il avoit vu le charbon détruire les dindes & les poules sur une habitation.

La volaille est d'une très-grande ressource à Saint-Domingue, mais on ne peut la préserver des maladies qui la font périr fréquemment, même sur les habitations où l'on prend le plus de soins pour l'élever.

Si la volaille est généralement mauvaise à Saint-Domingue, suivant M. Decourt, on doit en accuser l'insouciance de ceux qui l'élèvent, & non le climat. J'ai enfermé, dit-il, douze jeunes chapons très-maigres : on leur donnoit avec profusion de l'eau & du grain de bonne qualité, on avoit soin de bien nettoyer la cage où ils étoient, précaution nécessaire pour détruire une espèce de vermine qui s'attache à la volaille & la tue : trois mois après ces chapons étoient aussi bons que ceux que l'on mange à Barbezieux. J'ai fait le même essai sur six poules dindes ; elles ont acquis trop de graisse : une seule en rendit une livre & demie. Le canard de Saint-Domingue vaut celui de France, & le pigeon y est généralement meilleur.

Nous avons vu plusieurs fois sur les dindes une maladie charbonneuse qui en a tué un grand nombre ; leur sang étoit noir : le gésier étoit sec & leur foie pourri : la saison étoit sèche, & le peu de grains que l'on avoit étoit mauvais.

Les poules sont sujettes à une espèce de vermine qui les tourmente & les fait périr dans le marasme (3).

La maladie épizootique la plus fâcheuse & la plus commune, c'est les pians; comme la clavelée des dindes, elle affecte particulièrement la tête, le cou & les pattes; elle attaque sur-tout la jeune volaille: il paroît qu'elle est contagieuse.

Nous attribuons les maladies de la volaille, comme celles des autres animaux, aux vices de la constitution de l'air, à l'altération des eaux & de la nourriture.

C'est dans les saisons sèches, lorsque les eaux sont mauvaises, lorsqu'il y a disette de grain, lorsqu'ils sont piqués par les vers ou rongés par les mittes, que la volaille éprouve des maladies charbonneuses: c'est au contraire dans les saisons froides & humides que la maladie des pians s'établit. Il paroît sur la tête, sur le cou, un ou plusieurs boutons élevés d'un jaune rouge: la tête se gonfle, les yeux rendent une humeur purulente, les volailles perdent la vue: il sort de leur bec une humeur glaireuse, elles respirent avec peine, elles ont une espèce de hoquet, elles sont tristes; leur tête est basse, leur cou allongé, leurs ailes & leurs queues pendantes, leurs plumes hérissées, & elles mangent avec peine: quelquefois cette maladie se guérit, les pians noircissent, se flétrissent, se dessèchent; quelquefois aussi elle se termine par la diarrhée.

M. Rocquette de Kerguiden, habitant au Trou, nous a écrit en juin 1787 ce qui suit sur cette

(3). C'est un pou large & plat comme une lentille, d'un gris noir. Il paroît que c'est le *Pediculus gallinæ, thorace capite utrinque mucronatis* de Linné. V. sist. nat. n° 1166.

maladie, en invitant le Cercle à faire des recherches sur les moyens de la guérir.

Depuis deux ans je m'occupe à élever de la volaille, à faire des expériences sur les différentes espèces & sur leur population : il y a six mois que j'avois seize cents pouffins, éclos presque dans le même temps. Je les ai presque tous perdus par la maladie des pians; elle règne principalement depuis décembre jusqu'en juin; elle est contagieuse : lorsque les poulets ont deux ou trois mois, ils résistent à la maladie; la grande volaille en périt rarement : elle se déclare par des boutons qui paroissent sur la tête & sur les pattes; leur accroissement est rapide; elle produit l'aveuglement en altérant les membranes & les humeurs des yeux; elle déforme le bec, & elle tue dans l'espace de trois semaines. Les malades conservent de l'appétit; ils sont fort altérés. Quelques personnes attribuent cette maladie aux fleurs de pommier d'Acajou, mais c'est une erreur : j'ai tenté inutilement le soufre, l'antimoine, d'autres drogues mises dans les abreuvoirs : les plus anciens Habitants que j'ai consultés sur ce sujet m'ont dit qu'ils n'avoient jamais connu de remèdes. Les Nègres portent souvent dans les marchés des volailles atteintes de cette maladie; ils la font disparaître extérieurement avec des dessicatifs : mais l'humeur reflue dans le sang, & cette nourriture essentielle pour les hommes en santé & pour les convalescents, ne peut être que mal-saine.

Le préjugé établi par Aristote (4) que les pois-

(4). V. Mal. épizoot. p. 1^{re}, pag. 105. M. Paulet se trompe, en attribuant cette erreur à Aristote, s'il est vrai qu'il ait dit, l. 8, Hist. des animaux, comme le rapporte

sons n'éprouvent pas de maladies épizootiques, a été détruit par le docteur Scheuzer, qui a observé en 1722 une mortalité générale sur les poissons du lac de *Constance*.

Nous ne pensons pas avec M. Paulet que cette observation détruit l'opinion de ceux qui ont cru que toutes les maladies épidémiques venoient de l'air, parce que les poissons peuvent éprouver des influences de son action, parce qu'il peut s'exhaler même du fond des eaux des principes qui entrent dans la constitution de l'air, parce que l'eau peut s'imprégner de quelques-unes de ces exhalaisons nuisibles, & parce que l'on ne sent pas bien jusqu'où peut aller l'influence de la température de l'air & de sa constitution sur la qualité des eaux, & sur la santé des poissons.

Nous avons pêché en pleine mer une très-grande quantité de bonites, qui toutes avoient dans les intestins & dans les chairs beaucoup de vers de l'espèce des douves.

M. Desportes nous dit que plusieurs personnes ont été empoisonnées en 1741, pour avoir mangé de petites sardines qu'aux îles on appelle *Cayeux*. La saison étoit très-sèche & la mortalité des bestiaux avoit été grande.

Nous avons vu au Cap-François plusieurs personnes empoisonnées par les cayeux en 1778, & on a vu, comme en 1741, des chats qui sont morts pour avoir mangé des entrailles de ces poissons : la saison étoit également sèche & malade pour les animaux.

M. Menuret, l. c. pag. 55, qu'il n'est pas jusqu'aux poissons qui n'aient participé quelquefois aux fléaux pestilentiels, sur-tout ceux qui habitoient les eaux douces & dormantes.

Nous avons ouvert en 1779, à Léogane, une Nègresse qui étoit morte après avoir mangé quelques sardines dorées. La sarde, la becune, l'orphie, le brochet, la carangue produisent quelquefois des effets semblables.

On dit que ces accidents viennent de ce que ces poissons mangent des graines vénéneuses. Desportes le pensoit, mais nous ne le croyons pas; on prétend aussi que ces poissons contractent une qualité vénéneuse sur les bancs cuivreux, mais cette opinion mériteroit d'être examinée. Il n'est pas prouvé que les cayeux mangent des graines vénéneuses; il n'est pas démontré que l'eau de la mer puisse se charger d'une solution cuivreuse qui puisse donner aux poissons une qualité vénéneuse sans les faire mourir: on pêche les sardines le long des côtes dans une certaine saison; elles quittent des plages où la température & peut-être les qualités de l'eau ne sont pas les mêmes que sur les côtes; elles contractent peut-être des maladies qui leur donnent une qualité vénéneuse, principalement dans les saisons sèches: on fait que M. Wallis, dans son voyage autour du monde, ne permettoit à son équipage de garder que vingt-quatre heures le poisson qu'il prenoit; il avoit observé que celui que l'on conservoit plus long-temps occasionnoit des maladies & corrompoit l'air du bâtiment: d'ailleurs qui est-ce qui ne fait pas que la qualité du poisson, sa saveur même, quelques caractères extérieurs, varient suivant la nature des lieux & la qualité des eaux où il a été pêché? Geoffroy rapporte qu'un homme ayant mangé des poissons qu'on avoit trouvés morts dans des lacs furent attaqués d'une maladie pestilentielle qui en firent périr un très-grand nombre,

bre, & que tous les chiens qui en mangèrent furent attaqués de la rage. *V. Gotho. Fréd. Chronic. ann. 1655, mal. épiz. par Pautet* : on fait combien la qualité du poisson que l'on nomme Triti ou Pisquet est différente, lorsqu'il est à l'embouchure des rivières, où lorsqu'il les a remontées; sa couleur change alors, & il incommode fréquemment ceux qui en mangent.

Précautions à prendre sur les habitations pour éviter la maladie des bestiaux.

Si on soignoit les animaux, si on les pansoit à la main, si on les visitoit avec plus d'attention, si on les abritoit sur-tout dans les saisons pluvieuses, lorsqu'ils sortent du travail, si on avoit des savannes plus étendues, & que l'on eût des fourrages pour les temps de disette, on prévien droit sans doute bien des maladies.

Nous savons que la constitution de la Colonie, l'éloignement des grands propriétaires, un certain intérêt de commerce, ne permettent guère de suivre un autre système que celui qui est adopté, & qui vraiment est destructeur; mais il seroit sans doute de l'intérêt de l'Etat autant que de celui des propriétaires, de faire connoître dans le régime actuel les vices qui gênent son exécution & qui peuvent être réformés, & d'indiquer les moyens de diriger les forces d'une habitation de manière à pouvoir les employer pendant un plus long espace de temps, avec la même activité.

On a déjà demandé bien des fois s'il étoit plus avantageux dans les épizooties de ne point prendre de précaution, que de n'en prendre qu'à demi ?

On a peut-être exagéré les recommandations pour arrêter le cours des maladies épizootiques ; mais nous sommes obligés , par ignorance , de nous attacher à tout ce qui peut avoir de l'influence sur les animaux & sur l'homme , car si nous connoissons les causes qui produisent ces maladies , une seule précaution suffiroit peut-être : nous ne serions pas réduits à suivre des routes si longues , si difficiles pour chercher la vérité ; & la méthode curative seroit plus simple , plus convenable que celle que nous suivons.

La police des habitations qui est si sévère , n'est peut-être pas assez exacte pour que les moyens préservatifs ne soient pas souvent vicieux , & pour que l'on ne se trompe pas quelquefois sur les précautions que l'on prend pour arrêter la contagion.

Il est très-difficile d'assujétir les Nègres à suivre avec ponctualité la méthode préservative qui est si nécessaire , & qui est souvent la plus utile.

Nous voudrions que les mares des habitations fussent écurées plus souvent.

Il sera avantageux d'établir des puits , des pompes & des bassins sur toutes les habitations où on peut le faire.

Il faut , lorsqu'on est forcé d'avoir des mares , les entourer avec des arbres : les mombins , les mapoux & les cirouéliers sont très-propres à cela.

Si on établissoit des bassins correspondants aux mares , comme M. Chabert l'a fait pratiquer en Europe , on auroit la commodité de les nettoyer à volonté , & on pourroit les faire couvrir , ce qui seroit très-avantageux.

Nous croyons qu'il est dangereux de faire baigner & boire les animaux dans les mares dans le temps des épizooties , dans le moment où les

pluies succèdent à la sécheresse, & lorsque l'eau est chaude & altérée.

On devoit planter des ormes, des oranges, des citroniers, des goyaviers, des différentes espèces de cachimens, des mombins, des cirouéliers, des tamarins, des canefiers, dans les hayes & dans les savannes : cela auroit peut-être quelques inconvénients, mais cela présente de si grands avantages, pour la conservation des animaux, que nous croyons ne pouvoir mieux faire pour fixer l'attention des Habitants sur cet objet, que de leur représenter que Layar & M. de Courtivron ont observé que les animaux malades, livrés à la nature, avoient un goût décidé pour les acides, pour les fruits aigres & acerbés, le petit lait, la pomme sauvage. On fait avec quel soin les animaux recherchent l'ombre sous les arbres dans les grandes chaleurs du jour, & l'on fait aussi par les expériences de M. Yngenhouz qu'ils y respirent un air plus doux & plus pur.

Pourquoi, dans un pays dévoré si souvent par les sécheresses, ou noyé par des pluies qui inondent & altèrent l'herbe des savannes, n'a-t-on pas des magasins de fourrages ? C'est encore une chose qui est jugée impossible par la routine indocile, qui regarde avec dédain les difficultés qui contrarient l'exécution de ce qui pourroit être utile.

Nous ne doutons pas qu'avec des recherches, des expériences, l'on ne parvienne à connoître des plantes propres à être enmagasinées & à nourrir les animaux. M. Dingrande, habitant au Fond des Nègres, associé du Cercle, avoit fait des essais heureux à ce sujet. Ce digne citoyen est mort, mais il ne doit pas manquer

dans la Colonie d'hommes bien intentionnés & assez éclairés pour répéter ces essais avec attention & découvrir les moyens les plus sûrs, les plus faciles & les moins dispendieux, pour que les Habitants puissent cultiver & en magasiner des fourrages propres à nourrir les animaux dans les saisons où les pacages sont brûlés ou noyés par l'abondance des eaux.

Le nombre des Nègres qui soignent les animaux n'est jamais assez grand. On voit souvent en Europe de jeunes garçons conduire les animaux dans les pacages : ce sont ici de jeunes Nègres que l'on charge ordinairement de ce soin, & ils en ont la garde pendant tout le jour, après les avoir réunis le matin sous l'inspection des Commandeurs. On ne peut avoir des Nègres trop intelligents, non-seulement pour garder les animaux & empêcher qu'ils ne s'écartent, mais pour les soigner & pour les panser.

Il y a des ordonnances qui règlent le temps des charrois pour empêcher la dégradation des chemins ; mais l'intérêt particulier doit assurer l'exécution de ces ordonnances, & l'on ne peut avoir trop d'attention pour ne faire ces charrois que dans des temps convenables, & pour donner des soins particuliers aux animaux dont on se sert.

Les animaux employés aux moulins y restent ordinairement deux heures dans toutes les saisons : il faudroit, sur-tout dans les saisons sèches, qu'ils n'y restassent que pendant une heure, & l'on devroit les bouchonner lorsqu'ils en sortent, les tenir à couvert, leur donner des fourrages particuliers & les abreuver lorsqu'ils seroient reposés (1).

(1). M. Auvray nous a dit qu'il s'étoit très-bien trouvé d'avoir adopté cet usage, & que les maladies lui paroissent moins fréquentes depuis qu'il le suivoit.

Il est reconnu qu'un Maréchal dans les campagnes fait plus de mal que de bien, lorsqu'il va d'une étable à l'autre visiter, sans attention, les animaux sains & les malades : il porte la contagion par-tout (2). Cette observation doit faire sentir la nécessité d'empêcher les communications dans les temps d'épizooties, & doit faire craindre que les Pacotilleurs, les personnes commises pour traiter les maladies sur les habitations, ne transportent l'infection d'un lieu à un autre.

Les Nègres ne devoient pas avoir de chiens, & on ne devoit permettre qu'aux commandeurs, aux gardiens d'animaux & des places à vivres d'en avoir quelques-uns, & ils devoient être obligés de les tenir à l'attache (3).

On ne devoit pas souffrir que les Nègres esclaves eussent des chevaux en propriété : on ne peut trop veiller que les Nègres ne fassent pas à cheval des courses de nuit ; elles peuvent contribuer à répandre la contagion d'un lieu à un autre, & quelquefois dans des lieux fort éloignés.

LETTRE de M. Auvray à M. Arthaud, datée du Terrier-Rouge, du 7 septembre 1787.

Mon sieur & cher confrère,

Je vous ai promis, aussitôt que je serois en état

(2). Mal. épizoot. par M. Paulet, T. II, p. 61.

(3). Il n'y a pas d'année qu'il n'y ait des accidents produits par la rage. Nous savons que le Nègre regarde le chien comme le compagnon de son esclavage, & que c'est une jouissance pour lui de dominer sur un être sensible ; mais il vaut mieux diriger son plaisir vers un autre objet, & en tuant son chien on peut lui donner une poule, un cochon, & il sera content, parce qu'il n'y aura ni violence ni privation.

de le faire, l'historique de ma maladie : je vais tâcher d'y satisfaire.

Le 9 août dernier, un de mes gardiens d'animaux m'amena une mule malade : je l'examinai ; elle se regardoit les flancs & vouloit se coucher, ce qui sembloit indiquer des tranchées ; j'y fus trompé, je lui fis donner des lavements & lui fis avaler deux pintes de lessive de cendres coulée, dans laquelle j'avois exprimé du jus de citron (4). L'animal passa la nuit assez tranquillement ; il essaya de manger à plusieurs reprises.

Le lendemain matin il avoit de la fièvre & paroïssoit souffrir beaucoup : je le saignai & lui fis donner encore quelques lavements ; il mourut sur les dix heures : je le fis porter dans la savanne où il devoit être enterré, & j'en fis l'ouverture sur le champ.

Je visitai les naseaux, que je trouvai propres & sans apparence d'aucun écoulement.

Je trouvai sur le poulmon quelques taches noires, & aussi quelques tubercules contenant une sérosité jaunâtre. Je remarquai que cette partie affectée avoit beaucoup moins de consistance que le reste du poumon qui étoit sain.

Le méfentère étoit en général dans l'état de la plus grande inflammation, mais sur-tout vers le milieu ; il étoit de couleur noire & violette très-foncée, parsemé de taches gangreneuses. Cette portion cédoit au plus léger effort des doigts, & se déchiroit facilement.

(4). Cette espèce de sel neutre, purgatif & diurétique, est un excellent remède pour les tranchées des chevaux & mulets. Depuis près de quatre ans que je suis dans la Colonie, j'ai eu souvent occasion de l'employer & toujours avec le plus heureux succès.

Les gros intestins étoient parsemés de petites vessies pleines d'une liqueur jaunâtre.

Les intestins grêles légèrement enflammés.

Les muscles psoas étoient d'un rouge très-foncé, & parsemés vers le milieu de taches noires.

Toujours intérieurement, & sur les fausses côtes du côté droit, je trouvai une tumeur, ou plutôt un gros bouton charbonneux d'environ trois pouces de diamètre; se terminant en pointe comme un teton. La couleur extérieure étoit d'un violet très-foncé, & le bout jaunâtre: j'y donnai plusieurs coups de scapel. Il découla une liqueur sanguinolente. L'intérieur étoit de consistance couenneuse & de couleur rouge brun.

Comme il y en avoit assez pour reconnoître la maladie, je ne poussai pas plus loin mes recherches. Je fis enterrer le cadavre avec les précautions requises en pareil cas (5).

Actuellement voici ce qui me regarde.

De retour à ma case, sur le midi (10 août) je me lavai les mains & les frotai avec des citrons. Je ne m'étois pas apperçu de m'être blessé. En effet, cela ne pouvoit pas même s'appeler une égratignure. J'avois à peine l'épiderme effleuré, comme par ricochet, à trois endroits fort près les uns des autres.

Le soir je sentis une légère démangeaison: je me gratai sans y faire attention, je sentis de la chaleur. Il se forma sur le champ trois petits boutons.

Le lendemain 11, les démangeaisons augmentèrent, les boutons grossirent un peu, & commencèrent à prendre une couleur rougeâtre. Dès

(5). La mule étoit en très-bon état, très-vigoureuse, âgée de sept à huit ans; elle avoit eu, il y a un an ou dix-huit mois, le mal des eaux, dont elle étoit bien guérie.

ce moment je fus persuadé que je m'étois inoculé le charbon. Je fis voir ma main au docteur Charet, qui m'assura que ce ne seroit rien, que pareille chose arrivoit souvent lorsqu'on se blefsoit à l'ouverture de quelque cadavre.

Le 12, les boutons me causèrent une légère douleur, & en les pressant il sortoit une liqueur séreuse. Je fus à ma forge : je fis rougir un morceau de fer, & je brûlai les boutons aussi profondément que je pus résister à la douleur. Précaution bien inutile !

Le 13, la brûlure avoit fait une trace que les boutons surmontèrent des deux côtés, à peu près dans la forme d'un grain de café, mais plus gros ; ils me causèrent une démangeaison insupportable, & bientôt après de la douleur.

Le 14, le mal resta dans le même état.

Le 15 dans la matinée, je fus pris d'un léger mal de tête, qui augmenta l'après-midi, & sur le soir je me trouvai très-mal à mon aise. Mes idées se présentoient en foule, & se succédoient si rapidement qu'il m'étoit impossible d'en fixer aucune. Je me promenai, dans cet état, dans ma savanne jusqu'à neuf heures que je fus me coucher. A peine dans mon lit, le mal de tête devint violent, & la fièvre survint. Il me fut impossible de fermer l'œil. Je passai la nuit dans une agitation continuelle, jusqu'à six heures du matin que je fis appeler mon Médecin.

Le 16, il me trouva beaucoup de fièvre : le mal de tête étoit insupportable ; j'avois mal aux reins, je sentoie une lassitude générale ; il me prescrivit la diette, la limonade d'acide vitriolique, & la végétale alternativement & le bain. Je passai une très-mauvaise journée.

Le 17, les boutons grossirent & la main enfla :

le mal de tête toujours violent, & la fièvre ne diminuoit pas. Je fus saigné l'après-midi : il n'y eut point de diminution dans les symptômes : le sang étoit un peu plus sec qu'à l'ordinaire, mais il n'étoit pas couenneux.

Le 18, la fièvre me quitta, & le mal de tête diminua. J'observai le même régime : les boutons augmentèrent ; ils étoient livides dans leur centre & noirs dans leur circonférence. Ma main enfla considérablement, ainsi que le bras & l'avant-bras, & le gonflement s'étendoit jusque sur le muscle pectoral du même côté. J'avois des inquiétudes, & tombois dans des défaillances fréquentes. M. Charet fit des scarifications sur les endroits charbonneux ; il les laissa saigner, & les lava avec de l'eau & de l'eau de vie camphrée.

Le 19, les mêmes symptômes : cependant les foiblesses étoient plus fréquentes, & se succédoient de quart-d'heure en quart-d'heure. Je prenois toujours de la limonade à l'acide vitriolique & le quinquina en décoction, un peu de vin pour me soutenir. L'après-midi, M. Charet extirpa ce qui étoit charbonneux : cette opération fut très-douloureuse ; il laissa saigner la plaie, la lava avec l'eau & l'eau de vie camphrée ; il pensa avec le digestif composé, animé d'eau de vie camphrée, de décoction de quinquina, des fomentations d'eau de vie camphrée sur les parties enflammées. Le soir, il se manifesta un gonflement assez considérable à l'hypocostre droit.

Le 20, aux symptômes précédents se joignirent des vomissements peu fréquents. J'observai le même régime que les jours précédents : M. Charet y joignit une portion cordiale par cuillerée, l'eau de canelle orgée étendue dans une suffisante quantité d'eau édulcorée convenablement.

Du 20 au 21, je passai une très-mauvaise nuit, les vomissements devinrent plus fréquents, je rendois des matières bilieuses & glaireuses. Il parut une quantité de phlicènes sur différents points des doigts & de la main : M. Charet les scarifia pour laisser échapper la sérosité qu'elles contenoient ; il ajouta la décoction de quinquina aux lavements, qui dans les premiers jours avoient été émollients.

Le 21 au matin, j'eus quelques envies de vomir ; mais elles disparurent, & l'après-midi je fus assez tranquille. M. Charet supprima la limonade minérale ; il continua les mêmes pansements. Le gonflement diminuoit beaucoup, & cependant il n'y avoit point encore de suppuration établie autour des escarres. Je commençai à prendre un peu de crème de ris pour nourriture.

La nuit du 21 au 22 fut tranquille, peu de sommeil, il parut un peu de suppuration aux escarres. Même régime & même pansement.

La nuit du 22 au 23 fut assez bonne, un peu plus de sommeil que la précédente. Le matin la suppuration étoit augmentée & le gonflement beaucoup diminué.

Le 23, même situation.

Du 23 au 24 un peu de sommeil. Je me sentis beaucoup mieux.

Le 24, la suppuration étoit bien établie autour des escarres. Je sentis une attaque de goutte au pied gauche. Cet accès diminua sensiblement la suppuration des 23, 24, 25 & 26. M. Charet supprima les limonades, & n'insista que sur les lavements de quinquina, & la décoction de quinquina prise intérieurement.

Le 27, la suppuration se manifesta : quoique j'eusse passé une très-mauvaise nuit, elle conti-

nua jusqu'au 30 où elle parut diminuer. J'avois eu la nuit une transpiration considérable : j'avois pris huit gouttes anodines de Sydenham. Les accès de goutte ont été violents jusqu'au 2 septembre qu'ils ont commencé à diminuer.

L'insomnie continuant, & étant fortement agité par les douleurs de la goutte, je pris le 3 au soir des gouttes anodines, & je passai une nuit assez tranquille.

Le 4, la suppuration avoit détaché une partie de l'escarre, que M. Charet enleva. Depuis, les pansements ont été de charpie sèche.

L'escarre étoit à peu près de la longueur, largeur & épaisseur d'une fiche à jouer. La plaie a senti très-mauvais, jusqu'à ce qu'elle ait entièrement tombé.

La goutte ayant cessé, je profitai de ce moment pour me purger le 10. J'ai été repurgé le 22, & aujourd'hui 27 la plaie est presque entièrement cicatrisée.

Notre confrère Dubourg vint me voir il y a deux mois. En causant agriculture il me dit que les Pères de la Charité venoient de faire une découverte précieuse pour la Colonie, qu'ils avoient cultivé avec succès de la luzerne, qu'ils venoient d'en récolter de la graine qu'ils avoient fait passer à M. le Général. Je lui en fis voir une pièce bien réussie, & il fut convaincu que ces RR. PP. n'avoient pas le mérite d'avoir les premiers cultivé cette plante à Saint-Domingue; il me gronda de n'en avoir pas fait part au Cercle dans ce temps; il pouvoit avoir raison, mais il n'y avoit plus de remède. Je crois cependant en avoir fait mention dans des notes que je vous ai remises.

Voici une observation à cet égard, qui peut n'être pas inutile & que je vous soumets.

Les Pères de la Charité, dont je ne prétends pas diminuer le mérite, étant le premier à rendre justice à leur zèle, ont planté de la graine de la Luzerne dans un fort bon terrain, & arrosé à volonté. La réussite n'est pas miraculeuse, & ne peut pas garantir le succès de cette culture à la Colonie, parce que tous les Habitants n'ont pas de bons terrains à y sacrifier, & sur-tout n'ont pas l'avantage d'arroser.

Ma culture, comme vous allez le voir, est tout-à-fait différente, & présente un plus grand degré de certitude à ceux qui voudront l'entreprendre.

J'avois demandé en Europe des graines de luzerne, de treffle & de sainfoin. Ces graines m'arrivèrent en juin 1776 : je les semai de suite dans un mauvais terrain, sec & rocailleux, sans prendre même la précaution de faire labourer la terre. Je me contentai de faire faire des espèces de sillons à la houe. On se souvient encore de l'extrême séchèreffe que nous éprouvâmes. Le treffle & le sainfoin périrent. La graine de luzerne leva, mais à fur & mesure qu'il pouffoit une feuille elle étoit brûlée par l'ardeur du soleil, de sorte qu'il ne restoit plus que les rameaux : j'en désespérois, lorsqu'aux premières pluies en septembre suivant, j'ai vu avec plaisir reverdir ma pièce de luzerne, à l'exception de quelques petites places par-ci par-là qui avoient péri. J'ai récolté de la graine qui ma servi à les recourir, & qui a très-bien levé depuis ce temps : je peux faire une coupe tous les mois, les mulets & les chevaux sur-tout en sont fort friands.

Je peux donc raisonnablement assurer qu'on pourroit faire à Saint-Domingue des prairies artificielles d'autant, plus avantageuses qu'on pourroit

en granger comme en France la luzerne en botte, & conserver ce fourrage pour le temps de disette.

J'ai demandé de la graine en France : je veux faire un nouvel essai du treille & du sainfoin, dont je vous rendrai compte en temps.

Voici un autre moyen, bien peu dispendieux, de se procurer de très-bon fourrage.

L'année dernière j'ai fait couper dans mes divisions des herbes fines, je les ai fait fanner à la mode d'Europe, j'en ai fait faire des bottes, & les ai fait mettre en grenier sur de grandes perches, de manière à procurer de l'air en-deffous.

Depuis un an que je garde ce fourrage il est encore excellent, & les animaux le mangent très-bien. Les feuilles de petit mil que l'on brûle se conserveroient également très-bien, & feroient une excellente nourriture dans les temps de disette.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du mal des eaux, par M. Gelin.

Le mal des eaux, le mal de lagon, le mal de l'étang sont les noms par lesquels on désigne une maladie très-commune à Saint-Domingue.

Elle affecte les mulets & les chevaux, les bœufs n'en sont jamais atteints; elle a beaucoup d'analogie avec celle que nous appelons en France le farcin.

On la reconnoît à des boutons plus ou moins faillants, durs & circonscrits, accompagnés de chaleur, de douleur & d'inflammation; ils sont plus ou moins multipliés & situés indistinctement sur toutes les parties du corps, principalement sur les membres, & même on pourroit dire que ces parties sont celles qui se trouvent

le plus souvent affectées : quelquefois l'engorgement & la tuméfaction s'étendent dans toute leur longueur, sur-tout si les boutons avoisinent les articulations; alors il y a claudication.

Ces boutons se terminent de deux façons, ou par la résolution ou par la suppuration : la première de ces terminaisons est assez rare & toujours dangereuse, car les boutons reparoissent souvent sur une autre partie : quelquefois l'humeur se porte sur la poitrine; nous l'avons vue se jeter sur la membrane pituitaire, & produire cette maladie formidable appelée la morve.

Lorsque la suppuration s'établit, il se forme le plus souvent des apostèmes ou abcès très-étendus & très profonds, presque toujours il y a déperdition de substance dans la peau, ce qui rend leur guérison très-longue : on observe assez souvent que, quoique ces boutons suppurent long-temps, ils reparoissent encore au bout d'un certain temps, ce qui dépend du peu de soin qu'on apporte dans le traitement de cette maladie, que l'on ne doit pas traiter seulement par de topiques, mais par des remèdes internes appropriés.

La chute des escarres qui recouvrent ces abcès laisse appercevoir le plus souvent des ulcères profonds, sinueux & à clapiers remplis d'un pus ichoreux, sanguinolent, & quelquefois infect : les chairs sont baveuses, fongueuses & moulées : il arrive que leurs bords se renversent, deviennent durs & calleux; enfin dans de vieux sujets en qui la masse est infectée & le mal très-ancien, ils dégénèrent en ulcères cacoètes : dans ce cas, ils sont regardés comme incurables.

Les causes de cette maladie sont internes ou externes. Le séjour des animaux dans des savan-

nés aquatiques & marécageuses, quoique nous l'ayons observé dans des savannes sèches, la malpropreté des bacs, les coups, les chûtes, les fortes contusions & quelquefois de simples escoriations dégénérées par un mauvais traitement, les déperditions excessives, l'acrimonie du sang & de la lymphe, ainsi que leur épaisissement, la suppression de la transpiration, la gourme mal jetée, &c. sont les causes que nous croyons les plus communes.

Les différents traitements mis en usage dans cette Colonie n'ont pas produit l'effet désiré, parce que l'on n'a jamais fait les véritables indications à remplir.

Les frictions d'oranges sèches boucannées & de suif chaud, un onguent composé d'huile, de suif & de noir de fumée, la chaux éteinte à l'air libre, dont on soupoudre les ulcères, sont les moyens que les Nègres emploient journellement sans aucun succès.

La méthode qui nous a le plus souvent réussi a toujours eu pour base deux principes, desquels il est dangereux de s'écarter: il nous paroît important, dans le traitement de cette maladie, de faciliter l'excrétion de l'humeur pespirable, au moyen du pansement de la main, d'affainir les lieux où résident les animaux, & d'y entretenir la propreté.

Lorsque les boutons sont accompagnés d'engorgement & d'inflammation, nous avons employé les cataplasmes émollients ou les lotions émollientes répétées très-souvent; lorsque la fluctuation s'est manifestée, nous avons ouvert & scarifié pour faciliter la sortie & l'évacuation du pus: nos ouvertures ont été proportionnées au volume des boutons, & toujours nous avons

suivi la direction des parties sur lesquelles nous avions à opérer.

Si la suppuration étoit louable, nous déterminions l'ulcère avec une forte infusion aromatique que nous animions avec le tafia, selon le besoin.

Si les bords des ulcères étoient durs, renversés, les parties environnantes gorgées, nous mettions en usage l'onguent digestif ou le basilicum: si les chairs étoient fongueuses, baveuses, &c. nous pansions avec l'onguent œgyptiac: enfin nous employions tous les moyens que nous suggéroient les différentes circonstances pour rappeler les ulcères à l'état d'une plaie simple, alors nous nous conduisions ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous avons employé intérieurement les fondants & les dépuratifs.

Prenez racine de patience, felsepareille ou tout autre bois sudorifique, de chaque quatre onces: faites bouillir dans quatre bouteilles d'eau jusqu'à réduction de trois: retirez du feu: passez & ajoutez-y antimoine diaphorétique, ou safran de mars apéritif, ou gomme ammoniac, quatre gros.

Après avoir continué l'administration de ce breuvage pendant dix ou quinze jours, ainsi que celle des lavements émolliens répétés soir & matin, & avoir eu l'attention de mettre l'animal à moitié nourriture, nous lui avons fait prendre la médecine suivante que nous avons donnée plusieurs fois, selon l'ancienneté du mal, ses progrès, la disposition du sujet, &c.

Prenez séné deux onces; faites infuser pendant toute la nuit sur des cendres chaudes dans l'eau commune bouillante, deux livres. Passez & ajoutez jalap en poudre, aloës succotrin en poudre, de chaque quatre gros: faites prendre

au

au malade, le matin à jeun, avec une corne ou une bouteille.

Il est essentiel que le sujet n'ait pas eu à souper la veille, & de ne lui donner à manger que six heures après la médecine prise.

On peut, si la chose semble plus commode, faire prendre l'aloës & le jalap en opiate, en les incorporant dans du sirop : on en fait de petites boules qu'on porte sur la base de la langue avec un bâton pointu, & on fait prendre par dessus l'infusion de féné.

Nous remarquerons que l'instant le plus propice pour faire prendre la médecine est celui où la suppuration commence à cesser.

Nous avons souvent guéri par cette méthode : si quelquefois elle a été infructueuse, on peut être assuré que les causes résident & dans la vieillesse du sujet & dans celle des ulcères.



M É M O I R E

SUR la Maladie épizootique pestilentielle de l'île Saint-Domingue , par M. Worlock , médecin-inoculateur , associé du Cercle.

PREMIÈRE PARTIE.

Du principe & de la nature de cette maladie , avec ses différents symptômes.

CETTE maladie a pris naissance en l'année 1773 , dans la plaine du Cap-François. On a attribué son principe à un parti de chevaux anglois , qui fut apporté du nord de l'Amérique septentrionale , vendu au Cap , & ensuite distribué dans la plaine.

L'ignorance & la prévention supposèrent une cause plus prochaine à cette épizootie , en la rejetant sur le maléfice des Nègres esclaves : cette opinion absurde a trouvé des partisans qui l'on accréditée , & elle a donné lieu à des poursuites criminelles & à des châtimens odieux.

Quelle que soit l'origine de cette maladie épidémique , elle a trouvé par la suite , dans le climat & dans le sol de Saint-Domingue , des dispositions particulières qui l'ont favorisée , & ont servi à la propager.

Les saisons , pendant lesquelles l'épizootie a

été dans sa force , ont été très-sèches ; elle fut ralentie à l'approche des pluies des années 1773, 1774 & 1775 ; elle se renouvelloit avec vigueur au retour de la sécheresse ; & ce fut en 1776 , précisément la plus aride , qu'elle exerça les plus grands ravages : il y eut alors plusieurs secouffes de tremblement de terre : il régnoit journellement des vents d'est , quelques degrés nord : la température de l'air étoit excessivement chaude : le thermomètre de Réaumur a monté communément , cette année , de trois & même de six degrés plus qu'à l'ordinaire , dans l'intervale du mois de juin à celui de septembre , jusqu'à 32 & 33 degrés au-dessus de celui de la congélation , tandis que la température ordinaire de l'été varie de 24 à 26 degrés. Le sol étoit ardent , les pâturages étoient brûlés , les animaux gratoient la terre avec le pied pour en arracher les racines & les manger : presque toutes les sources étoient taries , & il n'y avoit dans les marres où ils s'abreuvoient qu'une eau bourbeuse , corrompue & échauffée , qui répandoit dans l'air des miasmes putrides. Il y a eu des habitants qui ont été dans la nécessité de faire conduire leurs troupeaux aux rivières voisines pour les abreuver , ce qui aura sans doute beaucoup contribué à propager la contagion.

Cette épidémie a toujours été plus violente après de grandes sécheresses ; elle reparoit de nouveau , sous un aspect menaçant , en 1779 ; elle suit la marche ordinaire des maladies pestilentiennes qui naissent au printemps , s'accroissent en été , s'affoiblissent à la fin de l'automne & disparoissent en hiver , sur-tout dans les pays du Nord.

Cette épizootie s'est presque toujours bornée

à la plaine qui avoisine la mer ; cette plaine n'a communément que trois ou quatre lieues de profondeur : à peine cette maladie a-t-elle gagné les montagnes , même les plus rapprochées des lieux infectés ; ce qui vient sans doute de la différence de la température de l'air , de sa constitution , des pâturages qui sont plus abondants , des eaux plus pures : il y a eu des habitations intermédiaires entre celles où régnoit l'épizootie , qui ont été préservées ; ce qui prouve que la première cause de la maladie n'existe pas dans l'air , & qu'il faut un contact immédiat entre les animaux malades & sains pour communiquer la maladie.

Ces faits ont frappé différemment les gens prévenus , & n'ont servi qu'à renforcer les préventions que l'on avoit contre la méchanceté des Nègres : il y a eu des animaux d'un même troupeau qui ont été exceptés , sans doute parce que le principe morbifique n'opère que sur ceux qui sont dans une disposition propre à recevoir l'impression des miasmes contagieux , à concourir à son action & à son développement.

Cette maladie attaque également les chevaux , mulets & bêtes à cornes ; elle paroît avoir exercé plus particulièrement ses ravages sur les mulets , probablement parce que c'est l'espèce d'animaux la plus commune à Saint-Domingue , & celle qui fatigue le plus. A nombre égal , les bêtes à cornes ont été moins attaquées , & il en a péri moins : on a cru même observer quelque différence entre la maladie des bêtes cavallines & celles des bêtes à cornes ; mais cela ne doit-il pas être attribué à la différence de constitution de ces animaux ?

Les animaux atteints de cette maladie per-

dent leurs forces & leur appétit ; ils ont la tête basse , les oreilles pendantes ; ils paroissent tristes , abattus & quelquefois tremblants ; ils se tiennent le plus souvent couchés , leurs yeux sont larmoyants & rougeâtres , d'autres fois secs , étincelants & égarés , la peau est sèche & brûlante ; la respiration fréquente & pénible , la pulsation des artères très-répétée , dure & d'autres fois petite , resserrée & irrégulière : à mesure que le mal fait des progrès , les symptômes s'aggravent , les flancs de l'animal battent plus fréquemment ; il touffe & quelquefois l'halcine est piquante , la langue & le palais sont arides & deviennent noirâtres ; les urines sont rares , difficiles & rougeâtres : d'autres fois il y a rétention complète , les excréments sont durs & noirâtres , dès le commencement ; alors il y a constipation : quelquefois aussi l'animal a une diarrhée qui dégénère en dysenterie : il se manifeste sur différentes parties du corps des enflures qui se changent en tumeurs ; elles se portent principalement sur la ganache , le cou , l'avant-main , aux parties inférieures de la poitrine & du bas-ventre , sur les parties naturelles & en dedans des cuisses : ces tumeurs sont d'une nature indolente & œdémateuse , & dégénèrent facilement en gangrène ; elles viennent rarement à suppuration , à moins qu'elles n'y soient décidées par les secours de l'Art. Lorsqu'on ouvre ces tumeurs , il en sort une sérosité roussâtre & sanieuse , très-chaude & corrosive , dont le contact avec un corps sain qui vient à être blessé cause souvent à ce dernier des tumeurs de la nature de l'anthrax , la fièvre de l'espèce maligne & la mort. Il y en a cependant quelquefois qui sont dures & enflammées , & qui se

terminent par la suppuration ; alors la maladie est bénigne. En général, la nature de ces tumeurs & leur siège décident du danger de la maladie.

On ne doit regarder les tumeurs qui se manifestent dans cette maladie, sur l'habitude du corps, que comme des dépôts critiques, quand elles viennent à suppuration spontanément, ou par les secours de l'art. L'expérience a démontré qu'elles n'étoient salutaires que dans ce cas, & que les tumeurs œdémateuses terminées par la gangrène étoient le plus souvent mortelles.

Les bœufs cessent de ruminer, & on a souvent extrait de leur anus & de leur rectum une espèce de furoncle de la nature du charbon ; les vaches cessent de donner du lait, après les deux ou trois premiers jours de leur maladie, & ont les mêmes symptômes que les bœufs.

La durée de cette maladie est indéterminée, rarement on la voit passer le septième jour, lorsqu'elle est mortelle : on a vu des animaux tomber morts dans les pâturages, d'autres fois sous les harnois atelés au moulin, au cabrouet, &c. ou arrivant de voyage ; lorsque le mal est dans sa plus grande force, il cause la mort dès le premier, ou le deuxième, ou le troisième jour, & plus particulièrement sur les animaux les plus vigoureux & les plus gras.

Les symptômes de cette maladie les plus dangereux sont les tumeurs qui se manifestent au ventre & à l'avant-main, qui étant d'une nature œdémateuse dégénèrent en gangrène, ou qui disparaissent subitement : l'abattement excessif, les défaillances, les tremblements, les convulsions, les rétentions d'urine, les diarrhées qui dégénèrent en dysenterie dans les trois premiers jours.

de la maladie, & sur-tout quand ces symptômes sont accompagnés de fièvre avec un battement petit, resserré & irrégulier des artères, parce qu'ils dénotent ordinairement les engorgements, les infiltrations & les métastases internes ou sur les viscères.

Les symptômes favorables sont au contraire l'abondance des urines troubles, des excréments mous & copieux sans beaucoup d'odeur, la moiteur & la mollesse de la peau, les tumeurs accompagnées d'inflammation & de tention qui viennent à suppuration dans les lieux éloignés des viscères essentiels à la vie, la cessation de la soif; le retour de l'appétit ainsi que celui du ruminement dans les bœufs.

L'ouverture des cadavres a démontré que la trachée artère, les poumons, la plèvre, le péricarde, la diaphragme, n'étoient jamais sains, qu'ils étoient plus ou moins rouges, livides, crépesculeux, couverts de taches noires, quelquefois gangrenés: le cœur étoit gorgé souvent d'un sang noir, les viscères du bas-ventre étoient à peu près affectés de la même manière: on trouvoit souvent le foie & la rate d'une couleur noirâtre & engorgés, couverts de taches gangréneuses. La bile contenue dans la vésicule du fiel étoit caustique & d'une couleur verdâtre foncée, le mésentère plus ou moins enflammé & tacheté, l'estomac & les intestins presque toujours enflammés & souvent sphacelés, & le mucus quelquefois détruit: on a trouvé souvent dans le canal intestinal des mulets des vers vivants implantés dans les parois de l'estomac & des intestins, qu'ils ont quelquefois percés. On trouvoit souvent des engorgements & des infiltrations d'une liqueur roussâtre, analogue à celle qui sortoit

des tumeurs, ce qui paroït produit par la métastase de ces dernières, puisqu'elles s'offroient presque toujours aux parties intérieures correspondantes de celles où les tumeurs s'étoient d'abord montrées extérieurement.

Les cadavres des bœufs ont offert à peu près les mêmes phénomènes que ceux des mulets : on a remarqué généralement que les estomacs étoient distendus & pleins d'herbes. La pance, le recticulum, le liber & l'abomasus étoient souvent dépouillés de leur membrane interne & quelquefois sphacelés, ainsi que le canal intestinal : on trouvoit communément dans l'anus & le rectum des furoncles de la nature du charbon, & les tumeurs qui se déclaroient à l'extérieur du corps avoient ordinairement plus de tendance à la gangrène que sur les mulets.

En rapprochant les différents signes diagnostiques que cette maladie présente dans son cours, on pourroit la considérer comme une fièvre maligne pestilentielle.

En effet, ce fléau s'est toujours montré comme exanthémateux, contagieux & épizootique, avec les symptômes les plus graves; le mal triomphe de l'art, l'animal périt dès le premier & le second jour, la terminaison des tumeurs internes & externes par la gangrène prouve la malignité de la maladie & paroît établir son caractère pestilentiel. On pourroit envisager comme la cause prochaine de cette maladie la perversion totale des fluides, le relâchement, la stupeur & l'inertie des solides, & en considérant les circonstances des saisons du sol, de la température de l'air, & les autres événements pendant lesquels cette épizootie a régné dans sa force, on pourroit les considérer comme ses causes éloignées.

On peut, d'après les différents symptômes de la maladie, la diviser en trois degrés, comme l'a fait M. de Chaigne-Brun, à l'égard de l'épizootie qui régna dans la Brie en 1757, & qui a beaucoup de rapport avec celle-ci.

Au premier degré les animaux sont seulement attaqués à l'extérieur par des enflures ou tumeurs : à ce période la maladie est peu dangereuse quand on amène les tumeurs à suppuration, les symptômes qui l'accompagnent sont benins. Les animaux conservent à peu près le même appétit qu'en santé ; ils ont rarement de la fièvre, & il en meurt fort peu. La maladie n'est ordinairement mortelle que quand les tumeurs disparaissent subitement, ou qu'il se fait des métastases dans la poitrine ou le bas-ventre : cependant elle est plus ou moins grave selon la position de ces mêmes tumeurs comme nous l'avons déjà remarqué.

Au second degré les parties internes & externes sont plus ou moins affectées : la maladie devient alors beaucoup plus à redouter, & ses symptômes diffèrent peu de ceux du troisième degré : on perd environ la moitié des animaux, l'on ne réchappe que ceux chez lesquels on parvient à dégager la nature par les différents émoctoirs, & sur-tout par la suppuration des tumeurs : c'est vers ce but que tous les secours de l'art doivent être dirigés.

Au troisième degré tous les symptômes ont plus d'intensité : les parties internes sont les seules attaquées, il n'y a plus de tumeurs au-dehors, le mal est alors beaucoup plus dangereux que dans les deux premiers états : il meurt au moins les trois quarts des animaux, & souvent la destruction est générale : la durée de la maladie ne s'é-

tend jamais au-delà du troisieme jour, & quelquefois elle est terminée dans l'espace de douze, dix-huit, ou vingt-quatre heures.

SECONDE PARTIE.

Des moyens préservatifs & curatifs de cette maladie.

Quoique les secours qu'on met en usage pour prévenir les progrès de cette maladie contagieuse soient souvent inéficaces, on doit toujours les employer; ils consistent,

1^o, A empêcher toutes communications des animaux sains avec les animaux malades, tant directes qu'indirectes par le concours des hommes, des chiens, &c.

2^o, A ne donner aux animaux qu'on veut préserver de cette maladie qu'environ la moitié de leur nourriture ordinaire, & à ne les abreuver qu'avec une eau saine & courante, & non avec une eau stagnante & corrompue.

3^o, A tenir libre le ventre de ces animaux par le moyen des lavements simples ou laxatifs, s'ils sont constipés.

4^o, A saigner les animaux pléthoriques & gras, & non les animaux foibles, vieux ou maigres: on répétera la saignée lorsque le sang est couenneux, sec & enflammé.

5^o, A faire prendre au troupeau qu'on veut garantir de la contagion des bains de mer, une ou deux fois le jour, & à son défaut, des bains de rivière: c'est peut-être le secours le plus puissant qu'on puisse employer.

6^o, A faire mettre dans la nourriture de ces

animaux environ une once de sel marin par jour, & cela pendant huit à dix jours de suite, & à leur faire boire une pinte d'eau de goudron par dessus.

7°, A observer la plus grande propreté dans les bacs ou auges, qu'on fera laver une ou deux fois par jour, ainsi que les rateliers, & ne pas permettre aux animaux suspects de manger avec les animaux sains.

8°, A laisser à l'air libre tous les animaux qu'on tentera de préserver, & à parfumer les lieux où on les renferme, en y faisant brûler des branches de citronniers ou d'orangers enduites de goudron.

9°, A changer les harnois, les traits, les brides, les licous qui auroient pu servir aux animaux infectés, & à ne pas permettre aux gardiens des animaux malades d'approcher les animaux sains, qu'après s'être lavés & avoir changé de linge) il seroit même plus à propos qu'ils fussent nus ou couverts seulement d'une chemise de toile), enfin que les ustensiles qui auroient servi aux pansements des animaux malades y fussent entièrement destinés, ayant la précaution de les changer après chaque pansement.

10°, A faire des sêtons au bas du poitrail des chevaux & mulets, & au bout du fanon des bœufs qu'on fera suppurer le plus long-temps possible avec les onguents suppuratifs, dans lesquels on incorporera des mouches cantharides pulvérisées, de l'euphorbe, &c.

A employer des mastigadours pendant toute la durée de la contagion, mais on observera soigneusement de ne pas faire servir le même pour deux animaux : prenez gouffe d'ail trois racines, de gingembre deux gros, sel de nitre & sel ammoniac de chaque un gros, de camphre un

gros ; pilez la racine & les sels , & broyez le tout dans égale partie de vinaigre & de gros sirop ; enveloppez ensuite dans un morceau de grosse toile pour en faire un masticadour , & le suspendre dans la bouche de l'animal en le fixant à sa tête , de manière qu'il soit obligé de le mâcher pendant une heure , matin & soir. On doit éviter tous les autres remèdes , comme sudorifiques , purgatifs ; ils n'ont presque jamais été utiles , comme préservatifs de cette maladie , & sont souvent devenus nuisibles par leur mauvaise application.

Voilà à peu près les secours qu'on doit employer pour prévenir les progrès de la contagion , dont le plus puissant sans doute est indiqué dans le premier article.

On ne peut donner que des préceptes généraux sur les moyens curatifs , par rapport à la diversité des symptômes & des degrés de la maladie , & la différence essentielle qu'il y a entre chaque animal.

On remédiera à chacun des symptômes de la maladie , selon l'exigence des cas ; c'est-à-dire qu'on emploiera la saignée autant qu'elle sera nécessaire dans les cas des inflammations , les diurétiques , les lavements avec les relâchants , les lotions d'eau chaude ou les fumigations aromatiques , les antiseptiques , les maturatifs , les stimulants & les cordiaux , suivant les indications de la maladie.

1^o, Dès qu'on suspectera un animal d'être malade , on l'éloignera du troupeau pour le loger dans un parc ou endroit très-aéré , & sous le vent des autres animaux : on parfumera , chaque jour une ou deux fois , ce logement qu'on tiendra très-propre en y faisant des feux comme il

est indiqué à l'article VIII du Traitement préventif.

2^o, On mettra les animaux malades à la diette, & on ne leur donnera pour aliment que l'eau blanche faite avec la farine de maïs ou de petit mil, & la limonade ou l'eau de goudron pour boisson.

3^o, On n'emploiera la saignée que dans les trois premiers jours de la maladie, & dans le cas où la fièvre seroit considérable & la soif excessive : on doit la bannir dès qu'il paroît des tumeurs.

4^o, On tentera tous les moyens possibles pour amener à suppuration les tumeurs aussitôt qu'elles paroîtront, tels que les cataplasmes maturatifs, les vésicatoires, &c. & on donnera issue au pus dès qu'il sera formé, mais le secours le plus prompt & le plus sage sans contredit, est le cautère actuel ou fer rouge, appliqué sur la tumeur d'une extrémité à l'autre, & dans toute sa circonférence jusqu'au vif. On panse ensuite les plaies avec les onguents suppuratifs, tels que le basilicum, le digestif, l'œgyptiac, le stirax, &c. dans lesquels on incorporera des mouches cantharides ou de l'euphorbe en poudre ; & à chaque pansement on lavera les plaies avec de l'eau & du sel, & un tiers de tafia.

5^o, On doit aider les effets du cautère & des topiques pour rendre la suppuration plus louable, par l'usage intérieur des antiputrides & des stimulants : le breuvage suivant a souvent été utile ; pour cet effet, prenez du quinquina en poudre une once, de sel ammoniac deux gros, d'assafoetida & de gomme ammoniac, de chaque trois gros : dissolvez les gommés raisinés dans environ quatre onces de tafia, ensuite ajoutez-y le kina & le sel, avec deux onces

d'eau : mêlez & donnez-en une seule dose tous les matins , jusqu'à ce que la suppuration soit louable : on doit ajouter aussi environ une once de sel commun à la boisson de l'animal malade.

6°, Lorsqu'on ne pourra pas faire suppurer les tumeurs , ou qu'on jugera qu'il s'en forme dans l'intérieur du corps de l'animal , on appliquera sur les parties tuméfiées des emplâtres vélicatoires à l'extérieur , & on donnera à l'intérieur toutes les six heures le breuvage suivant.

Prenez de thériaque demi-once , d'antimoine diaphorétique deux gros , d'alkali volatil fluor , ou à son défaut de l'esprit volatil de sel ammoniac un gros , de kermès minéral six grains : broyez & mêlez le tout dans environ trois onces de gros sirop , & autant d'eau pour le faire avaler à l'animal.

7°, On emploiera les masticadours indiqués à l'article premier du traitement préservatif pour les animaux malades , ainsi que les sétons.

8°, Dans le cas de constipation , on donnera à l'animal des lavements d'eau & de sel marin , matin & soir ; & si la diarrhée survient , accompagnée de tranchées qui dégénèrent souvent en dyssentérie avec spaccèle des intestins , on donnera matin & soir à l'animal malade une demi-once de quinquina avec un gros de sel ammoniac dans suffisante quantité d'eau , & on lui fera prendre toutes les quatre heures des lavements de décoctions de feuilles de citronier & de raquettes , avec deux gros de corne de cerf ; & si les douleurs étoient trop vives , on pourra recourir à la saignée : on emploiera en même-temps des boissons nitrées avec le camphre.

9°, Lorsque les foiblesses & prostations de forces surviennent , ce qui le plus souvent est

mortel, on tentera le breuvage indiqué à l'article sixième ; & si l'on juge l'animal sans ressources, on l'emmenera au bord d'une fosse profonde de huit à dix pieds, éloignée des endroits fréquentés ; & après l'avoir étranglé ou affommé, on l'enterrera, afin de prévenir les effets de sa contagion.

10°, Pour terminer la cure, on purgera une ou deux fois les animaux, lorsque les tumeurs ne suppureront plus. La médecine sera composée avec le jalap, l'aloës ou antimoine cru depuis une demi-once jusqu'à une once, délayé dans une infusion de feuilles ou de fruits de tamarins & de casse, ou bien huit ou dix grains de tartre émétique, qui, étant corrigé par l'acide du tamarin, purge très-bien les animaux : on doit varier les purgatifs selon l'individu, & ne donner aux animaux foibles, trop jeunes ou vieux, que des antiphlogistiques & des lenitifs, tels que les infusions de tamarins ou de casse, dans lesquelles on fera dissoudre quatre ou cinq onces de sel d'epsom.

11°, On ne fera rentrer dans le troupeau les animaux qui auront été malades qu'après être assuré de leur guérison, & les avoir fait baigner : on doit faire brûler les toiles, licous & autres effets qui auront servi à ces animaux, comme capables de retenir la contagion, & on purifiera le logement qui leur aura servi d'hôpital, comme il est indiqué ci-dessus à l'article huitième du traitement préservatif, & en faisant laver avec de l'eau chaude les rateliers, auges ou bacs, & en donnant un lait de chaux au mur.

12°, Il est de la plus grande conséquence de faire enterrer profondément les animaux morts de cette maladie, mais plus particulièrement les

bœufs & leur fumier : on jettera sur le cadavre un baril de chaux vive , ensuite une grande quantité de pierres , d'épines ou de raquettes , & au moins trois ou quatre pieds de terre , sur laquelle on plantera des raquettes ou des campêches : ce parti est plus sage que celui de brûler les corps morts , qui a quelques inconvéniens. On a vu les suites les plus funestes pour avoir négligé ces précautions : des Nègres voraces ayant mangé de la chair des animaux morts de cette maladie , les uns ont été attaqués du charbon , les autres de dyssenterie accompagnée des symptômes les plus fâcheux , ou de fièvres vraiment pestilentiennes , & presque tous en ont été les victimes. Des chiens , qui avoient déterré les cadavres mis peu profondément en terre , ont gagné la maladie , ont servi à la propager & en sont morts.

On ne peut s'empêcher de dire ici que la police , tant intérieure qu'extérieure de la plupart des habitations , a été trop peu exacte pour prévenir ces tristes accidents : on a vu des hommes vils qui ont vendu sans pitié la chair des animaux morts de cette affreuse maladie , & le bas prix de cette viande infectée n'en a procuré que trop facilement le débit.

Nous osons attaquer l'erreur qu'on s'est efforcé de répandre au sujet de la cause de cette épidémie. Des hommes ignorants & féroces , qui n'ont vu que poison par-tout , ont voulu persuader à la crédulité , trop facile à séduire dans des circonstances de malheur , que la cause de cette épizootie n'avoit d'autre source que dans le maléfice des Nègres. Osons le dire : il en est des poisons comme des revenants ; plus on a de lumières , & moins on en voit.

En effet , quel est le poison qui peut produire
les

Les différents symptômes qui accompagnent cette maladie? Aucun de ceux que l'histoire naturelle nous a fait connoître dans les trois règnes: ils ne peuvent agir que de deux manières, ils corrodent ou ils coagulent; or on sait que ce ne sont pas-là les effets de cette maladie, elle ne peut donc point avoir les poisons pour cause; à la vérité on a trouvé à l'ouverture de quelques animaux morts de cette maladie le canal intestinal corrodé; mais il étoit manifeste que ce symptôme est très-équivoque, & que les maladies pestilentielles, & même celles qui ne sont que simplement malignes, produisent quelquefois cet effet par la disposition particulière ou par l'acrimonie des humeurs de l'animal malade; d'ailleurs les antidotes, tant du règne végétal, que du règne animal & du règne minéral, dont les vertus sont constantes, n'ont produit aucun effet salutaire dans cette épizootie.

Tandis qu'à Saint-Domingue on accusoit les Nègres d'être la cause de cette maladie épidémique, une épizootie à peu près semblable ravageoit les Provinces méridionales de la France; sous les yeux des hommes de l'Art les plus célèbres, qui y ont à peine porté des secours efficaces; c'est la nature des maladies pestilentielles d'être souvent plus puissantes que les secours de la médecine; & dans ce cas, il est ordinaire que l'ignorant & le charlatant donnent pour raison de leur peu de succès une cause surnaturelle.



TROISIÈME PARTIE.

Observations relatives à cette épidémie, qui s'est quelquefois communiquée aux hommes, avec les moyens qui ont le mieux réussi dans le traitement.

IL n'est pas douteux que les maladies épi-zootiques ne se communiquent aux hommes : les témoignages de Wierus, Herment, Hartmann, Chaigne-Brun, Nicolau, Bertin ne peuvent pas être révoqués.

Je pourrois peut-être me dispenser d'en parler, mais ce que je vais dire servira à démontrer la ressemblance de cette épidémie avec celle qui a régné à la Guadeloupe en 1774, ainsi qu'avec celles dont Chaigne-Brun, Hartmann & Nicolau ont fait mention.

Tous les sujets qui ont gagné la maladie épidémique se sont trouvés dans le cas de soigner, de toucher ou d'ouvrir les animaux malades ou morts, ou enfin de manger de leur chair, ce qui peut être regardé comme une sorte d'inoculation : on peut observer aussi que cette maladie communiquée aux hommes a cessé d'être contagieuse parmi eux, ce qui feroit croire qu'elle change de nature suivant les espèces.

Les symptômes qui surviennent aux hommes, attaqués de cette maladie, sont des charbons sur différentes parties du corps, soit pour s'être blessé avec un instrument qui auroit servi aux pansements ou à l'ouverture des animaux malades ou morts, soit pour avoir reçu la matière

Des tumeurs ou des excréments de ces mêmes animaux ; ceux qui ont mangé de leur chair éprouvent des accidents plus dangereux , telles que des fièvres de l'espèce maligne , des dyssenteries de même nature , accompagnées des symptômes les plus fâcheux , & dont la guérison dépend de la promptitude & de la nature des secours qui sont cependant quelquefois inefficaces.

Les remèdes qui ont eu le plus de succès , sont la saignée dans les premiers moments pour les sujets sanguins ; les boissons acidulées avec l'acide végétal ou minéral , l'émétique , les vésicatoires & l'alkali volatil fluor employé , tant intérieurement qu'extérieurement sur les blessures , après la disparition de la phlogose. Les scarifications , les ventouses & l'extirpation des tumeurs externes ont eu des succès , lorsqu'on a ensuite amené les plaies à une suppuration louable par les suppuratifs & les antiseptiques.

Ces observations peuvent suffire aux gens de l'Art chargés du soin des animaux malades de cette épidémie , ainsi qu'aux propriétaires des Nègres , pour les avertir des dangers qu'ils courent & des précautions qu'ils doivent prendre pour éviter ces accidents fâcheux : trop heureux si l'Auteur peut garantir à la fois , & le maître & les esclaves , des effets d'une prévention aveugle & cruelle.



OBSERVATIONS

*Sur le Charbon , par M. Peliffot , maître
en chirurgie à Galifet , en 1776.*

TANT que la maladie n'a attaqué que les bêtes cavallines sur lesquelles elle a commencé à exercer ses ravages , les Nègres n'en ont point été la victime ; il n'y a eu que quelques-uns à qui on avoit fait ouvrir les mulets , qui aient été attaqués légèrement & à l'extérieur ; mais la contagion a passé aux bêtes à cornes , & elle s'est communiquée aux Nègres , parce qu'ils ont mangé la viande des animaux qui en étoient morts.

Cette maladie ne portoit pas dans le principe des caractères de malignité bien destructeurs ; il étoit extraordinaire qu'un Nègre en mourût : mais ensuite elle s'est développée avec plus de violence , & elle paroît de jour en jour acquérir plus de force , & avoir pour cause un délétaire plus actif : quelques Blancs qui avoient des blessures aux mains en ont été attaqués , après avoir ouvert des animaux.

Lorsque j'ai traité des Nègres du charbon , j'ai fait des informations , & j'ai presque toujours découvert qu'il étoit mort des bœufs subitement sur l'habitation à laquelle ils appartenoient , & sur la voisine ; qu'ils avoient déterré ces bœufs , & qu'ils en avoient mangé ou qu'ils en avoient achetés de quelques Nègres voisins , ou des Bouchers , ou des Marchands espagnols.

L'air ne communique point aux hommes cette

contagion : j'ai vu dans une même chambre, dans un même lit des pestiférés avec d'autres malades qui n'en ont jamais été atteints.

Les gardes & hospitalières restent & couchent dans la même chambre pendant tout le cours de cette maladie, qui dure quelquefois un mois, & elles ne contractent jamais la maladie.

Les symptômes sont très-différents & très-variés, quelquefois il n'y a qu'une simple tumeur extérieure couverte de quelques petites pustules, sans douleur, sans chaleur, sans fièvre.

Quelquefois la tumeur est d'un volume extraordinaire; elle attaque plus ordinairement la tête que les autres parties du corps, avec chaleur, fièvre, plusieurs petites pustules au centre de la tumeur qui paroît sans sentiment, & entourée d'une enflure œdémateuse qui s'introduit dans l'interstice des muscles sur le trajet des vaisseaux qu'elle couvre & remplit d'une lymphe couenneuse & rousseâtre.

Si l'on fait des incisions sur les tumeurs, il en sort quelquefois beaucoup de sang; d'autres fois on n'y en voit point: on découvre seulement une couenne rousseâtre, de laquelle sort une sérosité limpide qui sèche difficilement & ne change point la couleur du papier bleu. Au bout de trois ou quatre jours, si la tumeur du centre se cerne par un cercle de suppuration, on peut beaucoup espérer; l'escarre du centre s'enlève ou tombe de lui-même, & laisse un vide plus ou moins considérable.

Chez les uns il y a une simple enflure œdémateuse qui paroît avoir son centre sur les paupières ou sur les glandes parotides: si on y fait des incisions, on trouve une humeur purulente infiltrée dans le tissu cellulaire; bientôt les mus-

cles qui ont été frappés du délétaire tombent en pourriture ; il s'y établit une suppuration abondante, & le malade, après avoir perdu une partie de ses forces, guérit.

Chez d'autres, la tension du visage, du cou est si considérable, que le sang ne peut plus descendre du cerveau ; il semble que les yeux vont sortir de leur orbite, sur-tout si le délétaire a son foyer sur les glandes parotides : on leur fait des incisions, on n'y découvre qu'une couenne, dont le tissu cellulaire est rempli : on espère débrider & donner de l'aisance au retour du sang : les malades périssent en deux ou quatre jours au plus, soit qu'on ait incisé ou qu'on ne l'ait pas fait.

On en voit où le délétaire se porte sur les bras, sur les mains, sur les jambes & y forme une tumeur qui, quelquefois, tend considérablement la partie ; d'autres fois il n'y a de levé que le lieu de la tumeur. S'il se forme promptement une escarre, qui n'est qu'une simple pellicule noire, le malade est sauvé ; mais si la tumeur disparoît subitement, il est bientôt perdu : il y en a où le délétaire se porte avec tant de violence sur l'estomac, qu'il occasionne des vomissements d'une humeur jaunâtre & épaisse, qui bientôt après change & devient d'un noir foncé ; le pouls est sans mouvement, les extrémités sont froides : la mort paroît dans peu d'heures. Il y en a d'autres chez lesquels le virus pestilentiel se jette sur les intestins ; les malades rendent par les selles une matière bilieuse, sanguinolente qui ne tarde pas à changer de couleur & à en prendre une verdâtre ou noire ; le pouls est petit, ou plutôt se fait à peine sentir, les extrémités sont froides & le ventre se remplit

d'une férosité rouffeâtre qui marque la décomposition de la partie rouge du sang, & le malade expire dans l'espace de douze ou quinze heures. Le délétaire se porte quelquefois sur le mésentère, sur les reins, sur le trajet des gros vaisseaux du bas-ventre; les malades ont d'abord un violent accès de fièvre, après quoi il y a absolue prostration de force: le malade dit ne rien sentir; il cherche à se précipiter hors de son lit, cet état dure deux ou trois jours, après lesquels le malade périt, couvert d'une sueur froide & gluante.

Les signes du charbon ne sont point équivoques. Quand on voit une tumeur, dont le centre est couvert de quelques plicennes, remplie d'une férosité rouffeâtre, avec enflure quelquefois, sans chaleur autour de ce foyer, on peut décider que le malade a le charbon; si le délétaire s'est porté sur les parties intérieures, il est plus difficile à reconnoître, mais on n'est pas long-temps dans l'incertitude; la violence des accidents qui n'accompagnent avec autant de rapidité aucune autre maladie, annonce bientôt sa nature.

Si le charbon est à l'extérieur, que le malade ait peu ou point de fièvre, qu'il y ait des marques de suppuration, avec un escarre bien formé dans le centre, on peut décider que la maladie ne sera pas mortelle; mais si la tumeur disparaît subitement, que le malade devienne froid, avec douleur de reins, agitation, inquiétude, le malade va périr.

Si le charbon est dans les parties intérieures, on peut dire que le malade périra, parce qu'il n'est point d'exemple bien constaté qu'il en soit rechappé un seul: l'usage des remèdes intérieurs, ni l'action extérieure des vésicatoires ne sont

ni assez puissants, ni assez prompts pour détourner un délétaire qui a déjà détruit la partie sur laquelle il s'est jeté à l'instant même où il s'est fixé.

Nous suivons pour le traitement de cette cruelle maladie les indications que nous présente l'état du malade; nous avons reconnu que le pus seul est capable d'envelopper & d'entraîner l'humeur délétaire; en conséquence nous employons des larges vésicatoires, & nous favorisons autant qu'il est en notre pouvoir la suppuration de la tumeur: si c'est dans le commencement de la maladie, que la fièvre soit violente, le sujet robuste, le pouls fort & plein, nous faisons une ou deux saignées, mais on doit craindre d'augmenter la prostration des forces.

Nous employons d'abord les acides végétaux & les minéraux; lorsqu'il y a des marques de suppuration, nous donnons le quinquina: ce remède paroît bien opérer pour détruire les restes du délétaire, mais son usage m'a paru dangereux dans les commencements.

Si la tumeur est considérable, qu'elle tende les parties environnantes au point d'intercepter la circulation, on fait quelques incisions; mais ce moyen est bien infidèle, & il produit rarement l'effet qu'on en attend.

Nous extirpons le plutôt possible l'escarre, car il contient une partie considérable du délétaire.

Si l'enflure dure long-temps autour du foyer, nous y faisons des incisions, parce que nous donnons issue à du pus qui s'est infiltré dans le tissu cellulaire; & lorsque les muscles sont en pourriture, on les enlève & on panse avec un digestif: pour terminer la cure, on purge deux ou trois fois le malade avec un purgatif auquel on joint le quinquina.

Si la maladie est interne, aucun des remèdes que nous avons employé jusqu'ici n'a eu aucun succès; nous suivons les indications: si c'est sur l'estomac que s'est jeté le délétaire, ou sur les intestins, nous employons les mucilagineux, les émollients toujours inutilement; si c'est sur le foye, le méfentère, les reins, le trajet des gros vaisseaux, nous avons tenté les saignées, qui n'ont point réussi, ni les acides minéraux ni le quinquina: nous couvrons les malades d'emplâtres vésicatoires, nous évacuons avec des minoratifs, mais nous n'avons pas eu la satisfaction d'en sauver un seul.

OBSERVATIONS

Faites au quartier du Trou.

Première Observation.

UN jeune Nègre robuste, âgé de 24 à 25 ans, fort sanguin, après un accès de fièvre, eut au côté droit une tumeur, tenant plutôt de l'emphisme que de l'inflammation, si ce n'est qu'au centre il y avoit quelques pustules qui tendoient avec chaleur environ un ponce de la peau: le reste étoit mou, cédant au doigt; cette tumeur dans son entier occupoit un cercle de huit pouces, & s'élevoit de deux au centre; le pouls étoit petit. Cependant je n'hésitai point à faire, dans le laps de douze heures, deux fortes saignées, & je fis une incision cruciale sur la tumeur d'un bout à l'autre: j'appliquai de forts suppuratifs sur l'ouverture: j'administrai forte dose de liqueur minérale, anodine, & je vis avec

une satisfaction complete qu'il se formoit au milieu de l'incision une escarre qui avoit bien quatre pouces, & qui commençoit à être environné d'un cercle de suppuration : peu après j'enlevai l'escarre, & le malade a parfaitement guéri. Je crus avoir trouvé le moyen d'arrêter une maladie dont tout le monde commençoit à s'alarmer, & que je ne devois plus la craindre : je ne fus pas long-temps à revenir de mon erreur.

Deuxième Observation.

Deux jeunes Nègresses furent à la fois attaquées, l'une au dos & l'autre à l'épaule, d'une tumeur de la grosseur & de l'étendue de celle ci-dessus ; la maladie avoit le même caractère : je leur fis le même remède ; elles périrent toutes les deux : je trouvai à l'une une substance couenneuse sur l'estomac & le foie qui étoit enflammé, & à l'autre une même substance couenneuse sur un des reins.

Troisième Observation.

Un autre Nègre vigoureux mourut subitement. Je trouvai les intestins remplis de viande, j'y apperçus beaucoup de taches rouges & noires, environnées d'une couenne jaunâtre de la grandeur d'un demi-pouce, le mésentère étoit enflammé & garni d'une couenne épaisse jaunâtre, qui s'étendoit de six pouces ; les veines mésentériques qui aboutissent à la veine-porte étoient aussi toutes enflammées, & le foie étoit gorgé de sang & d'une bile jaune & très-tenue.

OBSERVATIONS

Faites sur l'habitation de M. le marquis de Galifet, quartier de la Petite-Anse.

Première Observation.

UN Nègre nouveau fut attaqué, le 27 octobre dernier, d'une fièvre très-violente; ce Nègre étoit fort & robuste : le charbon ne régnoit point alors. Je laignai ce Nègre; je m'aperçus alors de diminution dans la force du pouls; la chaleur me parut moins vive, mais la tête étoit plus engagée qu'auparavant; le malade ne se plaignoit pas du bas-ventre qui étoit météorisé: je regardai cette maladie comme une fièvre: j'appliquai des larges emplâtres vésicatoires qui opérèrent autant que je pouvois l'espérer: j'administrai le kina & l'acide vitriolique; ce Nègre se tourmentoit, cherchoit à se précipiter hors de son lit; lorsqu'on le questionnoit où étoit son mal, il répondoit je suis mieux; enfin le 31 octobre au soir il mourut. Je fis l'ouverture de son cadavre; je trouvai le bas-ventre rempli d'une sérosité roussâtre en aussi grande quantité que s'il eût été hydropique, & un charbon sur le foie qui étoit gorgé, & dont le lobe moyen étoit couvert d'une couenne roussâtre.

Deuxième Observation.

Un jeune enfant de 12 ans fut attaqué à la gorge, le 29 novembre au matin, d'une tumeur œdémateuse qui lui enveloppoit tout le côté droit

du cou & de la face, dont le centre étoit sur la glande parotide, où il y avoit quelques pustules; la fièvre étoit violente, les yeux lui sortoient de la tête, toutes les veines qui rapportent le sang de la tête paroissoient bridées: on lui fit des incisions sur la tumeur: on y appliqua des cataplasmes émolients; on employa le sel sédatif, les acides vitrioliques, les emplâtres vésicatoires; en peu d'heures il devint froid, la tumeur s'affaissa, & le malade périt le soir. L'ouverture du cadavre fit voir plusieurs points d'un rouge noir sur les intestins, environnés d'une couenne comme aux autres.

Troisième Observation.

Un Nègre infirme fut attaqué, le 1 décembre sur le soir, subitement, d'un vomissement d'une matière jaunâtre, qui bientôt devint noire comme du sang pourri; en peu d'heures il devint froid & expira: je fis l'ouverture du cadavre, & trouvai dans l'estomac huit ou dix tumeurs noires, environnées d'une couenne de la grandeur d'un pouce, avec inflammation en plusieurs autres endroits.

Quatrième Observation.

Une Nègresse d'un certain âge fut attaquée, le 1 novembre, d'une tumeur au sein, sans pustule, qui triploit son volume, & d'une autre sous l'aisselle: on lui appliqua beaucoup d'emplâtres vésicatoires au cou, au dos, au bras: on lui administra les remèdes ci-dessus; les tumeurs disparurent; elle eut un cours de ventre de matière d'abord bilieuse, puis ensuite noire & verte, & périt le deux. A l'ouverture du cadavre on

trouva les intestins farcis de tumeurs noires, avec une couenne autour.

Cinquième Observation.

Un petit enfant de huit ans entra à l'hôpital le deux, & mourut la nuit suivante. A l'ouverture du cadavre on trouva plus de quarante tumeurs de la largeur d'un pouce dans le canal intestinal: les tumeurs étoient comme des tubercules, d'une couleur rouge noire.

Sixième Observation.

Un autre enfant, à la vérité valétudinaire, est entré à l'hôpital le trois au matin, & est mort dans la nuit suivante. A l'ouverture du cadavre on trouva le foie gorgé de sang & d'une bile jaune & limpide, avec une couenne roussâtre en plusieurs endroits.

Septième Observation.

Laurence fut attaquée le deux sur la glande parotide droite & sur les paupières; le trois il y avoit sur les paupières trois champignons d'une matière blanche & glutineuse de la grosseur d'une noisette: on fit des incisions en plusieurs endroits: on renouvela les emplâtres vésicatoires qui fournirent beaucoup; le quatre la tumeur s'affaissa, & elle mourut dans la nuit, après avoir essuyé un cours de ventre très-opiniâtre. A l'ouverture du cadavre on trouva les intestins enflammés d'un bout à l'autre.

Huitième Observation.

Une jeune Nègresse nourrice fut attaquée d'une

tumeur grosse comme une noisette au-dessous de la clavicule droite ; cette Nègresse n'a point eu de fièvre ; elle allaitoit son enfant : on lui appliqua une large emplâtre vésicatoire ; elle avoit de l'appétit ; la tumeur ne formoit point d'escarre : le cinquième, la tumeur disparut ; à cet époque on lui ôta son enfant qui n'a point été malade, & qui n'a rien communiqué à la nouvelle nourrice. On réitéra les vésicatoires : on lui donna une forte décoction de serpentinaire de Virginie ; elle eut un cours de ventre qui termina ses jours en peu d'heures. A l'ouverture du cadavre on trouva les intestins remplis de tumeurs noires.

Neuvième Observation.

Antoine entra à l'hôpital le huit, avec une tumeur qui n'engorgeoit que la glande parotide : cette tumeur étoit dure, sans douleur, sans chaleur ; & si le charbon n'eût pas régné, cette tumeur ne l'auroit jamais fait soupçonner. On lui fit le même traitement qu'aux autres ; ce Nègre disoit je n'ai rien, j'ai besoin de manger : le dix-sept la tumeur disparut tout d'un coup, le Nègre devint froid & expira en trois heures. A l'ouverture du cadavre on trouva le bas-ventre rempli d'une quantité prodigieuse d'eau roussâtre, & le mésentère ne ressemblant plus qu'à une masse de sang noir couvert en plusieurs endroits d'une couenne roussâtre.

Dixième Observation.

Un autre Nègre fut attaqué : le foyer du charbon étoit sur les paupières de l'œil droit ; il se forma au quatrième jour un cercle de suppuration qui a enlevé toute la peau des deux pau-

pières; le six on lui fit des incisions d'où il découla beaucoup de pus qui étoit infiltré dans le tissu cellulaire: le huit une partie des muscles, des paupières, des lèvres tombèrent en pourriture; il s'est établi depuis une abondante suppuration, qui nous promet la guérison de ce Nègre.

Nous ne faisons point mention des autres Nègres morts de cette maladie, parce que ce ne seroit qu'une répétition de ce que nous venons d'exposer; nous avons choisi les traits les plus frappants, afin de mieux faire connoître sa violence & son caractère.

O B S E R V A T I O N

Communiquée par M. Millot, président du Cercle, membre de la Chambre d'agriculture du Cap.

L'ÉPIZOOTIE sur les animaux a fait ses ravages en 1777 & 1778 sur l'habitation Millot, dans le quartier de la Petite-Anse. M. Millot a observé que le *Gramen secale*, vulgairement dit herbe à bled, couvroit les savannes; que les animaux étoient obligés de s'en nourrir, & que la maladie s'arrêta, lorsque les animaux trouvèrent d'autres herbes à manger: il a vu périr sur une habitation voisine beaucoup de mulets & quelques bœufs; & la mortalité a cessé, lorsque la sensitive qui matelassoit la savanne a été arrachée & détruite (6). M. Millot pense d'après cela, que la

(6). M. Desportes dit que la sensitive est vantée par plusieurs, comme alexipharmaque; mais que l'on attribue cette vertu à sa racine, parce qu'elle fait vomir, & qu'il est plus sage de n'en pas faire usage. V. Tr. ab. des pl. de St-Dom. T. III, p. 218 & 219. J'ai vu employer la racine de sensitive en décoction: c'est un vomitif très-doux.

qualité des pâturages peut influer sur le caractère & la nature de cette épizootie, qui s'annonce quelquefois avec assez de lenteur & de bénignité, pour pouvoir être observée & soignée avec succès; mais dont la marche a été quelquefois si rapide, qu'il n'y a qu'un très-court espace de temps entre l'époque apparente de son invasion & sa fin, qui, dans ce cas, est toujours funeste.

M. Millot a observé que cette maladie étoit contagieuse, & qu'elle se communiquoit aux Nègres par une sorte d'inoculation, ce qui lui fait penser qu'il seroit peut-être avantageux d'inoculer les animaux à l'invasion d'une maladie pestilentielle.

Observation.

Le Nègre Nicolas; créole, fils d'un Nègre & d'une Nègresse Arada, chargé de soigner le troupeau de bœufs, avoit été obligé d'en panser un qui avoit eu une douzaine de pustules à la cuisse. Il introduisoit son doigt dans une de ces pustules, qui étoit devenue sanieuse, pour en faire sortir une matière blanche & épaisse, & il a continué à soigner cet animal pendant trois semaines: il est venu à l'hôpital dans le mois d'août; il avoit à deux travers de doigt, du pli de l'aîne droite, une tumeur grosse comme un œuf; elle étoit ulcérée dans son milieu, très-enflammée & montrait une disposition à la gangrène: on enleva l'escarre gangreneuse, l'ulcère se détergea, la cicatrice se fit avec célérité & le Nègre reprit ses occupations.

Il revint à l'hôpital en octobre; la tumeur s'étoit renouvelée à la cuisse; il en avoit au bras droits, dans la partie intérieure, une seconde bien plus considérable; l'inflammation étoit légère;

légère, mais il y avoit une grande tension qui s'étendoit jusqu'à l'avant-bras : on sentoit de la fluctuation dans le centre de la tumeur ; on appliqua un emplâtre dyachilum & un cataplasme émollient.

On regarda cette tumeur comme humorale, simple & formée par congestion : on en fit l'ouverture quelques jours après ; mais, quoique le malade ne parût pas avoir de fièvre ni d'altération sensible, le gonflement augmenta, la gangrène parut, & la tumeur, qui n'avoit d'abord rendu qu'une humeur sanglante & gangreneuse, exaloit une odeur insoutenable.

On reconnut alors que cette tumeur étoit charbonneuse ; on fit des incisions qui fournirent une humeur jaune & sanieuse : on enleva tout ce que l'on put de la tumeur ; on employa les antiseptiques les plus puissants, comme le kina, l'esprit de tafia, le stirax, le camphre, le sel ammoniac : on avoit donné l'émétique, qui n'avoit pas produit un grand effet : on administra le kina intérieurement, la suppuration s'établit & paroïssoit bonne ; cela détermina à changer les pansements & à n'employer que les digestifs simples ; la suppuration cessa subitement, & l'ulcère prit un mauvais aspect : on revint au stirax ; la suppuration se rétablit : tout paroïssoit aller assez bien, lorsqu'on apperçut une nouvelle tumeur entre l'aisselle & le tétou ; celle-ci fut encore ouverte & fournit un pus louable : on employa le stirax dans le pansement, & il s'établit une bonne suppuration.

La tumeur de la cuisse, qui avoit été ouverte & pansée avec les mêmes moyens, paroïssoit se cicatrifer.

L'abondance de la suppuration & l'altération

des humeurs avoit fait maigrir beaucoup le malade , il reposoit bien & n'avoit pas de fièvre , & il ne souffroit guère que dans les pansements ; il survint un léger dévoiement : on administra un minoratif avec de la rhubarbe & un cordial , ce qui produisit un bon effet.

En novembre , on fut obligé de scarifier & d'enlever un point gangreneux qui s'étoit manifesté vers le coude , cette opération parut fatiguer le malade ; il témoigna de l'impatience & de l'humeur ; on fit malgré cela de nouvelles taillades , parce que la gangrène faisoit des progrès , elle s'étendit jusqu'au visage , qui étoit pâle & livide ; on y fit des incisions , & on continua les mêmes moyens.

Quoique le malade s'affoiblît tous les jours , on crut pouvoir espérer encore , parce que la gangrène parut s'arrêter , que les ulcères se détériorèrent & fournirent une bonne suppuration ; la tumeur de la cuisse étoit cicatrisée , mais il restoit encore une glande dure & squirreuse , & ce fut un nouveau germe qui se développa : la perte du sang dans les scarifications , la suppuration abondante , jetèrent le malade dans la dissolution & l'épuisement : ses jambes enflèrent , tout son corps pâlit ; il mourut le premier décembre.

EXTRAIT du rapport du Mémoire de M. Pelissot , par M. Guiot , maître en chirurgie , associé du Cercle.

L'EXACTITUDE des descriptions est une qualité précieuse dans les observations de médecine ; des circonstances qui ne paroissent à l'Observateur que mériter peu d'attention , deviennent

des foyers de lumière pour l'homme de l'art fait pour les appercevoir ; en sorte que de la prolixité, ou de la trop grande concision, le premier de ces défauts est plus profitable pour l'art que le dernier.

M. Peliffot regarde, avec vraisemblance, l'usage que les Nègres de ces habitations ont fait de la viande des animaux morts de cette maladie, comme la cause de l'épidémie.

Il décrit d'une manière fort abrégée les symptômes de la maladie ; mais, malgré cette précision, on reconnoît dans son tableau les variétés dont parle M. de Sauvages : *Pestis benigna*, *pestis interna*, *pestis retrocedens*.

Il rend compte ensuite de la conduite qu'il a tenu dans la cure, tant de la fièvre que du charbon.

Les moyens qu'il a employé, par rapport à la première, se réduisent aux antiseptiques intérieurs, aux cordiaux & aux minoratifs ; quant au charbon, il s'est servi des incisions, de l'extirpation, de l'escarre, des digestifs animés.

Il finit enfin par exposer ce qu'il a vu à l'ouverture d'une douzaine de cadavres.

Nous devons à M. Peliffot la justice de dire, que son mémoire est écrit avec ordre, & que les moyens qu'il a employés pour combattre le terrible fléau qui a désolé les habitations de M. le marquis de Galifet sont ceux que, malheureusement, l'on a presque toujours vu inutiles entre les mains des plus habiles gens de l'art.

D'un autre côté, nous sommes forcés à dire que nous aurions désiré qu'il eût donné plus d'étendue au détail des symptômes de cette fièvre pestilentielle, qu'il en eût suivi avec exactitude les différences individuelles, qu'il eût

donné la préférence aux émétiques sur les minoratifs, & même les purgatifs, dans une maladie dont le foyer étoient évidemment dans l'estomac.

Si la description de l'épidémie des animaux eût fait partie de son travail ; son mémoire déjà fort intéressant par l'importance du sujet, l'eût été bien davantage.

EXTRAIT d'un Mémoire qui a pour titre : Description d'une maladie épizootique qui régnoit à Saint-Domingue, dans la dépendance du Cap-François, dans les années 1772, 1773 & 1774, par M. Regnaudot, D. M. au Port-Louis, île Guadeloupe, associé du Cercle.

L'AUTEUR présume que c'est sur l'habitation Carré, au quartier Morin, que la maladie a pris son origine ; il paroît au moins, par toutes les recherches que l'on a pu faire à cet effet, que cette habitation a été le foyer de la contagion, car il seroit possible que le principe fût venu de plus loin.

Cette maladie avoit déjà fait périr depuis six mois cinquante mulets ou chevaux sur l'habitation Carré, sans qu'elle se soit communiquée à aucunes habitations voisines ; elles n'en ont même ressenti aucun effet pendant plus de dix-huit mois.

La maladie, dont la marche étoit insidieuse & la nature très-maligne, attaquoit les chevaux, les mulets & les bœufs ; ces derniers animaux cependant ont été les moins maltraités.

L'habitation Carré & l'habitation Dupaty,

distantes l'une de l'autre de plusieurs lieues, étoient administrées par la même personne; les Nègres & les animaux des deux habitations communiquoient nécessairement ensemble, & il est prouvé que la maladie fut apportée de l'habitation Carré sur l'habitation Dupaty, par un cheval qui avoit séjourné pendant deux mois sur la première habitation, & qui fut ramené imprudemment sur la seconde, où il est mort quelques jours après.

Cette maladie fit périr sur l'habitation Dupaty, dans l'espace de trois mois, quatre-vingt mulets, sans compter les chevaux & les bœufs.

Elle commençoit à se ralentir sur l'habitation Dupaty, lorsqu'on la vit se répandre, non sur les habitations voisines, comme on l'avoit présumé avec frayeur, mais dans quelques habitations de la Petite-Anse & de la Plaine du Nord; & ce ne fut que quelques temps après qu'elle parut sur les habitations Laplaigne, Sacanville & Macarty: dans le voisinage de l'habitation Dupaty; l'habitation Laplaigne souffrit autant de la malignité de cette épizootie que l'habitation Dupaty; on ne sauva presque aucuns des animaux qui en furent attaqués: l'habitation Sacanville perdit rapidement sept à huit mulets; le mal parut cesser, mais il se renouvela encore, cependant avec moins d'intensité; car il n'y eut que quelques animaux qui en furent attaqués, & on en guérit quelques-uns.

L'épizootie ne fit périr que trois mulets sur l'habitation Macarty, quoiqu'il y en eût plus de cinquante qui en furent atteints.

La maladie paroissoit éteinte sur l'habitation Dupaty: on crut, deux mois après, pouvoir remplacer les animaux que l'on avoit perdu,

mais il en périt quinze dans l'espace de quelques jours.

On a vu la contagion se répandre successivement dans un grand nombre d'habitations de l'Acul, de la Plaine du Nord, & même de la Petite-Anse; elle a montré dans ces différents quartiers la même irrégularité dans sa marche, le même caractère de malignité & de fixité dans ses principes; elle a fait des progrès rapides, meurtriers, non-interrompus, dans quelques endroits: sa marche a été plus lente dans d'autres endroits, & elle a laissé des intervalles assez longs entre ses différentes attaques.

Il y avoit beaucoup de sécheresse à l'invasion de la maladie: l'herbe des savannes étoit brûlée, les marres étoient corrompues; mais la variété des saisons ne parut pas apporter de changement dans son caractère.

La peste la plus terrible ne tue pas plus promptement que cette maladie; elle ne paroïssoit annoncée par aucuns signes précurseurs: on a trouvé morts beaucoup d'animaux que l'on avoit jugé quelques heures auparavant être dans la meilleure santé; souvent l'instant apparent de la maladie a été celui de la mort; sa durée a toujours été fort incertaine, le plus grand nombre des animaux périssoit dans la première semaine; cependant quelques-uns ont résisté jusqu'au quinzième, & on a conservé une partie de ceux qui n'ont pas succombé à cette époque.

On pourroit distinguer cette maladie, relativement à sa durée, en très-aiguë & aiguë simplement dite, & en prolongée.

Sous la première dénomination, on comprendroit, avec raison, celle qui tue les animaux sur le champ, ou dans peu d'heures; sous la

seconde, celle qui ne se termine que dans la première semaine; sous la troisième enfin, celle qui dure jusqu'au quinzième & au-delà.

Lorsque la maladie agit avec toute l'énergie de sa malignité, elle ne peut être ni prévue, ni traitée; l'animal mange comme à son ordinaire, il n'a pas maigri, son poil n'a pas changé; ses allures sont les mêmes; tout à coup il paroît triste & abattu, il refuse la nourriture, les flancs lui battent, ses oreilles sont froides, l'animal se lève & se couche alternativement, & il périt: quelques-uns sont morts dans le moment que, soupçonnant leur maladie, on plaçoit la ligature pour les saigner.

On a observé au quartier Morin que les animaux éprouvoient la douleur la plus vive avant de mourir; ils s'agittoient, frapportoient des pieds, cherchoient à mordre, s'élançoient contre les murs: on n'a pas fait la même observation sur l'habitation Dupaty.

Les symptômes de la maladie sont l'abattement de l'animal, les tumeurs externes, l'oppression, le râle, le sifflement de la poitrine, l'écoulement d'une sanie putride par l'anüs; dans le bœuf, l'écoulement abondant d'une humeur muqueuse par les naseaux, comme dans la gourme, le boursofflement *du rectum* & de la vulve qui se font jour au-dehors: on n'a pas apperçu de fièvre dans cette maladie redoutable.

L'ouverture des cadavres n'a produit aucun accident à ceux qui s'en sont le plus occupé: ce moyen, qui est le plus propre à donner des lumières sur la nature des maladies & sur les désordres qu'elles produisent, a servi dans cette occasion à confirmer les préventions malheureuses de quelques personnes qui, se hâtant de pro-

noncer sur des observations superficielles & sur des apparences équivoques, ont attribué cette maladie à un maléfice qui n'existoit que dans leur imagination.

On a observé 1^o, des engorgements inflammatoires sur différentes parties, mais principalement sur l'estomac des chevaux & mulets, sur les estomacs & les intestins des bœufs : 2^o, des échy-moses intérieures ou des engorgements d'un sang noir coagulé, desséché, ce que l'on a pris mal à propos pour des escarres gangréneuses : 3^o, des épanchements de sang dans la poitrine, & quelquefois sur les lombes dans les bœufs : 4^o, des épanchements séreux dans le ventre & la poitrine : 5^o, des infiltrations du même genre dans le tissu adipeux, tant à l'extérieur que dans les viscères : 6^o, dans l'époque de l'invasion de la maladie, une quantité prodigieuse de vers crinons, & des cestres, avec érosion du duodenum de l'estomac, des petits abcès fistuleux placés entre les tuniques de l'estomac & des intestins, & remplis de vers crinons : ces vers avoient percé quelquefois les intestins & avoient pénétré dans le mésentère où étoient tombés dans le ventre.

Il est bien essentiel de savoir que M. Vitet, qui donne la description de douze ou quinze épizooties, rapporte que l'inflammation de l'estomac & du duodenum a été observé très-fréquemment ; si les personnes qui ont été consultées sur la nature de cette maladie avoient connu cette observation, elles auroient eu l'avantage de calmer les esprits, de prévenir des châtimens injustes.

Quoique l'inflammation dont nous parlons ait été bien commune, on ne l'a cependant pas toujours observée, même chez des animaux dont

la mort avoit été rapide. Quelquefois cette inflammation n'étoit qu'une légère phlogose; mais d'autrefois le duodenum ne présentoit qu'une surface sanglante & livide: les aliments étoient alors desséchés & couverts d'une couche mince d'humeurs blanchâtre & concrète qui adhéroit à leur surface; lorsque l'inflammation étoit moins considérable, elle n'étoit pas répandue uniformément; il y avoit des points d'un rouge plus foncé; la membrane intérieure étoit suppurée d'espace en espace: nous avons même trouvé chez un mulet de l'habitation Cagnet à l'Esterre, l'estomac percé d'un trou à y mettre le pouce, avec une inflammation livide à sa circonférence; les intestins de cet animal étoient très-enflammés; la portion supérieure de l'estomac a toujours paru saine: nous n'avons vu le contraire que chez deux animaux.

Dans le bœuf, la membrane intérieure & ridée du feuillet s'enlevoit avec beaucoup de facilité; les autres tuniques étoient très-enflammées; l'inflammation étoit plus forte sur la caillette & les gros intestins, mais elle paroissoit avoir toute son intensité sur les intestins grêles qui étoient livides, gangréneux, & rempli d'un sang putride; la rate a été trouvée souvent engorgée d'un sang noir & sans consistance: on a trouvé aussi un épanchement d'un sang noir grumelé, sec sur les reins: ces animaux périssoient plus promptement que les bêtes cavallines.

Les viscères de la poitrine étoient engorgés & paroissoient avoir souffert de l'inflammation: on a trouvé des vers dans le thymus qui étoient quelquefois engorgé par un sang noir coagulé.

On n'a pas apperçu de lésions dans le cerveau; mais l'Auteur croit que ce viscère n'en étoit pas

exempt ; & que si on ne les a pas apperçues, c'est parce que les observations n'ont pas été assez nombreuses , ni faites avec assez d'exactitude.

Le sang que l'on tiroit aux animaux avant ou après l'invasion de la maladie étoit d'abord d'un rouge vermeil ; il se couvroit deux ou trois heures après d'une couche d'une gelée molle & blanchâtre.

Les collections séreuses, qui paroissent au ventre & sur-tout au fourreau, annonçoient le plus souvent un événement fâcheux ; celles qui paroissent & disparaissent alternativement étoient d'un mauvais augure : lorsque le battement des flancs se joignoit aux tumeurs, le mal étoit désespéré ; lorsqu'au contraire le battement des flancs cessoit, & que ces tumeurs séreuses étoient dégorgées & rendoient une suppuration abondante & louable, c'étoit un signe avantageux : les tumeurs extérieures n'indiquoient pas toujours la terminaison de la maladie, mais elles étoient un signe de sa durée.

La douleur vive, marquée par les mouvements impétueux de l'animal, l'oppression, le râle, le sifflement de la poitrine qui indiquoit l'inflammation de cette partie & des épanchements, étoient des signes mortels.

L'écoulement d'une sanie putride par l'anüs, dans le bœuf, étoit un signe mortel ; l'écoulement muqueux par les naseaux n'indiquoit rien pour la terminaison de la maladie.

Le boursoufflement de la membrane intérieure du rectum & de la vulve chez les chevaux & les mulets indiquoient la mort.

La maladie dans son invasion & à l'époque de la plus grande mortalité au quartier Morin, & sur l'habitation Dupaty, paroissoit vermineuse :

On prescrivit d'après cela un traitement approprié, mais les vers diminuèrent dans la suite de l'épizootie; elle parut alors avoir moins de malignité, & l'on présume qu'on doit attribuer ce changement heureux à la différence du traitement qui étoit moins incendiaire : cependant l'Auteur observe que la maladie ne parut réellement s'adoucir, à l'époque de son déclin, que lorsqu'il parut des tumeurs, des infiltrations à l'extérieur qui furent suivies d'une suppuration abondante & de bonne qualité; il dit même avoir vu une habitation qui, n'ayant souffert de la maladie qu'à l'époque de son déclin, n'a point perdu d'animaux.

M. Regnaudot, dont nous ne pouvons assez louer les vues & l'humanité, dit en passant à la cure que son objet est bien moins d'établir des vérités que de détruire des erreurs; & après avoir montré par les raisonnements les plus judicieux qu'il n'y avoit aucun rapport entre les symptômes de la maladie, sa marche, les désordres qu'elle produisoit sur les viscères & les effets des poisons, tant minéraux que végétaux; il dit qu'en réfléchissant sur la nature des accidents, sur l'ordre dans lequel ils ont paru, la promptitude de la mort, le tableau des désordres intérieurs, il n'est aucun Médecin qui ne reconnoisse les caractères d'une maladie contagieuse, maligne, inflammatoire, dont le principe & l'activité supérieurs aux forces de la nature, à l'époque de l'invasion & de l'état de la maladie, a paru s'affoiblir au déclin & avoit moins d'énergie lorsqu'il s'est porté à l'extérieur & qu'il s'est formé une dépuratation critique; ce qui établit de l'analogie entre cette maladie & les maladies pestilentiellees caractérisées par des bubons, des parotides & des anthrax.

Parmi les moyens que l'on a mis en usage pour combattre cette maladie, les uns ont été manifestement nuisibles, les autres n'ont eu qu'un succès équivoque. M. Regnaudot pense qu'il auroit été aussi avantageux de laisser agir la nature, que de la troubler par un traitement qui n'étoit fondé que sur des préventions, des observations insuffisantes, & une analogie vague & incertaine.

L'ouverture des animaux, manifestant constamment des lésions inflammatoires, auroit dû, dès les premiers temps, faire pressentir l'utilité du traitement antiphlogistique, & sur-tout de la saignée; mais les préventions de l'existence des vers & des poisons ont égaré, & l'on a employé ce secours, qui a été le plus efficace, dans le cas où la maladie étoit de quelque durée; car il étoit inutile, ainsi que tous les autres remèdes, lorsque la maladie étoit très-aiguë; les saignées devoient être abondantes & faites promptement: on faisoit boire en même temps de l'eau blanche aux animaux, & sur-tout de la limonade nitrée: on en donnoit aussi un mélange de nitre & de camphre, au moins deux fois par jour. Lorsqu'il se formoit des tumeurs dans des endroits où l'on pouvoit appliquer le cautère actuel, on ne négligeoit pas ce moyen, dans les vues d'exciter une suppuration que l'on entretenoit avec le basilicum animé, avec les cantharides: cette opération n'a eu aucun succès, lorsqu'on l'a fait avant que le gonflement annonçât une dépuracion qu'il n'étoit pas possible de déterminer, mais que l'on pouvoit seulement accélérer & augmenter: on a quelquefois donné des lavements avec l'eau citronnée & le gros sirop.

Les purgatifs, la thériaque ont été aussi nuisibles que les vermifuges.

Les moyens de diminuer la contagion sont ceux par lesquels on peut empêcher la communication : cette règle a été suivie rigoureusement en France ; mais on n'y a pas fait d'attention dans la Colonie avec assez d'exactitude & de soins.

C'est à cette inattention que l'on doit attribuer la marche irrégulière que la maladie a suivie, en passant successivement dans des lieux fort éloignés les uns des autres, ce qui a contribué le plus à faire présumer que la mortalité n'étoit produite que par la méchanceté des Nègres, qui empoisonnoient les abreuvoirs, les pâturages & les crèches.

On doit enterrer les animaux très-profondément : on ne peut empêcher que ceux qui sont sains ne communiquent ensemble ; mais il faut bien prendre garde de les enfermer dans des écuries ou des parcs, quelques spacieux qu'ils puissent être ; on doit même éviter de les rassembler en troupeaux, sous prétexte de les visiter, de les panser ou de les conduire à l'abreuvoir.

EXTRAIT d'une lettre de M. l'abbé de la Haye, curé du Dondon, associé du Cercle, sur quelques Plantes vénéneuses de Saint-Domingue.

BRÉSILLET-HOUX (7) : Mançanilla aqui folii foliis, *plum.* 30? Forma arboris habitus. Qualitate, Mançanilla, fructus vero differt. Flores sunt hermaphroditæ. Radicatio, ramosa fibrosa : ramificatio simplex, erecta, articulis stipulaceis cincta, foliatio conduplicata, folia composita,

(7). Subnomine Bresillet, noscuntur plurimæ plantæ lactescentes venenosæ.

pinnata cum impari, alterna, foliola oblonga, cressa aculeata, nervis rotundis, integris. Inflorescencia axillaris, corymbosa; calix tridentatus; petalotria, acuminata, patentia, concava: masculi tres, filamenta brevia, receptaculo inserta; anthera didyma ovata: femina, masculis major, ovata, trifurca, stili tres breves stigmate obtusa: fructus drupa parva trigona coccinea, nucleus fere trigonus, unilocularis; semen unicum. Virt. succus lacteus, perfide corrosivus & valde causticus. Planta circum aquas intenorosa nascens. Plurimi phascoli sunt dementantes & suspecti interquos precipue.

Pois à gratter: Dolichos, flore racemoso atro purpureo, phascolis species. Lin. 704, virt. planta suspecta propter, odorem empyreumaticum, propter tomentum pungens & inflammativum: vermifugum quidem, cum melle, syrupo aut oleo sumptum, sed mea sententia periculosum remedium.

Apocini asclepias flore rubro, & flore albo, nerii, plumeria, & omnes hujus familiae lactescentes planta, perversum habent indolem: his jungi debent convolvuli flavo flore.

Emeri interquos indigo feri precipue nuncupandi sunt, hemerocallis flore rubro & phyladelphia, excitant potenter & periculose advomitum.

Capficum corrosivum, valde hujus radix lethifera. Vomitum usque ad necem excitant pinet croton, ricini, jatropha, & precipue radix sensitiva spinosa, quae omnia nocissima. Radicis jatropha succus primitivus necat, substantia, farinacea, succo purgata nutrit.

Nicotiana, datura, narcoticae dementates Rodomelis, *Pomme rose* radice venenosa donatur,

ut aiunt ; idem assertio versatur circa femina ligni, vulgò *Bois rouge*, dicti. Suspecti & rari dracunculi, fagittariæ. Malpighia, subnomine *Bois capitaine*, nota, suspecta propter aculea foliorum: meliæ fructus, (lilac descendes) venenosus dicitur. Narcotica & pravâ indole donatus flos ille vulgò *Jasmin de Cayenne* dictus, odor ejus offendit cerebrum. Quid dicam de fœcunda fungorum familia ; quorum perfida indoles, necando delectat. Horrendum genus spigeliæ & brinwilliera. Quis ignorat solani maniaci vulgò, *Pomme d'amour*, perverfas & narcoticas qualitates ?

EXTRAIT d'une lettre de M. Gauché, administrateur des eaux de Boines, associé du Cercle.

L'ESPÈCE de Brésillet, connu sous le nom de bois brûlant ou bois espagnol, est le *Cæsalpinia* du Spec. de Linné, n° 3. Je ne l'ai pas encore vu ici, parce que je n'ai pas encore parcouru la plaine, faute de temps. J'ai vu par hasard, en passant par les bois du morne de M. Desbordes, en février, la 2^e esp. *Cæsalpinia caule aculeato*, &c. mais qui est de la pentandrie : toutes ces espèces sont très-caustiques, & même plus que le mancelinier dont on parle tant. Il est bon de savoir que le Brésillet ordinaire paroît avoir des variétés, ce qui n'est dû qu'aux différents sols dans lesquels il végète ; & qu'à cause de cela, il a différents noms en différents quartiers : c'est ce qui m'a été confirmé ici par des habitants des Gonaïves, qui sont actuellement aux eaux & qui m'ont montré le Brésillet ordinaire sous le nom de bois brûlant.

Le Brésillet ou *Cæsalpinia vesicaria* est un ar-

arbruste très-commun à Léogane. Nous avons vu des Nègres, gardeurs d'animaux, attaqués d'effluves vésiculaires très-brûlantes, pour s'être endormis sous ces arbristeaux, & avoir reçu l'eau ou la rosée qui tomboit des feuilles : quelquefois des Nègres pareilleux s'appliquent des feuilles de cet arbruste sur différentes parties, pour se procurer des gonflements & des ulcérations superficielles, qui obligent de les garder à l'hôpital.

DESCRIPTION de la Marcgravia umbellata, par feu M. Dubourg, associé du Cercle.

POLYANDRIE MONOGINIE.

Calice. A six folioles imbriquées persistants : les folioles sont ob rondes & concaves.

Corolè. Monopetale conique & inperforée ; elle s'ouvre par sa base quelques temps avant sa chute.

Étamine. Nombreux filets courts & subulés, les anthères droites, grandes & ovales.

Pistil. Un germe ovale sans stîle, surmonté par un stigmate rond & persistant.

Fruit. Une baie coriace, globuleuse à plusieurs loges & plusieurs battants.

Semence. Très-nombreuses, petites & ob rondes.

Port. Cette plante parasite croît par-tout sur les arbres ; ses tiges sont toujours pendantes ; ses feuilles sont charnues, entières, lancéolées, alternes & portées sur de courts petioles ; ses fleurs naissent en forme d'umbelle simple, le peduncule partiel qui les porte est garni constamment de petits points de couleur grise & très-apparent : l'on trouve souvent au milieu de l'umbelle deux corps *nectariferes* plus gros qu'un tuyau

tuyau de plume , & long d'environ deux pouces qui distillent une substance glutineuse.

Plumier, Jacquin, Brown & Sloane en ont donné chacun une bonne figure.

DESCRIPTION de la plante nommée à Saint-Domingue Quibé ou Quebec , par le même.

CLASSE SYNGENESIE MONOGAMIE.

LE *Quebec* ou *Quibé* n'est autre chose que la *Lobelia longi flora* de Linné. Cette plante croît le long des ruisseaux , à la hauteur d'un pied ; ses feuilles sont simples , longues , sessiles , dentelées , alternes , & ressemblent assez à celles de la chicorée. A l'extrémité des branches & des tiges naissent des fleurs d'un beau blanc , très-apparentes ; elles sont monopétales , leur tube est très-long , le limbe plane à cinq divisions profondément lacinées : du fond de la fleur s'élève cinq étamines à longs filets qui se réunissent en cylindre à leur extrémité supérieure : le germe est enveloppé par un calice à cinq divisions ; il est surmonté d'un stiel aussi long que les étamines qui se termine par un stigmate charnu & bilabié : ce germe se change en une capsule ovale à deux ou trois loges remplies de semences très-fines : le calice accompagne toujours le fruit.

Cette plante est si âcre , qu'elle m'a causé une fois de fortes érosions au visage , pour avoir oublié de me laver les mains après la démonstration publique que j'en fis. Il est à remarquer que plus elle est plantée loin de l'eau , moins elle est âcre. Les Espagnols sont si persuadés de sa malignité & du tort qu'elle peut faire aux

bestiaux, qu'ils l'ont nommé *matta cavallo* (tue cheval).

DESCRIPTION du Quebec, par M. l'abbé de la Haye.

QUÉBEC: *lobelia jasmini flora cardui folia-lobelia longi flora*, *lin. 820, cl. 19. ord. 5. plum. 31. tournef. 51.* en Espagnol *mata cavallo*. Radicatio fibrosa fusi formis. Ramificatio, simplex sevaterna herbacea, erecta; foliatio, conduplicata, amplexicaulis; folia alterna, simplicia; sinuata, aculeata; oblonga, canaliculata, acuminata, quasi fessilia. Inflorescentia, axillaris; pediculi breves. Calix germen cingens, urceolatus, irregulariter pentagonus, nervus, coronatus quinque foliolis; linearibus, acuminatis, dentatis, ciliatis, superiori, breviori, sursum, versa, subsistit, crescit cum fructu deorsum curvatus: corolla monopetala alba leviter cingens; tubus oblongus, striatus, leviter pentagonus, receptaculo affixus; limbus patens, quinque partitus, laciniis lanceolatis, fere æqualibus, faux tubi, hians & tomentosa: masculi quinque; filamenta subulata tubo. Longiora, antheræ connatæ in cylindrum curvum, superne involutum, decem lineis striatum, stigma involvens: fem. ovariorum receptaculo immersum, superne liberum acuminatum, stylus cylindræus, longitudine staminum; stigma obtusum hispidum: fructus capsula, calice cincta quasi pentagona & rotunda; acuminata, superne dehiscens, bicularis, dissepimento pulposo: sem. Plurima exigua, ovata. Virt. odor fœtidus, empyreumaticus, succus lacteus, perfide corrosivus, & valde causticus. Planta circum aquas, nascens.

Lobelie : lobelia galeata, oblongo folio, albinerva, arbutiva. Fructificatio ut in superiori specie, odor foetidissimus, nauseabundus, ingratis à longe olfaciens, perfidum genus, perfidæ multæ species recensendæ excepta forma corollæ galeatæ.

DESCRIPTION de la Canne Madere & de la Canne Congo, par le même.

1^{re}. *Canne Madere* : Arum foliis lanceolatis non auritis, arum colescens cannæ indicæ foliis, plum. 45. *Ginandra polyandra* lin. 849. cl. 20. ord. 1. herba flore monopetalo, aurito, tournes. 69. radicatio fibrosa, carnosæ, repens. Ramificatio simplex, articulata, erecta carnosæ. Foliatio, convoluta, folia integra, lanceolata, longo pediculo, canaliculato, alato amplexicauli insidentia. Inflorescentia e medio foliorum terminalis. Receptaculum, clava, calice, cui longitudinaliter affixa, longior, floribus androgini cincta, calix spatha monophylla aurita, deorsum curva, acumini unciata, pediculo rotundo incidens. Corolla, nulla. Masculi superiori parte receptaculi insidentes; antheræ hexagonæ, obtusæ sessiles. Feminae, inferiori parte receptaculi insidentes; ovaria rotunda sessilia; styli nulli, stigmata, punctata inter gemina notantur. Corpuscula quædam, rotunda, depressa, clavata, incurva. Fructus, baccæ uniloculares poly spermæ. Virtutes. Succus istius plantæ venenosissimæ, est, valdè corrosivus & causticus, planta odor foetidus, empireumaticus. Planta lacustris.

2^e. *Canne Congo* : Arum scandens foliis auritis, amplis integris-arum scandens, amplissimo folio, flore flavescente, plum. gyn. pol. lin. 849. *seguine*

batarde : radicata fibrosa , repens , nodis affixa : ramificatio simplex , repens , rotunda , articulata : foliatio convoluta folia terna integra , intermedia , maxima , lanceolata ; longo pediculo canaliculato infidentia. Inflorescentia terminalis , e medio foliorum. Receptaculum , clava , calice minor , digiti formis , floribus androgynis tecta. Calix , spatia monophylla aurita , colorata , acumini unciata , pediculo gracili infidens. Corolla nulla. Masculi superiori parte spadiceis infidentes , antheræ , filamentis brevibus & crassis affixæ , asperæ ; femina inferiori parte receptaculi infidentes ; ovaria rhomboïdalia , irregularia , styli nulli , stigmata simplicia , rotunda depresso. Fructus , baccae polyspermæ. Virtutes , succus , lacteus , valdè corrosivus , ex istâ plantâ emergit , odor fœtidus , periculum nuntiat , venenum indicat. Planta nemorosa.

OBSERVATIONS sur les effets de la Marcgravia umbellata , de la Lobelia Longiflora , & de la Canne à Madère , par M. Arthaud.

LE 10 juin 1787, M. Demorancy nous a marqué que les moutons & les chèvres qu'il avoit perdus étoient devenu enflés ; qu'il avoit cru qu'ils étoient empoisonnés par le thibé ou quebec , parce qu'il avoit manqué lui-même de perdre toutes les dents , pour avoir mis imprudemment dans sa bouche une fleur de cette plante , qui est si commune sur son habitation , qu'il en a fait fouiller & brûler sept cent quarante-deux pieds dans un jour ; mais comme il continuoit à perdre ses animaux , il a cru que cela provenoit de la méchanceté de ses Nègres ; & ayant trouvé chez un d'eux des rameaux de la marcgravia , il a

cru que c'étoit de cette plante dont ils se servoient pour empoisonner les moutons & les chèvres : il en a fait manger à une chèvre qui est morte avec deux qui avoient été empoisonnées dans la nuit : il en a fait mâcher à un autre sans lui laisser avaler : la tête & bientôt tout le corps sont devenus enflés. M. Demorancy a donné à cet animal un gargarisme de sel, de vinaigre & de feuilles de poireaux : il a désenflé & a paru se rétablir ; mais il est mort quinze jours après. M. Demorancy a observé sur une des chèvres empoisonnées un écoulement purulent & sanguin par les narines. Quelques jours après, deux chiens qui avoient mangé de ces chèvres, après les avoir déterrées, sont morts, l'un dans le même jour après avoir fait des hurlements affreux, l'autre deux jours après en jetant des cris aigus, ayant les dents serrées & les yeux hors de la tête. M. Demorancy a trouvé dans l'estomac de quelqu'un des animaux, qu'il a fait ouvrir, des jeunes oranges vertes, des citrons entiers, des morceaux de patates assez gros ; mais il n'a pas cru que ces corps étrangers eussent produit aucun effet dangereux (8).

M. Demorancy nous ayant envoyé plusieurs rameaux de *marcgravia* ; nous avons fait piler plusieurs feuilles, & en ayant fait un bol nous l'avons fait avaler à un jeune chat. Nous avons tenu cet animal enfermé sous une boîte pendant trois heures : il est sorti d'une manière très-alerte, & il se porte très-bien.

Nous avons fait avaler à un chien un bol de cette plante pilée, & nous avons observé

(8). M. Lapole a vu des vaches & des bœufs suffoqués par des oranges qu'ils avoient avalés.

pendant long-temps tous les mouvements de l'animal. Il s'est endormi pendant quelques temps : il a éprouvé au bout d'une heure de fortes nauzées, & il a vomi une matière verte qui étoit celle de la plante qui avoit été délayée dans l'estomac. Six heures après cet animal étoit tranquille & dormoit : nous lui avons fait donner à manger huit heures après, & il n'avoit aucune altération : il se porte bien depuis trois jours. On ne fera sans doute pas étonné du vomissement que ce chien a éprouvé, après avoir pris une plante si peu dans la convenance de ses goûts.

Ces expériences ne prouvent rien contre ce que M. Demorancy croit avoir observé : il falloit en faire une qui fût dans le cas de fournir des inductions ; & il falloit, pour acquérir des preuves pour ou contre l'opinion de M. Demorancy, faire des essais sur les animaux semblables à ceux qu'il avoit perdus.

Nous avons fait manger à une chèvre deux rameaux de marcgravia : elle étoit tranquille une heure après. Nous lui avons donné un autre rameau, au sommet duquel il y avoit un bouquet de fruits encore verts ; l'animal a mangé ce rameau avec le même empressement que les deux premiers. N'observant encore rien de remarquable dans la contenance de l'animal, nous lui avons donné une heure après une petite branche qui avoit plusieurs fruits verts & un mur d'un beau rouge, ne ressemblant pas mal à une grosse fraise des jardins. Il n'a pas paru manger ce fruit avec la même facilité ; mais nous n'avons encore tiré de-là aucune conséquence, parce que la chèvre a pour son manger un goût exquis & qu'elle rebute les fourrages qu'elle aime le mieux, lorsqu'ils ont contracté quelque souillure, &

qu'elle reprend dans un moment les feuillages ou autres aliments auxquels elle avoit paru répugner un instant avant : six heures après l'animal se portoit bien encore.

Le lendemain de cet essai, le Cercle étant assemblé, nous avons fait avaler à cette chèvre deux bols de feuilles & de fruits de marcgravia : il n'en est résulté aucun accident.

Ces expériences suffisent sans doute, pour démontrer que M. D. M. s'est trompé en attribuant la mort de ses moutons & de ses chèvres aux effets vénéneux de la marcgravia : il est plus probable que ces animaux ont péri d'une maladie aiguë, maligne & d'un genre pestilentiel ; & cela paroît prouvé encore par la mort des deux chiens, si l'observation de M. Demorancy est exacte.

Il est probable que l'on avoit pas enterré assez profondément les cadavres des animaux ; qui avoient péri chez M. Demorancy : on voit combien il est essentiel de faire des fosses profondes & de les charger pour empêcher des accidents ; mais il ne faut pas s'en rapporter aux Nègres pour cette opération.

Nous savions déjà combien il est dangereux de croire des faits qui sont rapportés par des personnes qui n'ont pas l'habitude d'observer ; c'est ce qui nous a déterminé à tenter les expériences que nous avons faites : elles doivent donner aux Habitants de la circonspection pour juger des propriétés des plantes, & elles doivent apprendre aux Médecins à ne pas avoir de confiance aux rapports qui leur sont faits par des personnes qui se trompent par défaut d'attention & par prévention, & à ne pas adopter sans examen des opinions qui peuvent être fausses & dangereuses.

Le 14 juin, M. Millot nous a envoyé de la

lobelia longi-flora, plante réputée caustique & vénéneuse. Nous en avons présenté à une chèvre qui n'a pas voulu y toucher : nous lui en avons fait avaler de force plus d'une poignée sans qu'elle en ait été incommodée, d'où l'on peut conclure que cette plante n'est pas vénéneuse pour les chèvres.

Le 19, nous avons fait avaler de force de la canne madère à une chèvre : cette plante exhaloit une odeur piquante nauséuse. Les Nègres qui l'avoient pilée & mise en bol pour la faire avaler à la chèvre se sont plaints d'une démangeaison âcre dans les mains ; cependant cet animal n'en a pas été malade, & il continue à se bien porter ; ce qui nous fait inférer que cette plante n'est pas vénéneuse pour les chèvres.

DESCRIPTION du Stramonium, appelé vulgairement l'Endormie, par feu M. Dubourg.

Nom Latin. Stramonium vel datura.

Nom François. Pomme épineuse ou noix metelle.

Nom Vulgaire. L'Endormie.

Calice. D'une seule pièce oblong, tubulé un peu, renflé vers sa base, formant cinq angles sur la longueur, & découpé dans le haut en cinq dentelures.

Corole. En cloche, de couleur blanche ou violette, tube cylindrique ; le limbe droit, presqu'entier, a cinq angles & cinq pointes.

Etamines. Cinq filets subulés, moins longs que la corole, les anthères oblongues, droites & aplaties.

Pistil. Le germe ovoïde, le stil simple & droit,

le stigmaté rond, obtus, & divisé en deux lames.

Fruits. Capsule ovale, à quatre loges, couverte de pointes courtes & grosses; elle est appuyée sur le calice. Un grand nombre de graines, noires, épaisses, ridées, ayant la forme d'un rein.

Feuilles. Grandes, anguleuses, pointues, découpées sur leurs bords, attachées aux tiges par de longs pétioles: elles sont grasses, molles, d'un vert foncé en-dessus & blanchâtres en-dessous.

Racine. Rameuse & fibreuse.

Port. Une grosse tige haute depuis deux jusqu'à quatre & cinq pieds, ronde, creuse, divisée en plusieurs branches, tant soit peu velues, de couleur purpurine, quand la fleur est violette & verte; quand elle est blanche, les fleurs sont solitaires, axillaires & terminales; les feuilles alternes.

Lieu. Elle vient par-tout, mais particulièrement près des maisons & aux environs des villes.

Propriétés. Les feuilles sont d'une puanteur nauséuse & assoupissante; la racine, les semences & la fleur sont moins insupportables.

Usages en médecine. Elle s'emploie, comme tous les narcotiques, prise intérieurement; elle cause la stupeur, la manie, le délire furieux, les convulsions, & devient même mortelle si la dose est un peu considérable. Dans l'usage extérieur, elle est adoucissante, calmante & résolutive.

Observation. Toutes les parties de cette plante étant stupefiantes, on ne doit jamais l'employer intérieurement. Le meilleur antidote contre cette espèce de poison est le vinaigre, & conséquemment tous les acides végétaux.

Espèces. Je n'en connois d'autre que celle que je viens de décrire; car la différence qu'on voit des

fleurs blanches & violettes n'est pas suffisante pour constituer l'espèce, mais les variétés.

DESCRIPTION du Bois rouge, par le même.

L'ARBRE appelé Bois rouge, dans la partie du nord de Saint-Domingue, est le *Gaurea* ou *Guara*, *Trichilioides* de Linné.

C'est un grand arbre de vingt-cinq à trente pieds de haut, fort touffu; ses feuilles sont pinnées & alternes; les folioles grandes, lanceolées, pointues, lissés, d'un vert foncé, & au nombre de huit à douze de chaque côté du petiole & une impaire.

Les fleurs sont portées à l'extrémité des branches sur des épis de six à huit pouces de long; elles sont composées d'un calice infère à quatre dents, d'une corole tetrapetale, d'un nectaire cylindrique couronné par huit étamines, d'un germe obronde, surmonté d'un stil filiforme, & terminé par un stigmatte orbiculaire & aplati.

Aux fleurs succèdent des fruits en capsule ou bayes sèches à quatre loges, quatre valvules & dont les semences sont solitaires.

Les fleurs, les feuilles & les folioles ont toutes un stipule à leur insertion. Cet arbre se trouve fréquemment le long des ravines, & fleurit en avril & mai.

Son bois est employé utilement dans les ouvrages de charpente; & pourvu qu'il soit à couvert, il dure long-temps. Sa couleur rouge lui a fait donner, par les premiers Habitants, le nom qu'il porte. Desportes le cite comme vénéneux (9); mais il ne dit pas si c'est dans le fruit, le suc ou les feuilles que réside sa malignité. Je n'ai fait aucune expérience sur ce sujet.

(9). C'est la graine du bois rouge qui est réputée vénéneuse.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de
Spermacoea, 4^e cl. Tetrand. Monogin.

Nom Latin. Spermacoea cardui folio.

Nom François. Quebec à feuille de chardon.

Le calice à quatre dents, petit, supere & persistant : il renferme une corole tubulée. un peu plus longue que lui, dont le limbe est un peu ouvert & à quatre divisions ; aux parois de la corole sont attachés quatre filets courts, portant à leur sommet des anthères simples. Sous le calice existe un germe obronde surmonté d'un stil bifourchu, qui se termine par deux stigmates obtus. A la fleur, succède une capsule à deux loges, surmontée de deux petites cornes & des folioles ou dents du calice : elle renferme deux semences obrondes.

Port. Cette plante ne s'élève guère au-dessus d'un pied & demi ; ses tiges sont herbacées & ne se bifurquent qu'à sept ou huit pouces au-dessus de la racine : ses branches, qui se divergent, sont coudées & forment ce qu'on appelle le zigzag : elles sont garnies à chaque coude de cinq à six feuilles amplexicaules, la plupart à trois pointes, roides & aiguës, imitant celle du chardon, mais infiniment plus petites. Sur chaque étage de feuilles naît un cône couvert de quarante à soixante petites fleurs blanches peu apparentes, auxquelles succèdent de petites capsules chagrinées au-dehors, & renfermant deux semences presque imperceptibles à l'œil nu.

Ce qui caractérise particulièrement cette espèce, ce sont sept à huit feuilles radicales, longues de cinq à six pouces & différentes absolument, par leur forme de celles qui viennent aux

branches; elles sont ovales, étroites à leur base, rondes à leur extrémité, & dentées en pointes tout au tour; elles sont souples, minces, & d'un vert gai: leur parfaite ressemblance avec celle de la *Lobelia longi-flora* a fait donner au Spermacoea le nom de *Quebec* que porte la première parmi les Habitants; on n'a pas manqué non plus de lui attribuer toutes les mauvaises qualités du *Quebec*; mais elle en diffère par-là singulièrement, & je puis affirmer qu'elle n'est ni âcre ni caustique. J'ai mâché des feuilles & des tiges du Spermacoea sans ressentir la plus légère douleur, & j'ai eu les mains & le visage brûlés pour me les être frotés avec les diverses parties de la *Lobelia* ou véritable *Quebec*.

OBSERVATION sur une hydrophobie spontanée, par M. Arthaud.

Quingenta mendacia colliguntur facilius, quam unius veritatis statuitur demonstrat. Dissert. de Rab. Mem. de la S. R. de Méd.

Un Nègre commandeur de l'habitation Butteler, au Morne-Rouge, avoit reçu le fouet il y avoit à peu près un mois, pour avoir volé un bœuf sur une habitation voisine: ce Nègre, humilié de cette punition flétrissante pour un chef d'attelier, en a conservé un chagrin, dont voici les tristes effets.

Il a été pris par la fièvre le 11 septembre 1787; il se plaignoit d'une douleur vive à la tête & aux reins.

On s'est apperçu le lendemain que ce Nègre buvoit avec difficulté, & qu'il avoit des mouvements convulsifs, lorsqu'il vouloit avaler.

L'aversion pour l'eau s'est bientôt manifestée. L'imagination s'est affectée au point que le remuement de l'eau, le nom seul de ce liquide, sa présence excitoient les convulsions les plus fortes dans les muscles de la face & dans ceux du dos.

J'ai vu ce Nègre le 16 : on m'a dit qu'on l'avoit saigné ; qu'on avoit eu beaucoup de peine à lui faire prendre un lavement & un bain ; qu'on lui avoit donné du laudanum.

Ce Nègre étoit couché sur le ventre : il se plaignoit de la tête & des reins ; il n'avoit plus de sommeil ; son pouls étoit petit & fréquent. Je l'ai vu éprouver plusieurs accès de convulsions, en remuant ou en parlant de l'eau auprès de lui.

Voulant me rendre maître de l'imagination du malade & la calmer si je pouvois, je lui ai promis qu'on ne lui donneroit plus d'eau, & qu'il n'en verroit même plus. J'ai beaucoup grondé ceux qui l'approchoient de ce qu'ils vouloient le forcer d'en boire (1). Je leur ai ordonné d'ôter celle qui étoit dans sa chambre. Voyant qu'il avoit repris un peu de calme, je lui ai demandé ce qui avoit produit sa maladie ; il m'a d'abord rendu l'idée dont il avoit été affecté, en me disant qu'il avoit reçu le fouet ; qu'il croyoit avoir gagné une fraîcheur ; il m'a dit qu'il n'avoit pas été mordu, qu'il n'avoit eu aucune fréquentation dans aucun lieu avec aucun animal suspect : il m'a prié de ne pas lui faire donner d'eau, & même en prononçant ce mot, il a eu une crise convulsive.

J'ai proposé du vin à ce Nègre ; il m'a dit qu'il le vouloit bien. Ayant pris de la confiance

(1). V. Mém. de la Soc. R. de méd. Mém. de M. Bonseille, § XCI.

en moi, il s'est levé; s'est assis, & il a marché hors de sa chambre; en s'appuyant sur un bâton; pour venir s'asseoir sous la galerie. Ses enfants se font approchés de lui; mais il les a repouffés avec inquiétude & une agitation convulsive: on m'a dit qu'il ne vouloit pas les voir depuis qu'il étoit malade; il avoit aussi de l'antipathie pour un vieux Nègre qui étoit préposé pour le servir. Il m'a demandé une orange (2); mais en exprimant le jus de chaque morceau qu'on lui présentoit, on voyoit dans le moment de la déglutition les muscles de la gorge & de la face entrer en convulsion. Lui ayant donné un quartier d'orange qui étoit humide, il l'a rejeté en criant *de l'eau*, & il a éprouvé une convulsion en retournant sur sa cabane, ce qu'il a fait avec peine, parce que l'action des muscles du dos & des lombes paroissoit gênée; il a mis le pied sur le quartier d'orange qu'il avoit rejeté, & l'humidité qu'il a sentie lui a fait jeter un cri & lui a donné une convulsion.

On a apporté le vin que j'avois proposé à ce Nègre; sa garde a voulu rincer le gobelet avec de l'eau: il s'en est plaint, en criant avec effroi; & il a été pris de convulsions. J'ai chassé la Nègresse en la grondant; j'ai pris le gobelet; je l'ai rincé avec du vin; je l'ai présenté au malade; il en a pris une gorgée avec confiance; mais la déglutition de ce liquide lui ayant donné une convulsion, il a repouffé le gobelet, en disant qu'il ne vouloit plus de vin, parce que, comme l'eau, il montoit dans son cerveau pour l'étouffer.

Cet état m'a paru désespéré. J'ai cependant prescrit une potion avec l'infusion de feuilles

(2). V. L. c. § XCII.

d'oranger & quelques gouttes d'alcali volatil ; & l'on a donné sur le dos une friction avec demi-once de pommade mercurielle.

Le Chirurgien m'a dit que ce remède avoit excité une sueur abondante ; que l'on avoit eu un peu d'espérance , parce que le malade avoit paru plus tranquille ; mais ce repos produit par l'atonie , annonçoit la mort (3). On a trouvé dans le cœur & dans les vaisseaux une petite quantité d'un sang noir , & tous les viscères du bas-ventre étoient secs.

La rage est une maladie nerveuse qui peut être communiquée ou se développer spontanément (4).

On a nié la possibilité de la rage spontanée chez l'homme , & on a accusé d'erreur tous ceux qui en ont parlé (5) ; mais si l'on peut s'élever contre des faits , si le raisonnement peut détruire des observations , il doit encore faire disparaître la mienne ; car elle prouve encore que la rage peut se développer chez l'homme , & qu'il est réduit , malgré son intelligence , à payer ce tribut d'horreur à l'animalité.

Les passions de l'ame , comme le chagrin , la tristesse , la colère réunies à des dispositions individuelles , & peut-être à quelque condition particulière dans la constitution & la température de l'air , peuvent affecter la sensibilité au point de produire des spasmes qui seront suivis de certain dérangement dans l'action des organes ,

(3). V. Mém. de la S. R. pag. 246.

(4). V. Recherches sur la Rage , par M. Anori , p. 8 , 221 & suiv. V. Hist. de la Soc. R. de méd. année 1783 , II^e part. p. 57 , 58 & suiv. V. Mém. S. C. p. 11.

(5). V. Mém. de la S. R. p. 296 & 322.

d'une certaine altération dans les humeurs qui donneront naissance aux symptômes de la rage & produiront le virus.

Ce virus se dépose particulièrement dans les organes salivaires : il paroît prouvé que la salive est l'humeur la plus propre à le transmettre & celle qui lui sert de véhicule chez les animaux ; car l'on doute , d'après quelques observations, que la salive de l'homme hydrophobe soit vénéneuse (6) : il me semble cependant que l'on a un peu négligé l'expérience pour vérifier cette opinion.

M. Roux (7) pense que la rage de cause interne est produite par une altération extraordinaire des sucs digestifs qui occasionne sur les houppes nerveuses , des voies alimentaires , une irritation qui est particulière à cette altération. Cette assertion n'est pas appuyée sur des preuves suffisantes pour former une opinion probable.

A-t-on assez observé la constitution des humeurs dans l'état malade comparé à l'état sain ? A-t-on fait assez d'expériences pour s'assurer que le venin de la rage n'infecte que telle ou telle humeur , telle ou telle partie ? Et ces expériences ont-elles bien démontré que la rage de cause externe est toujours déterminée sur un venin local qui excite sur les nerfs qu'il touche la même irritation que la rage de cause interne ?

La salive , dit M. Roux , est bien véritablement le venin qui produira la rage à un autre individu qui le reçoit par une morsure. Cet aveu prouve que le venin rabifique est non-seulement un venin local qui agit sur les nerfs , mais qu'étant

(6). V. Mém. p. 206.

(7). V. Mém. de la Soc. R. de méd.

parvenu à certain développement, il infecte la salive & produit sur les autres humeurs une impression que nous ne connoissons pas bien encore.

On ne dira pas que la salive, déposée dans une plaie, se mêle avec le sang, parce que l'on croit que la salive n'est que le véhicule du venin dont le principe subtil s'accroît & augmente, en pénétrant dans les humeurs où il trouve des principes susceptibles de se prêter à sa modification. On ne peut pas penser, d'après cela, avec M. Roux, que ce principe puisse s'anéantir par son extrême division; & sans le comparer à un ferment, l'on croit que la circulation à laquelle il est soumis est nécessaire pour préparer son développement (8).

Il n'y a pas une des observations rapportées par M. Roux qui présente la conséquence qui se déduiroit naturellement de son opinion, si elle étoit fondée, & toutes au contraire permettent d'inférer que la rage de cause interne est l'effet d'une altération particulière qui peut, dans certaines circonstances, s'engendrer dans les liqueurs & agir sur tous les nerfs.

Un payfan de 18 ans, dit M. le Roux, tomba dans l'hydrophobie, après avoir fait six lieues à pied par une chaleur excessive. Un autre jeune homme de 30 ans éprouve le même accident pour avoir fait une marche forcée à deux lieues de Paris. Un nommé *Detalend* meurt hydrophobe à la suite d'un travail forcé dans une carrière exposé au soleil le plus ardent, & où il ne se trouvoit pas d'eau. Ces faits montrent non-seulement la dépravation des sucs digestifs portée à son comble, comme le dit M. Roux, mais que toutes les

(8). V. Mém. p. 202.

humeurs avoient contracté cette altération. L'on fait que les humeurs des animaux morts après de longues courses ou de grandes agitations ont un caractère de septicité, & l'on ne peut pas douter que dans toutes les maladies contagieuses, comme dans toutes celles qui sont produites par les poisons, toutes les humeurs participent successivement à l'altération qui leur a été imprimée par les principes contagieux ou vénéreux; & quoique l'action de ces principes ait d'abord été locale, & qu'ils conservent peut-être encore un centre d'action où ils ont plus d'activité, on ne peut pas nier qu'elle ne soit devenue générale.

Les fruits de hêtre ont produit quelquefois des fièvres typhoïdes, des pleurésies, des dévoiements qui annoncent non-seulement une irritation locale, mais une dépravation générale des humeurs par un principe âcre & particulier qui a pénétré leur masse. Ces mêmes fruits torréfiés ont produit l'hydrophobie, & cela prouve que des circonstances fugitives, des dispositions inconnues peuvent faire varier les effets d'une même cause; mais cela ne démontre pas du tout que la maladie, dans ce cas, n'ait été l'effet que d'une irritation locale & d'une dépravation isolée des sucs alimentaires.

La colère & les passions ont aussi quelquefois déterminé la rage; mais si l'on peut quelquefois, dans ce cas, indiquer un centre d'action & d'irritation locale, comme dans le cas cité par M. Roux, il faut convenir que dans ces grands troubles de l'ame, dans ces grandes agitations du corps & dans ces désordres excessifs de l'action organique, la modification des humeurs peut être altérée très-subitement, & qu'il peut naître dans un temps incalculable des principes

d'irritation qui , en affectant plus particulièrement tel ou tel organe , n'en auront pas moins une action générale. C'est ce que M. Roux paroît reconnoître lui-même , en disant (9) que la salive devient vénéneuse & contagieuse , lorsque les mouvements convulsifs & le spasme universel lui impriment un changement singulier & inexplicable , & lui donnent un caractère propre à exciter sur le genre nerveux d'un autre individu les mêmes mouvements que ceux par qui elle a été altérée ; mais qu'elle n'acquière la qualité contagieuse que lorsqu'elle a été travaillée par la fièvre rabifique , & qu'elle devient de plus en plus viciée , ainsi que toutes les autres liqueurs , à mesure que l'animal approche de sa fin.

Nous pouvons donc convenir , par l'incertitude où nous sommes sur le caractère , la nature des principes de la rage , que la vérité est encore loin de nous , & qu'il n'est pas aisé de franchir l'espace qui nous empêche de l'atteindre & de la reconnoître.

La rage qui paroît avoir été connue très-anciennement en Asie & en Europe (1) , ne l'étoit pas en Amérique avant l'arrivée des Européens ; elle n'y est connue que depuis que les animaux d'Europe y ont été introduits avec le chagrin , le désespoir & la servitude. Cette maladie n'étoit pas encore connue à Saint-Domingue du temps du médecin Desportes ; mais enfin elle s'est montrée , & il n'y a pas d'année que l'on ne cite des accidents & des pertes.

Le 11 septembre 1762 , sur ce qui a été représenté à la Cour par le procureur-général du

(9). V. Mém. p. 22 & 23.

(1). V. Mém. p. 2.

Roi, que les Citoyens du Port au Prince étoient alarmés de voir une quantité prodigieuse de chiens, dont plusieurs étoient soupçonnés d'être attaqués de la rage, que même plusieurs Habitants, Nègres libres & esclaves, ayant été mordus par des chiens, sont morts de la rage, le Conseil supérieur du Port au Prince a rendu un arrêt, par lequel il est ordonné à tous les Habitants de faire tirer ou noyer leurs chiens dans les vingt-quatre heures, du jour de la publication; & comme cet arrêt n'avoit sans doute pas eu toute son exécution, & que le mal continuoit ses progrès, le même Conseil a rendu, le 11 novembre de la même année, un second arrêt, par lequel faisant droit au réquisitoire du procureur-général du Roi, il a enjoint à tous les Habitants des villes, bourgs & campagnes du ressort de la Cour, de tuer ou faire tuer tous leurs chiens qu'ils soupçonneront attaqués de la rage, à peine de tous dépens, dommages & intérêts pour les accidents qu'ils pourront occasionner (2).

On voit par un arrêt du Conseil supérieur du Cap, du 9 février 1768 (3), que la rage n'étoit connue dans la Colonie que depuis six ans

Xénophon dit, dans une harangue à son armée, que les Cératuntiens voyant les Grecs qui paroissent se précipiter sur eux, sans motifs, craignoient qu'ils n'eussent été saisis par une rage subite comme elle prend à des chiens. V. Expéd. de Cyrus, T. II, L. V, p. 202, traduction par M. le comte de la Luzerne.

Hist. de la Méd. par le Clerc, II^e Part. Ch. VII. Ib. L. IV, Sect. 1^{ere}, Ch. VI.

(2). V. Lois & Const. des Colon. franç. de l'Amér. T. IV, p. 503 & 509.

(3). Lois & Const. des Colon. franç. de l'Amér. sous le vent, par M. Moreau de Saint-Méry, T. V, p. 155 & 156.

ou environ, qu'elle commençoit à faire de nouveaux progrès sur plusieurs habitations au quartier de Limonade, particulièrement chez madame veuve Conegut; qu'un officier des Troupes du Roi avoit été forcé de tuer dans la ville un chien attaqué de cette maladie: mais malgré l'injonction de cet arrêt, on n'a pas observé cette maladie, on n'a pas remarqué d'où elle provenoit, dans quelle saison, dans quelle constitution elle s'est manifestée, & on n'a rien fait pour la guérir. Jamais un arrêt n'a excité l'émulation & fait naître le talent; & si la Société royale de médecine n'avoit disposé que de pareils moyens, elle n'auroit pas produit les travaux utiles dont nous lui avons obligation.

La rage a fait une invasion frappante en 1782, puisque M. Buffon, juge sénéchal du Cap, a publié de nouveau l'arrêt de 1768, par une ordonnance en date du 2 août 1782, en 1783. La dame Frédéric, épouse du sieur Frédéric, hôte de l'Intendance, est morte hydrophobe. Cette femme avoit un chien auquel elle étoit attaché; il parut inquiet, agité, il mordit sa maîtresse à la main: la blessure étoit légère; on la baigna avec de l'eau salée & du tafia: elle guérit en quelques jours. Plus d'un mois après, la fièvre rabique parut, les symptômes de l'hydrophobie se développèrent, il y avoit beaucoup d'écume à la bouche, & la malade est morte au cinquième jour, sans avoir reçu d'autre secours qu'une saignée de pied, quelques frictions & un peu d'alkali volatil dans les derniers moments.

En 1784, nous avons été appelé dans la rue Espagnole pour voir un jeune Nègre que l'on disoit attaqué d'une maladie extraordinaire. Cet

enfant avoit les yeux égarés ; il paroiffoit triste ; fon cœur battoit contre les côtes avec une force extraordinaire ; fa peau étoit sèche : il étoit affis lorsque nous le vimes. On nous dit qu'il avoit été mordu à la main , il y avoit à peu près quarante jours , par un chien qui étoit pourfuivi & qu'il voulut arrêter en le faififfant par la queue : ce chien avoit déjà mordu un enfant blanc qui est mort hydrophobe. La plaie n'avoit été balfinée qu'avec de l'eau marinée & du tafia ; elle avoit guérie en quelques jours. Le maître de ce Nègre , le voyant agité extrêmement dans la nuit , crut qu'il avoit de la fièvre : il fit appeler le lendemain fon Chirurgien. Quatre-jours fe passèrent fans que l'on fit aucun remède : on m'appella au cinquième ; on me dit que le Nègre ne pouvoit pas boire ; je lui en fis présenter , mais il eut une convulfion qui ne me permit pas de méconnoître l'hydrophobie. J'examinai la cicatrice ; elle n'étoit pas douloureuse , & elle ne préfentoit rien d'extraordinaire. Je prescrivis quelques gouttes d'alkali volatil dans une infusion de fleurs de tilleul , une friction mercurielle , mais le malade est mort le lendemain.

Nous doutons que le traitement, qui a été employé avec succès sur les personnes mordues par des animaux enragés , puiffe réuffir chez celles qui ont été attaquées spontanément. On peut , en quelque forte , arrêter la réforbtion du virus ; on peut même l'anéantir ou en affoiblir l'impression , mais on n'a pas l'avantage , dans la rage spontanée , de pouvoir fuivre les progrès du virus ; on ne peut l'attaquer dans aucun dépôt ; on ne peut le fuivre dans fon développement , & on ne peut lui oppofer du remède que lorsqu'il domine le principe vital , lorsque il a vicié

toutes les humeurs & jeté le désordre dans toutes les fonctions.

Il y a un si grand nombre d'observations qui attestent les bons effets du mercure dans le traitement de la rage, que l'on ne peut presque pas douter de son efficacité. On a administré ce remède intérieurement & extérieurement; il a également réussi: ses effets n'ont pas toujours été heureux, lorsqu'on en a fait usage dans la rage confirmée; mais souvent l'inconduite du malade & la méthode ont mis le remède en défaut; d'ailleurs, quel est le remède dont les effets ne varient jamais, suivant les dispositions des personnes, du temps, des lieux & l'influence d'un très-grand nombre de circonstances?

Il n'est pas aussi bien prouvé que les antispasmodiques aient été utiles dans le traitement de la rage, & qu'ils aient produits les effets que on en attendoit.

L'expérience a prononcé sur la confiance que l'on doit avoir aux bains froids, aux bains de mer. Des cures équivoques & présumées avoient donné quelque réputation à ces moyens, mais l'on a enfin reconnue leur inutilité.

On doit craindre les effets d'une sensibilité agitée & d'une imagination prévenue dans le traitement de la rage: les succès ou les malheurs ont dépendu plus d'une fois de la tranquillité de l'esprit ou de ses alarmes.

Il faut, autant que cela est possible, s'assurer de l'état des animaux qui ont fait des morsures, pour ne pas livrer à des traitements fatigants & inutiles des personnes qui n'en ont pas besoin.

Cependant, lorsque les animaux qui auront mordu seront suspects, il vaut mieux dans cette incertitude se livrer à un traitement préservatif,

que de s'exposer aux événements redoutables qui pourroient être les suites d'une fausse sécurité; mais il ne faut pas citer les cas douteux comme des cures, & les appeler en témoignage pour autoriser une méthode où l'efficacité d'un remède, comme nous croyons qu'on l'a fait quelquefois.

La Société royale de médecine déclare qu'elle regarde le traitement local de la plaie comme indispensable, comme le plus important, que sans lui tous les autres procédés sont incertains, & que ceux qui portent le trouble dans l'économie animale ou qui affectent fortement les nerfs, exposent à des dangers plus ou moins grands (4).

Vanfwieten rapporte que Salius Diverfus assure qu'il n'a jamais vu ni entendu dire qu'aucune personne mordue par un chien enragé eût eu d'accident, lorsque la plaie a été pansée convenablement (5).

Les observations de M. Robert de Kiavalle; D. M., tendent à prouver que l'application seule du feu, sur des plaies faites par des animaux enragés, a suffi pour garantir de tout événement fâcheux.

On croiroit que les autorités les plus respectables en médecine ne peuvent en imposer; on n'imagineroit pas que l'on pût être séduit par des rapports de faits observés par des personnes honnêtes, judicieuses & instruites; mais la vérité nous échappe, lorsque nous croyons la saisir: nous sommes trompés par des événements que

(4). V. Hist. de la Soc. R. de méd. 1783, 2^e Part. p. 2. L. C. p. 74 & suiv.

(5). V. Vanfwieten Comm. in aphor. tom. III, apt. 1143, n^o 1.

le hasard ou des circonstances qui nous sont inconnues produisent, car le hasard ne produit rien, & nos oppinions ne sont le plus souvent que des erreurs de notre jugement & des illusions de notre ignorance.

On a été bien persuadé, jusqu'à présent, en médecine que l'on n'avoit pas de spécifique contre la rage, c'est-à-dire, que l'on n'avoit pas de remède qui pût être employé avec un succès constant & égal dans tous les temps, chez tous les sujets, dans toutes les circonstances; mais on a cru avoir été assez heureux pour avoir trouvé des remèdes qui pouvoient être employés avec avantage.

Cette confiance étoit une erreur: on n'a pas analysé les faits avec assez d'exactitude; on n'a pas examiné toutes les circonstances physiques & morales avec assez d'attention; on n'a pas apprécié avec assez de précision les effets des remèdes, & l'on a recueilli de fausses estimations sur des effets qui dépendoient de causes différentes de celles auxquelles on les a attribuées: enfin l'histoire de la rage est encore un cahos; son traitement n'est qu'une confusion: une fausse confiance en a imposé, & l'on doit se livrer à un nouvel examen sous les auspices mesurées de l'esprit philosophique, & en se préservant des préventions & de la crédulité facile qui ont égaré jusqu'à ce jour.

M. Roux, praticien sage & judicieux, établit que la poudre de Julien Paulmier, celle d'Anagalis ne sont d'aucune utilité (6): le mercure, regardé aujourdhui comme le remède le plus assuré contre la rage, n'a pas plus de vertu que

(6). V. Mém. pag. 59.

les remèdes précédents (7); & nous pouvons, d'après l'opinion de M^{rs} Fotherrgill, Vaughan, Metzler, douter de l'efficacité du mercure. M. Roux nous dit que nous ne pouvons nous empêcher par la suite d'imputer les malheurs, dont il fera la cause, aux gens de l'Art qui l'emploieront (8).

La curation de la rage interne, suivant M. Roux, est équivoque, & il y a bien peu de remèdes à employer (9).

Cependant M. Roux, qui regarde les malades comme empoisonnés, pense qu'il faut les faire saigner, comme on traiteroit un homme qui auroit avalé un poison dont on ne connoîtroit pas la nature; & il propose, d'après ce principe, les boissons mucilagineuses, ensuite aiguës avec l'émétique pour exciter une légère contraction dans le canal alimentaire: on leur fera succéder le lait, les huiles d'amandes douces, & l'on finira par nourrir le malade de farineux: on joindra dans la maladie déclarée le camphre, le musc, l'opium à grandes doses.

M. Roux est bien fâché de ne pouvoir proposer des moyens plus sûrs; mais en se rappelant les circonstances dans lesquelles étoient *Laurent*, le sujet de l'observation de M. Lavirotte, *Fournier de Talend*, le sujet de l'observation de M. *Maret*, celui de l'observation de M. *Portal*, en considérant les causes qui avoient produit la maladie chez ces différentes personnes, M. Roux auroit dû proposer un traitement plus méthodique, plus régulier & plus conforme à ses principes.

(7). L. C. pag. 45.

(8). L. C. pag. 63.

(9). V. pag. 353.

Nous ne prescrivons pas sûrement l'émétique, du musc, de l'huile d'amandes douces, de l'opium à grandes doses à des sujets enflammés par un exercice violent ou troublés par des passions; ce ne seroit pas le moyen de calmer une maladie véritablement nerveuse & l'irritation du canal alimentaire dont la sensibilité est extrême (1).

Mais si M. Roux est resté à la même distance de la vérité que presque tous les Auteurs dans le traitement de la rage spontanée, il n'en est pas de même dans le traitement de la rage communiquée, & l'on peut dire qu'il a rendu un service essentiel à l'art & à l'humanité, en rappelant une pratique qui avoit été négligée, ou en la présentant d'une manière à la rendre plus supportable en ménageant la sensibilité.

M. Roux convient que la rage de cause externe est bien plus soumise à nos moyens, parce que l'on peut attaquer efficacement le venin dans le lieu où il est en réserve, avant qu'il ait pu acquérir son développement; mais il ne faut chercher à le combattre que par des remèdes internes qui n'ont jamais produit qu'une véritable illusion, mais par des médicaments appliqués immédiatement dans les plaies, après les avoir rendues saignantes.

Il faut sonder la plaie, la dilater en étoile, la laver avec de l'eau de savon, & la tremper dans un bain de même nature: on la tamponne ensuite avec la charpie sèche, & on la couvre de bandes & de compresses jusqu'au lendemain.

A la levée du premier appareil, on trempe une sonde de bois dans du beurre d'antimoine tombé en deliquescence, & on porte le caustique

(1). L. C. pag. 3 & 11.

dans le fond de la plaie, mais spécialement sur les bords, en l'étendant même sur la peau environnante; on met par dessus un large emplâtre vésicatoire qui s'élève bien au-dessus de la plaie.

M. Roux n'a rencontré que deux fois des parties dangereuses à brûler, & il s'est repenti de les avoir ménagées; il est d'avis que l'on ne doit éviter que les artères trop considérables dont l'ouverture pourroit entraîner en peu de temps la perte du malade; mais n'est-il pas également dangereux, principalement dans ce pays, où le tétanos est si fréquent à la suite des plaies, d'appliquer un caustique sur des tendons ou des nerfs? La solution de cette question ne peut se faire par les observations connues de tétanos produit par l'application des caustiques; mais ces faits doivent inspirer de la prudence, en attendant que l'expérience ait fourni les éclaircissements nécessaires.

Au troisième pansement, dit M. Roux, on enlève les vessies produites par les vésicatoires: on applique un linge couvert d'onguent de la mère, recouvert de beurre frais, & l'on continue ce pansement jusqu'à la chute de l'escarre.

Lorsque l'escarre est tombée, on met dans l'ulcère, suivant sa grandeur, un ou plusieurs pois, ou de racine de gentiane, ou d'iris de Florence, pour entretenir la suppuration comme celle d'un cautère. Si la plaie est large, qu'il y ait des lambeaux d'emportés, on la remplit avec des bourdonnets garnis de suppuratif. A mesure que les chairs reviennent, on les brûle de nouveau; on applique aussi des vésicatoires à différentes reprises, & on ne permet à la plaie de se cicatrifer qu'après quarante jours (2).

(2). V. Vanfwieten, L. c.

M. Roux donne, pour tout remède interne, l'alcali volatil fluor dans une infusion de fleurs deureau, à la dose de douze gouttes matin & soir pour les adultes. M. Roux dit que plusieurs de ses blessés n'en ont pas fait usage & ne s'en sont pas mal trouvés.

M. Roux partage les blessés, dont il rapporte les observations en trois classes; la première comprend ceux qui ont été mordus à la tête; il place dans la seconde ceux qui ont été mordus à nu; & dans la dernière ceux qui ont été mordus à travers de leurs vêtements.

Le premier blessé n'a été traité que le troisième jour; le second ne l'a été qu'au cinquième; le troisième au septième; le quatrième à la même époque; le cinquième est mort cinq jours après avoir été blessé. On n'avoit pas osé porter le caustique sur une plaie de la paupière qui a servi de foyer au venin rabifique. Dekkerus, plus hardi, a porté le fer rouge jusques dans la bouche, & il a parfaitement réussi (3). Le sixième a été traité au huitième jour: il est mort aussi. Une malade de la seconde classe pansée au cinquième jour a guérie.

Le premier blessé de la troisième classe a été pansé le quatrième jour; le second l'a été au cinquième; le troisième à la même époque.

Le parallèle que M. Roux établit entre son traitement & celui qui a été fait à Senlis, prouve évidemment l'avantage de sa méthode. Il présume même que les malades qui ont guéri à Senlis par les soins des Commissaires de la Société, n'ont dû leur salut qu'au traitement local; & cette opinion seroit suffisante pour faire douter.

(3). V. VanSwieten. L. c.

de l'efficacité du mercure dans le traitement de la rage, & qu'il ait contribué aux succès que l'on a obtenu, si les bons effets qu'il a produits n'étoient pas constatés, & si la prudence & la raison ne se réunissoient pour porter à tenter d'autres remèdes à des époques plus éloignées que celles auxquelles le traitement local peut suffire.

Nous desirons pouvoir nous instruire de l'époque positive du développement du virus, & connoître celle à laquelle le traitement local, devenant insuffisant, justifiera les efforts que l'on a fait pour trouver un traitement qui puisse le seconder ou y suppléer. Cette époque est sans doute celle dans laquelle M. Roux dit qu'il survient une sensation quelconque dans la partie blessée, qui annonce, excite la fièvre rabique & précède de plusieurs jours l'hydrophobie : voilà l'époque sensible de l'infection générale; & M. Roux a très-bien senti, comme M. Fontana l'a démontré pour le venin de la vipère, que si le traitement local pouvoit détruire le venin lorsqu'il étoit en dépôt dans la blessure, il devenoit alors insuffisant, & qu'il présentoit peu d'espérances de succès.

C'est à cette époque même que MM. Bonel de la Bragresse & Mathieu (4) ont opéré des cures étonnantes, qui peuvent inspirer la plus grande confiance pour l'utilité du mercure administré à grandes doses; mais si nous ne pouvons en accorder aux assertions des Sauvry (5), des Astruc, des Peliot, Sauvage, Cantwel, &c. pouvons-nous rejeter comme des monuments d'il-

(4). V. Mém. de la Soc. R. de méd.

(5). V. Recherches sur la rage, p. 72 & suiv.

lusion & d'erreur les observations des Dartue , du Choisel , de Sault , du Haume , de Lassone & des Commissaires de la Société royale? Il me semble que si le raisonnement & l'observation nous portent à donner la préférence au traitement de M. Roux , à l'époque de l'insertion du venin & de son incubation dans le lieu de la morsure , la raison & l'expérience nous prouvant l'insuffisance de cette méthode à l'époque du développement du virus , comme cela est démontré par l'observation de M. Metzler (6) ; elles nous indiquent la nécessité de continuer à suivre une route incertaine , mais qui est marquée par quelques succès ; & elles nous invitent à faire de nouvelles tentatives & de nouvelles recherches pour mieux connoître la nature de la rage , & une méthode plus efficace dans son traitement ; mais soyons toujours vrais & sincères quand de bonnes observations nous découvrent une vérité : disons , *on fait cela* ; mais ne manquons pas aussi d'ajouter , *on ne fait que cela* , pour exciter les Physiciens à faire de nouveaux efforts qui seront rarement infructueux (7).

(6). V. Mém. de la S. R. L. c. p. 340 & suiv.

(7). V. Physique des arbres , par M. Duhamel. Pref. page 25.



E X T R A I T

*Des Registres du Cercle des Philadelphes,
séance du 27 mars 1787.*

LE Cercle avoit reçu plusieurs Mémoires & des Observations sur les maladies épizootiques qui ont régné dans la Colonie depuis 1772. Il a été arrêté que M. Arthaud recueillerait ce travail pour le faire imprimer, après en avoir obtenu la permission de MM. les Administrateurs.

La morve avoit paru depuis quelques années. Cette maladie n'avoit pas été connue dans son principe, & on n'avoit opposé aucun moyen à son développement & à ses ravages; elle avoit déjà occasionné des pertes considérables, lorsque M. Gelin a fait un mémoire intéressant qu'il a donné successivement à MM. les Administrateurs, à la Société royale de médecine de Paris, à l'École vétérinaire, à la Chambre d'agriculture & au Cercle.

M. Arthaud avoit observé cette maladie chez M. de Galifet, à la Petite-Anse. En comparant ce qu'il avoit vu avec ce que les Auteurs ont écrit, il a cru que l'on n'avoit pas assez observé les symptômes qui peuvent annoncer la morve à l'époque de son invasion, & que l'on avoit d'autant plus de peine à prescrire un traitement convenable, que l'on n'avoit pas étudié la nature de cette maladie, l'ordre successif de son développement, les parties & les humeurs sur lesquelles elle porte ses premières impressions, &

& qu'elle n'avoit été décrite qu'à une époque bien avancée & à laquelle il n'y a plus de secours à administrer.

Voilà les vues qui ont porté M. Arthaud à proposer au Cercle d'inoculer des animaux. Ce projet, qui a été jugé utile, a été adopté. Le Cercle a nommé M. Roulin, chirurgien du Roi, pour aider M. Arthaud dans ses observations.

Il ne s'agissoit pas de prouver si la maladie étoit contagieuse, parce qu'il n'étoit pas permis d'en douter; mais on se proposoit d'en faire une nouvelle étude: on vouloit écrire sous la dictée de la nature les symptômes successifs & les désordres qu'elle présenteroit, parce que l'on étoit sûr que c'étoit le seul moyen d'avoir un tableau fidèle, & que c'étoit la seule route qui pût conduire à découvrir ce qui n'étoit pas connu, & à trouver, si cela étoit possible, des moyens efficaces à lui opposer.

Quand on a mesuré de l'œil la carrière que l'on a à parcourir, on fait le chemin qu'il reste à faire, après avoir déterminé celui que l'on a fait. M. Arthaud n'a pas rempli son plan, la difficulté du sujet auroit pu l'arrêter; mais les moyens lui ont manqués, malgré les secours généreux qui lui ont été donnés par l'Administration & par plusieurs Associés du Cercle. Ce qu'il a fait, sera toujours utile, même quand cela ne serviroit qu'à indiquer la voie qu'il faut suivre pour découvrir un ennemi redoutable que l'on n'a pas encore combattu avec avantage.

En publiant l'histoire des Épizooties de Saint-Domingue, c'étoit rappeler à la Colonie quelques hommes généreux qui avoient fait des efforts pour la servir, c'étoit lui présenter des travaux qui auroient été perdus pour elle, c'étoit

lui faire connoître qu'il existe, quoique l'on en dise, un esprit public qui pousse les particuliers à s'occuper du bien général, & la venger en quelque sorte de l'opinion flétrissante qu'elle n'a dans son sein que des ingrats qui la déchirent, & des hommes qui ne sont dominés que par l'indifférence & l'égoïsme.

Les maladies des bestiaux occasionnent une perte de numéraire & une diminution de revenu qui nuisent à l'Habitant, au Commerce & à l'État. Le Cercle ne pouvoit donc s'occuper d'un objet plus utile pour la Colonie, & prendre un moyen plus sûr pour acquérir des droits à sa reconnaissance.

F I N.

T A B L E

Des matières contenues dans ce Volume.

O BSERVATIONS par M. Decout, maître en chirurgie, associé du Cercle à Acquin, sur la viande de boucherie,	page 3
Erreur de l'Auteur des Recherches sur les Américains,	ibid.
Maladie des animaux observée par M. Desportes, médecin du Roi au Cap en 1739, 1742, 1743, 1745 & 1746,	6 & suiv.
Épizootie de Saint-Domingue en 1774 & 1775,	11
Observation de M. Emard Millot sur le charbon en 1777,	17
Extrait de la consultation de l'École vétérinaire de Paris sur cette observation,	18
Tumeurs charbonneuses trouvées chez des bœufs destinés aux boucheries du Cap,	21
Observations sur l'épizootie qui régnoit dans la dépendance du Cap en 1780, par M. Lompagieu-Lapole,	23 & suiv.
Extrait de la consultation de l'École royale vétérinaire d'après ces observations,	31
Mesures prises par le Gouvernement pour empêcher la vente de la viande suspecte,	36
Observations de MM. Lapole, Ladebat & Millot, sur les maladies des animaux nouvellement importés,	ib. & suiv.
Observation sur la voracité des Nègres, par M. Auvray, associé du Cercle,	44
Observation sur le même sujet, par M. Robert-Coël, associé du Cercle, habitant à l'Azile,	46

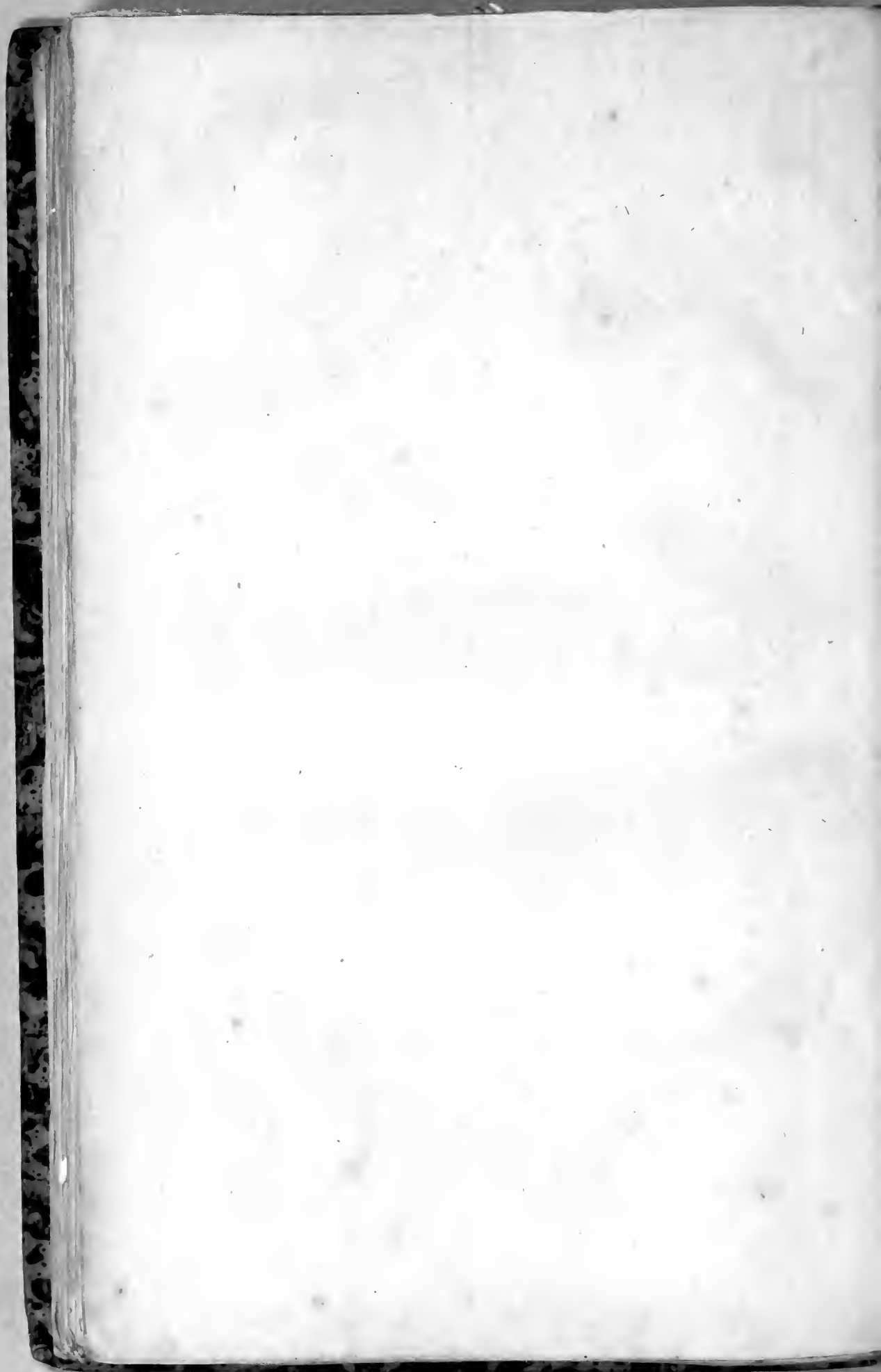
- Extrait d'une lettre de M. Paulet, maître en chirurgie, sur le même sujet,* 48
- Extrait d'une consultation sur le charbon, par M. Gelin, vétérinaire pensionné & breveté du Roi, associé du Cercle,* 49
- Extrait du mémoire de M. Gelin sur la morve,* 53
- Lettre de M. Peyré à M. Arthaud sur une maladie vermineuse,* 64
- Observation communiquée par M. Lapole sur le même sujet,* 66
- Expériences sur les vers œstres, par MM. Arthaud & Auvray.* ib. & suiv.
- La morve observée en 1785 à la Petite-Anse, sur l'habitation de M. Gallifet, par M. Odelucq, associé du Cercle, membre de la Chambre d'agriculture du Cap,* ib.
- Observations sur la morve faites à Gallifet, par M. Arthaud,* 68 & suiv.
- Extrait des observations de M. Darnaudin, maître en chirurgie, demeurant à Gallifet,* 71 & suiv.
- Observation sur une maladie pestilentielle observée sur deux Nègres à Gallifet, par le même,* 76 & suiv.
- Ordonnance de MM. de Vincent & Jauvin, commandant & ordonnateur au Cap, en date du 31 mars 1787,* 78
- Procès-verbal de visite fait d'après cette Ordonnance, le 2 avril, dans les entrepôts & sur plusieurs habitations de la Petite-Anse, sous l'inspection de MM. Arthaud & Roulin, médecin & chirurgien du Roi au Cap, par MM. Gelin, Tringlet & Lapole, vétérinaires brevetés du Roi,* ib. & suiv.
- Observations sur la morve jointes au procès-verbal,* 79, 80, 81 & 82
- Examen de l'article morve du Dictionnaire d'agriculture de M. l'abbé Rozier, par M. Arthaud,* 83 & suiv.

T A B L E. 249

<i>Observations & expériences sur la morve, par MM. Arthaud & Roulin,</i>	104 & suiv.
<i>Chevaux morveux fournis par M. Dorson, maître en chirurgie, associé du Cercle,</i>	113
<i>Extrait de deux procès-verbaux de M. Gelin,</i>	119
<i>Extrait d'une observation de M. Ferrié, docteur en médecine, sur une maladie charbonneuse,</i>	122
<i>Extrait d'un rapport de M. Gelin,</i>	123
<i>Expériences sur la morve, par MM. Arthaud & Roulin,</i>	ib. & suiv.
<i>Extrait du Journal météorologique tenu pendant le temps des expériences sur la morve, par M. Arthaud,</i>	135
<i>Erreur de M. de Morancy sur les effets de la Marcgravia umbellata,</i>	139
<i>Moyens d'améliorer la volaille à Saint-Domingue, par M. Decout,</i>	140
<i>Observations sur les piens de la volaille, par M. Roquette de Kerguiden,</i>	141
<i>Observations sur quelques maladies des poissons,</i>	142 & suiv.
<i>Précautions à prendre sur les habitations pour éviter les maladies des bestiaux,</i>	145
<i>Lettre de M. Auvray à M. Arthaud, sur une maladie charbonneuse & sur la possibilité d'entretenir des prairies artificielles,</i>	149 & suiv.
<i>Du mal des eaux, par M. Gelin,</i>	157 & suiv.
<i>Mémoire sur la maladie épizootique pestilentielle de l'île Saint-Domingue, par M. Worlock, médecin, associé du Cercle, correspondant de la Société royale de médecine de Paris,</i>	162
<i>Observations sur le charbon, par M. Pelissot,</i>	180 & suiv.
<i>Observations sur le même sujet, par M. Millot,</i>	191
<i>Extrait du mémoire de M. Pelissot, par M. Guyot, maître en chirurgie, associé du Cercle,</i>	194

<i>Extrait d'un mémoire sur les épiçooties de la dépendance du Cap en 1772, 1773 & 1774, par M. Regnaudot, D. M. au Port-Louis, île Guadeloupe, associé du Cercle,</i>	196
<i>Extrait d'une lettre sur quelques plantes vénéneuses, par M. l'abbé de la Haye, curé du Dondon, associé du Cercle,</i>	205
<i>Extrait d'une lettre de M. Gauché, administrateur des eaux de Boines, associé du Cercle,</i>	207
<i>Description de la Marcgravia umbellata, par feu M. Dubourg, associé du Cercle,</i>	208
<i>Description du Quebec, par le même,</i>	209
<i>Description du Quebec, par M. l'abbé de la Haye,</i>	210
<i>Description de la Canne Madère & de la Canne Congo, par le même,</i>	211
<i>Observations sur les effets de la Marcgravia umbellata, de la Lobelia Longi-flora, & de la Canne à Madère, par M. Arthaud,</i>	212
<i>Description du Stramonium, par feu M. Dubourg,</i>	216
<i>Observations sur une hydrophobie spontanée, par M. Arthaud,</i>	220

fin de la Table.



E788

C412r

Coll. complete

68

64

